



Trois des chefs politiques québécois faisaient campagne hier à Montréal. M. Bourassa est allé rencontrer les gens de Saint-Henri. René Lévesque s'est rendu à la Pratt and Withney de Longueuil et Jérôme Choquette a répondu à l'invitation des étudiants des Hautes études commerciales.

photos Pierre McCann, Réal St-Jean, Paul-Henri Talbot, LA PRESSE



Kenneth A. WHITE

## Le Trust: plus peur du PQ

par Georges GRATTON

Le président du Trust Royal, M. Kenneth White, ne craint pas pour l'avenir du Québec si le Parti québécois prend le pouvoir aux élections du 15 novembre.

Selon M. White, la minorité anglophone n'est pas habitée par cette crainte qui la hantait en 70 et 73.

Donc, pas d'événements comme le coup de la Brinks en 70, dont le président de la plus importante société de fiducie au Canada se défend bien d'avoir été l'instigateur. Le Trust Royal ne satisfaisait à ce moment-là que les exigences de ses clients.

Interrogé par LA PRESSE au sujet de la fuite des capitaux, le président du Trust Royal a rétorqué:

Voir TRUST, page A 6

## La Régie: il y a eu dépassement

par Rhéal BERCIER

De sources autorisées, LA PRESSE a appris que la Régie québécoise des mesures anti-inflationnistes a établi — sans en être saisie — que les récentes hausses de salaires accordées aux employés des secteurs public et parapublic dépassent de plus de \$200 millions les normes permises par la loi.

Le gouvernement peut justifier les augmentations salariales intervenues auprès du Commissaire de la Régie et, éventuellement, auprès de la Commission d'appel de la Régie; même si ces justifications étaient acceptées, il n'en demeure pas moins que la loi aurait été transgressée.

« Cette décision, a-t-on précisé à LA PRESSE, aurait pour conséquence de faire bénéficier la majorité des travailleurs assujettis à la loi québécoise de salaires supérieurs au plafond permis.

« Cette situation causerait un préjudice certain envers les travailleurs québécois — qui ne sont pas employés de l'Etat — et qui se sont conformés jusqu'à maintenant soit à la loi québécoise ou à la loi fédérale.

« Enfin, si le gouvernement québécois devait transgresser cette loi, il aurait maille à partir avec Ottawa et les neuf autres provinces, qui appliquent scrupuleusement la loi fédérale sur les mesures anti-inflationnistes.

On sait qu'en décembre 1975 Ottawa adoptait la loi sur les mesures anti-inflationnistes. Québec, voulant conserver sa juridiction,

Voir RÉGIE, page A 6

## CECO et Société des Alcools Des témoins ont contredit Garneau

par Michel AUGER

De larges extraits, publiés hier, du contenu intégral d'un rapport de la CECO sur "l'extorsion pratiquée par les collecteurs de fonds du Parti libéral" mettent en contradiction les témoignages recueillis au début de 1975 par les commissaires et les déclarations faites à l'Assemblée nationale, en décembre 1975, par le ministre des Finances M. Raymond Garneau.

C'est là l'élément nouveau de ce dossier rendu public, l'an dernier, par LA PRESSE et Le Devoir (qui relançait l'affaire, hier) et qui alors se basait sur des informations sûres obtenues de personnes pres de l'enquête.

Le 18 décembre 1975, en manchette, LA PRESSE révélait dans un long article que le Parti libéral et l'Union nationale, quand elle était au pouvoir, avaient mis sur pied un véritable système d'extorsion pour alimenter leur caisse électorale à même les profits des fournisseurs de la Société des alcools du Québec.

La CECO, disait-on, avait obtenu plusieurs témoignages d'hommes d'affaires qui avaient révélé avoir été forcés de contribuer aux caisses électorales sous peine de ne plus faire affaire avec la société d'Etat.

Les commissaires de la CECO, les juges Jean Dutil, Denys Dionne et Marc Cordeau avaient aussi longuement examiné le cas de la société "Les Importations Polarin Inc.", une agence d'importation de vins et spiritueux qui avait obtenu une ristourne de \$1,120,88 sur la vente de 16,000 gallons de "petit blanc" à la SAQ.

Cette commission avait été payée par la distillerie Canadian Park and Tilleford qui, pour verser cette somme, avait augmenté

ses produits de 25 cents le gallon à la suggestion d'un haut fonctionnaire de la SAQ qui disait agir à la demande du ministre des finances Raymond Garneau.

Sous le feu nourri des questions des membres du Parti québécois à l'Assemblée nationale, le 17 décembre 1975, M. Garneau déclara:

Voir GARNEAU, page A 6

**Bourassa: ce sont des vieilles histoires...**

**Lévesque: c'est ça le cancer des libéraux**

**Choquette fait preuve d'une grande prudence**

— page A 9

## La campagne

- Sondages illégaux à CKAC
- De la Gaspésie à l'Algérie
- Lavoie-Roux: un ministère assuré
- Bourassa chahuté
- Foglia sonde St-Prospér
- Caron: maire de Verdun...

— pages A 8 à A 13

## Trop tard pour notre enfant...

par Claire DUTRISAC

« Parce qu'il n'y avait pas d'anesthésiste dans l'hôpital, mon enfant est mort. »

A ce moment de son récit, la voix ferme de Mme Madeleine Chapedelaine faiblit. Elle doit s'arrêter un moment. Puis, elle se ressaisit. Il faut bien dire la vérité: ce bébé était ardemment désiré. Et Mme Chapedelaine a 36 ans.

Cette histoire, qui a tourné en tragédie, avait heureusement débuté, samedi, le 23 octobre dernier, vers onze heures du matin, alors que Mme Chapedelaine entra à l'hôpital Saint-Luc. Le travail s'opéra lentement. Vers les quatre heures, dans l'après-midi, l'infirmière remarqua que le bébé bouge toujours. Elle vient fréquemment écouter battre le coeur de l'enfant. Puis, au début de la soirée, le pouls faiblit jusqu'à seulement 71 pulsations. Mais il remonte et atteint 80, 82 pulsations.

Le Dr Pierre Fugère propose alors à la mère une césarienne. Elle acquiesce et on s'empresse d'appeler l'anesthésiste pendant qu'on la prépare.

Le Dr Pierre Martin, qui était de garde ce jour-là, demeure à Valrennes. Dans une lettre adressée

Voir UNE CHOISE, page A 6



Madelaine Chapedelaine et Jean Paquin. photo Pierre McCann, LA PRESSE



NOVEMBRE

## Les libéraux jouent de malchance

par Marcel PEPIN

Les sondages préélectoraux nous avaient déjà avertis de la position précaire des libéraux. Profitant d'un certain désarroi dans les rangs de la "3e force", du succès olympique et d'une certaine accalmie dans les relations de travail, M. Bourassa a cru déjouer les mauvais présages en déclenchant une élection hâtive.

Non seulement le succès olympique ne contribue guère à attirer des votes, mais le simple fait d'évoquer l'événement permet de reposer l'éternelle question: qui va payer et comment?

M. Bourassa a aussi pensé qu'il calmerait bien vite les anglophones en leur offrant sur un plateau d'argent M. Bryce Mackasey. Or, Mackasey ou non, les anglophones continuent de ronchonner, à tel point que les libéraux commencent à croire à des défaites dans leur château fort de l'ouest de Montréal.

Il y avait aussi les Néo-Québécois qui causaient des maux de tête aux stratèges de M. Bourassa. On a d'abord cru à une rébellion en surface, sans envisager de brèches sérieuses dans le solide vote libéral traditionnel des immigrants. Les événements ont obligé M. Bourassa à se raviser, d'où des changements improvisés touchant

les tests linguistiques et l'enseignement de l'anglais à l'école élémentaire française.

Rien n'indique que les immigrants soient ravis, tandis que les commentateurs amers de certains francophones laissent planer de sérieux doutes sur l'à-propos de cette manœuvre.

Et voilà que maintenant un journal montrealais ressuscite, au beau milieu du combat électoral, l'affaire du patronage libéral à la Régie des alcools, étalé dans LA PRESSE il y a 10 mois.

Tous les partis adverses bondissent sur l'aubaine pour blâmer, devant un public déjà désabusé, le peu de rigueur du gouvernement sur le plan administratif et son sens moral élastique.

Pour ajouter à cette série de déboires, un sondage publié dans le "Montréal-Matin" confirme la chute de popularité des ministériels et le maintien du Parti québécois comme principal adversaire des libéraux. Une remontée significative de l'Union nationale, par rapport à sa déroute de 1973, accentue le point d'interrogation; les indices redevenant, à 9 jours du scrutin, les grands arbitres de la bataille.

Inlassablement, le Parti québécois continue entre-temps de présenter un modeste programme de gouvernement, sans fanfare, s'efforçant d'offrir au public l'image d'une équipe tranquille et rassurante, soucieuse du bon usage des fonds publics.

Que reste-t-il à M. Bourassa pour contrer le courant? Activer la peur du séparatisme? Il s'efforce certes de ranimer cette vieille recette, mais son effort portera-t-il? Même le président du Trust Royal ne trouve plus M. René Lévesque dangereux! Appeler à l'aide ses alliés fédéraux? La venue, bruyamment annoncée, de M. Jean Marchand et Bryce Mackasey n'a pas, que l'on sache, électrisé la province. Multiplier les promesses électorales et doubler le nombre de tracteurs de voirie sur les routes de campagne? L'expérience récente de M. Jean-Jacques Bertrand à ce propos doit le faire réfléchir.

M. Bourassa paraît donc contraint de vivre une autre semaine avec son raccourci traditionnel: "Non au séparatisme". Mais si même les anglophones ne sont plus aussi touchés qu'avant par ce slogan, comment prévoir qu'il fera des ravages dans Kamouraska ou Abitibi-Ouest?

## l'économie Le chômage au Québec sera pire que prévu

L'hiver s'annonce sombre pour le Québec et l'année 1977 n'amènera, semble-t-il, aucune amélioration.

Le problème vient du fait que le chômage, qui reste stable dans l'ensemble du pays, augmente de façon dramatique au Québec, au point que l'un des organismes de recherche économique les plus connus a dû réviser ses prévisions de chômage de façon très sensible.

Comme l'explique Jean Poulain, le Conference Board prévoyait pour 1977 un taux de chômage au Québec de 8.2 pour cent. Il vient d'annoncer, hier, que ce chiffre passe maintenant à 9.2 pour cent, ce qui équivaut à accroître de près de 30,000 le nombre prévu de chômeurs pour toute l'année, c'est-à-dire chaque mois.

— cahier C

## sommaire

- Arts et spectacles  
— Informations: B 7 à B 10  
— Horaires: D 4  
Bandes dessinées: B 6  
Décès, naissances, etc.: D 13  
Economie: C 1 à C 6  
Editorial: A 4  
Êtes-vous observateur?: B 6  
Horoscope: B 6  
Informations étrangères: A 15, A 16  
"LE PLUS GRAND": C 11
- Les maux de notre langue: D 2  
Médecine d'aujourd'hui: D 2  
Mon oeil sur Montréal: D 4  
Mot mystère: B 6  
Mots croisés: B 6  
Page des lecteurs: A 5  
Petites annonces: C 10 à C 15, D 6 à D 12  
Radio et télévision: B 10, D 4  
Sports: B 1 à B 5  
Vivre aujourd'hui: D 1 à D 4





Photo Pierre McCann, LA PRESSE

Les professeurs de l'Alliance n'étaient pas très sensibles aux raisons invoquées par les commissaires qui se disaient incapables de leur verser la rétroactivité: l'argent est à Québec qui ne veut rien déboursier, pas même le financement des emprunts. Or, l'entente est signée, les conditions de travail s'appliquent et les enseignants exigent leur rétroactivité. Au premier-plan, les deux vice-présidents de l'Alliance, Mme Lise Arseneault et J.-C. Marsolais, en compagnie du conseiller technique, M. Romeo Richard. Le maître du jeu, M. Yves Archambault, coordonnateur à l'Alliance, n'apparaît pas sur la photo.

## Des enseignants "séquestrent" les commissaires de la CECM

par Mariane FAVREAU

"Messieurs les commissaires, vous êtes en retenue, vous ne sortirez pas de la salle!" Et pendant une heure et demie, les enseignants ont maintenu la punition pour faire réfléchir leurs patrons, égayant un peu tout le monde et changeant pratiquement la punition en récréation. Rien n'y fit. Les commissaires avaient déjà laissé coupables, ils ne pouvaient aller plus loin. La session a finalement été levée, dès la reprise de l'assemblée, mais personne ne s'empressait de sortir: les commissaires s'étonnant peut-être de leur nouvelle "liberté", les enseignants attendant leurs "pizzas" qu'ils s'approprièrent à manger dans le grand hall attenant à la salle des commissaires.

C'est ainsi qu'on a vécu hier la première "occupation" (séquestration diront certains) de la salle des commissaires de la CECM sans que ces derniers ne fassent appel aux forces policières pour se faire libérer.

"On tolère l'occupation de nos écoles par de jeunes Italiens, on n'est certainement pas pour faire "sortir" nos enseignants par la police", réfléchissait le commissaire Lise Sarrazin.

Le tout a commencé vers 4h30 alors qu'un fort contingent de membres de l'Alliance des professeurs de Montréal (au moins 600) ont accompagné leurs porte-parole à l'assemblée des commissaires.

Il s'agissait de demander des comptes à la CECM: se faire verser les salaires de l'échelle prévue à la convention, de même que la rétroactivité due pour l'an dernier. Or, déjà les commissaires avaient abordé la question au début de leur

assemblée publique et ils étaient d'accord sur toute la ligne. Sauf...

Sauf qu'ils ont les mains liées par une directive du sous-ministre adjoint qui leur interdit de verser la rétroactivité pour l'an dernier, précisant même que le ministère de l'Éducation ne subventionnera aucunement les frais d'emprunts qui pourraient être effectués à cette fin.

La CECM estime à \$13 millions cette rétroactivité et à plus de \$100,000 par mois les intérêts sur un tel emprunt. Dans l'austérité actuelle qui règne à la commission, il est impossible de trouver une telle somme dans les réserves et les commissaires, à la majorité, ont refusé d'engager la CECM dans cette dépense. D'autant plus qu'elle n'a pas le pouvoir de taxation et qu'elle devrait passer par le Conseil scolaire pour récupérer ces sommes.

**Vous pleurez avec nous...**

Si bien que les commissaires ont été d'accord avec les enseignants pour déplorer leur impuissance, pour reconnaître que les enseignants ont raison de réclamer leur dû. "Vous pleurez avec nous, mais ça ne nous donne pas plus d'argent pour vivre", de riposter le vice-président de l'Alliance, M. Jean-Claude Marsolais. Vous parlez de financer des emprunts, poursuit-il. Or, jusqu'ici, ce sont les enseignants qui empruntent pour vivre et ce sont eux qui financent cela.

Pressés en rangs serrés dans la minuscule partie de la salle réservée au public, les enseignants manifestaient volontiers leur appui ou leur réprobation. Quand la démonstration fut faite que ces \$13 millions étaient encore aux mains du gouvernement (et non de la CECM), ils ont chaudement applaudi M. Marsolais qui a parlé de "vol qualifié". "Quand quelqu'un prend ton argent et fait des profits avec cela, c'est du vol!"

Quant au moyen que la commission a pris pour faire changer la décision ministérielle, il est jugé

insuffisant: un télégramme au ministre expédie dès réception de l'avis. On a offert aux commissaires de les accompagner à Québec pour faire pression, on cite des commissions scolaires qui versent ou s'approprient à verser la rétro. Rien n'y fit. "Vous cédez à un odieux marchandage; vous vous faites complices d'une décision ministérielle", de dire l'autre vice-présidente, Mme Lise Arseneault.

Devant l'impasse, les enseignants ont alors abordé la question des conditions de travail causant problème.

Après cet intermède, on revint à la charge sur la rétro, exigeant que les commissaires discutent encore de la question et prennent des moyens d'action. Le président par intérim de la CECM, M. Luc Larivée, a ajourné alors pour l'heure du souper. Il était 6h00. C'était compter sans la détermination des enseignants qui refusèrent d'ouvrir les rangs pour laisser sortir les commissaires. "Vous êtes en retenue, leur dit-on, on vous garde!"

Le premier mouvement de surprise passée, ils prirent la chose philosophiquement et chacun en profita pour expliquer, discuter, bavarder et blaguer: une vraie classe en récréation. Mais personne ne sortait à moins d'un besoin urgent à satisfaire.

À la reprise de l'assemblée, à 7h30, M. Larivée passe au point suivant à l'ordre du jour. Nenni: les enseignants reviennent sur le sujet et attendent une solution. Le président lève donc l'assemblée et les manifestants "libèrent" les portes.

C'est bien la première fois qu'on a vu aussi bien ensemble commissaires et enseignants de la CECM.

Et les derniers n'ont pas manqué de rappeler aux premiers qu'il ne tenait qu'à peu que la convention locale ne soit réglée: qu'ils reconnaissent le critère de l'ancienneté comme fondement principal des mutations et affectations des maîtres.

## Les hôpitaux s'entendent pour garder ouverts leurs services d'urgence

Le ministre des Affaires sociales, M. Claude Forget, a fait savoir que les centres hospitaliers de la région de Montréal avaient décidé, d'un commun accord, de maintenir ouverts en permanence leurs services d'urgence.

Cette décision a été prise au cours d'une réunion qui s'est déroulée hier entre M. Jacques Brunet, sous-ministre des Affaires sociales, M. Gilles Gaudreault, directeur général du Conseil régional des services de santé et des services sociaux du Montréal métropolitain, et les directeurs généraux des centres hospitaliers de la région de Montréal.

Lors de cette réunion, les directeurs des centres hospitaliers ont décidé de prendre les mesures nécessaires pour s'assurer de la sélection des patients dans les salles d'urgence et de l'hospitalisation des véritables cas d'urgence dans les 24 heures. Tous se sont engagés à maintenir ouverts en permanence leurs services d'urgence.

Un comité de surveillance chargé de faire respecter ces décisions sera mis sur pied par l'intermédiaire du Conseil régional. Une commission administrative sera également formée au sein du Conseil régional, avec pour mission d'assurer la coordination des services d'urgence et la répartition équilibrée des cas d'urgence entre les divers établissements.

Un peu plus tôt, des représentants du ministère avaient effectué une vérification du nombre des malades chroniques dans les centres hospitaliers de plus de 200 lits de la région de Montréal. L'enquête a révélé qu'au 2 novembre, sur les 1,050 lits disponibles, 983 seulement étaient occupés. On en a conclu qu'il n'y a pas de surplus important de malades chroniques dans ces centres, sauf dans cinq d'entre eux, et que plusieurs peuvent donc en accueillir.

La collaboration du public est requise par ailleurs pour pallier au problème des urgences. Le ministre demande donc à la population d'éviter de se rendre à l'urgence des centres hospitaliers sans raison majeure. Cette demande s'adresse également aux ambulanciers privés, avec lesquels une rencontre est prévue pour clarifier la situation.

## La responsabilité d'un chauffeur d'autobus d'écoliers ne s'arrête pas avec le départ d'un passager

par Léopold LIZOTTE

Il se peut que plusieurs chauffeurs d'autobus d'écoliers l'ignorent. Et certains propriétaires de tels véhicules tout aussi bien.

Mais ils peuvent être tenus responsables d'accidents survenus à leurs jeunes passagers, même après la descente de ces derniers de l'autobus qui les transporte, et même si ce véhicule n'est aucunement impliqué dans l'accident dont ils sont victimes.

Et c'est précisément ce qui s'est produit hier pour la Compagnie de Transport des Laurentides Limitée, et pour l'un de ses chauffeurs, M. Lucien Perrault.

Et la compagnie et le conducteur ont en effet été tenus responsables, dans la proportion de 25 pour cent, d'un accident survenu à un jeune écolier de 6 ans, à Montréal-Nord.

**Les trois quarts de la responsabilité**

L'enfant venait de descendre de l'autobus, à l'intersection de la 6e rue et de la 27e avenue. Pour re-

joindre son domicile, il devait traverser cette dernière artère, et après avoir dépassé l'autobus par l'avant, s'avança vers le côté gauche de la rue, où il fut renversé par une auto venant en sens contraire, qui non seulement ne s'arrêta pas, mais filait également à une vitesse excessive.

Le conducteur et la propriétaire de cette voiture, qui ont eux-mêmes transgressé un article du Code de la route, sont donc responsables des... trois quarts de l'accident.

Ce qui, encore une fois, n'exonère pas pour autant le conducteur et le propriétaire de l'autobus, en raison de l'article 53 du même "code", qui stipule que le chauffeur doit veiller en tout temps, avec un soin particulier, à la sécurité de ses passagers.

**Devoir particulier**

Saisi du litige, le juge Philippe Pothier se dit d'avis que M. Perrault n'a pas, dans les circonstances, satisfait cette obligation de sécurité, même si la défense a prétendu qu'une fois le passager des-

endu du véhicule, il n'était tout simplement plus... un passager.

Et que, partant, l'obligation de surveillance avait cessé.

Le juge Pothier déclare que, même sur le trottoir, le jeune voyageur doit encore être considéré comme passager, et que cette notion ne se perd qu'après l'écoulement d'un certain temps et l'accroissement de la distance.

En fait, selon le tribunal, ce devoir de surveillance ne doit effectivement cesser que lorsque les écoliers sont rendus à destination, de l'autre côté du chemin.

Évidemment, dit-il, l'on ne peut exiger que le conducteur prenne chaque enfant par la main pour l'aider à traverser la chaussée, ou qu'il emprunte les fonctions d'un moniteur scolaire.

Mais, avec des enfants, surtout de cet âge, l'on peut au moins s'attendre à ce qu'il se tienne au bas de la porte de son véhicule et avise ceux qui en descendent des dangers de la circulation, et leur indique même le moment propice pour s'engager sur la chaussée.

## Spicer propose de "déniaiser" les jeunes par le bilinguisme

par Andrée LEBEL

"Il faut déniaiser nos jeunes, leur donner des horizons plus larges que ceux de leur village. Des échanges massifs entre jeunes francophones et anglophones dans un dessein réaliste, sont un moyen d'y parvenir."

C'est ce que croit le commissaire aux langues officielles, M. Keith Spicer qui prenait hier soir la parole devant les membres de La Fondation d'Études du Canada qui tient présentement son congrès à Montréal. M. Spicer soutient aussi que c'est surtout au niveau des jeunes qu'il faut axer les programmes de bilinguisme.

**Initiatives louables**

"C'est en apprenant à apprécier l'autre culture et en conversant avec ses membres que nos jeunes se comprendront et se respecteront les uns les autres. Ce n'est pas une question de s'aimer mais simplement de se connaître; du moins, peut-être, d'apprendre à se méfier les uns les autres de façon un peu plus lucide", a dit M. Spicer.

Le Commissaire affirme que les programmes privés d'échanges devraient être encouragés et appuyés financièrement et que le gouvernement devrait aider le CN, Air Canada et les compagnies privées de transport à réduire les tarifs pendant la saison estivale afin que tous les Canadiens s'aperçoivent qu'il est aussi facile de se rendre à Vancouver ou à Québec qu'il l'est de voyager à Paris ou à Londres.

M. Spicer est aussi heureux de constater qu'au Canada anglais, des milliers de jeunes parents réclament déjà pour leurs enfants l'immersion totale ou partielle dans des classes françaises.

Par ailleurs, dans la Fonction publique, M. Spicer est d'avis qu'il faudrait cesser d'enseigner un

"français de touriste" pour se contenter d'enseigner le français adapté aux besoins de chaque emploi. Seulement les employés nécessitant une connaissance de l'autre langue officielle devraient être envoyés aux écoles de langues et les autres actuels aux communautés francophones hors du Québec devraient être doubles ou triples.

# GRATUIT

## VENTE GIGANTESQUE

PLUS DE **1655** PEINTURES À L'HUILE

### À DES PRIX INCROYABLEMENT BAS

De **\$5 à \$85** PAS PLUS

Vous recevrez une peinture 12" x 16" évaluée à \$35 ou une peinture 16" x 20" évaluée à \$45 ou une peinture 20" x 24" évaluée à \$55, à l'achat d'une peinture d'une des grandeurs mentionnées ou plus grande, sera votre gratuitement. (UNE SEULE PAR FAMILLE)

**GRATUIT**

**ENDROIT**

**HOTEL QUALITY INN CENTRE-VILLE**

410 ouest, rue SHERBROOKE      Tél.: 844-8851

STATIONNEMENT GRATUIT INTÉRIEUR OU EXTERIEUR

**SALONS LAVAL ET GRANBY**

<b>VENDREDI</b>	<b>SAMEDI</b>	<b>DIMANCHE</b>	<b>LUNDI</b>
5 NOVEMBRE	6 NOVEMBRE	7 NOVEMBRE	8 NOVEMBRE
11 h a.m. à 11 p.m.	11 h a.m. à 11 h.p.m.	11 h a.m. à 11 h.p.m.	11 h a.m. à 11 h.p.m.

Paysages, fleurs, scènes urbaines, portraits  
natures mortes, peintures abstraites

**SURPLUS DE STOCK! ÉTONNANTE COLLECTION DE  
CADRES À DES PRIX IRRESISTIBLES (MOULURES  
SCULPTÉES  
À LA MAIN ET MOULURES MODERNES)**

NOUS ACCEPTONS LES CHÈQUES PERSONNELS, LES CARTES CHARGE ET MASTER CHARGE

**DISTRIBUTEURS D'ART CANADIEN**

**ATTENTION**  
MESDAMES... MESEMOISELLES...

Si vous cherchez un moyen de vous personnaliser en ayant une carrière d'avenir, inscrivez-vous à un cours d'Esthétique et de Maquillage Spécialisé Edith Serey qui débute à l'École de Montréal le 21 janvier 1977.

École reconnue par le Ministère de l'Éducation Permis No. 749625 Montréal

Cours professionnel intensif (5c. V)

Ce cours, faisant l'objet d'une demande spéciale, le nombre d'élèves sera restreint.

2160 rue de La Montagne

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Ville: \_\_\_\_\_ Tél: \_\_\_\_\_

Notre cours complet d'Esthétique se donne également par correspondance.

2160 rue de La Montagne, Montréal      849-6171

## La CECM compte cette année 174,000 élèves, 12,000 de moins que l'an passé

C'est officiellement 173,945 élèves que la CECM compte actuellement dans ses classes, soit 12,241 de moins que l'an dernier. Ces chiffres ont été établis au 30 septembre et ne tiennent pas compte de quelque 1,000 enfants qui poursuivent leur maternelle parallèle dans les écoles anglaises.

Quant à la répartition par secteur, elle donne 161,704 élèves au secteur français, soit 7 pour cent de moins que l'an dernier et 36,875 élèves au secteur anglais, soit 8,5 pour cent de moins que l'an dernier. C'est en

maternelle que ce secteur subit sa plus forte baisse, soit près de la moitié moins d'élèves avec seulement 1,272 inscriptions fermes.

Le secteur français est également fort touché à ce niveau avec 11,5 pour cent moins d'élèves.

D'autre part, la CECM compte 9,000 instituteurs.

Quant aux statistiques requises en vertu de la loi 22 concernant la clientèle du secteur anglais, elles ont été renvoyées pour clarification. En effet, les commissaires ne comprennent pas, hier, la signification des

erreurs et des corrections qu'on avait apportées à ce document.

Établi d'abord à 39,575 élèves, la clientèle de ce secteur est ensuite devenue 36,875, l'erreur étant imputable à l'électronique qui aurait conservé en mémoire quelque 2,000 finissants du secondaire V anglais.

Or, si tel est le cas, demandent les commissaires, comment se fait-il qu'on retrouve absolument intact le nombre d'élèves de langue maternelle anglaise, 7,699, après avoir extirpé 2,000 dossiers des calculs?

# L'enjeu n'est pas sur des modalités

Une fausse discussion ou une discussion mal engagée risque toujours de fausser un débat. Ou encore: l'accent que l'on met sur les choses secondaires risque de faire oublier l'essentiel. C'est ce que le Consiglio canadien tente de faire durant cette période électorale et c'est le piège où l'on risque de tomber. Le véritable enjeu des élections ne doit tout de même pas résider dans les questions de contingentement, les divers modes de faire passer des tests ou les bienfaits de l'apprentissage de l'anglais en troisième année plutôt qu'en cinquième.

Malheureusement, le premier ministre Bourassa n'a pas su résister au chantage du Consiglio. Car c'était vraiment du chantage de pirate: ou vous refaites la loi 22 ou nous ne votons pas pour les libéraux ou qu'ils soient... Comme si c'était le moment, pendant une campagne, d'amender une loi ou d'en refaire les applications. L'erreur de M. Bourassa n'est peut-être pas dans les changements qu'il propose mais dans le fait même d'en proposer maintenant.

Avant cela, il y avait eu Jean Marchand, Bryce Mackasey et peut-être Thérèse Lavoie-Roux qui étaient venus dire leurs exigences vis-à-vis la loi 22. Et il y avait l'ombre des Springate et Ciaccia. Finalement, on ne parle plus d'économie, de social-

democratie, d'indépendance ou de Constitution: on reprend le débat sur la langue de l'enseignement. Ce qui fausse le débat, déplace les accents et masque l'enjeu véritable des élections.

A quoi sert-il, par exemple, de discuter du degré scolaire où les enfants devront apprendre l'anglais? On sait fort bien que la question n'est pas là. Car s'il est vrai que, comme le prétendent les adversaires des propositions Bienvenue, il est préférable de commencer l'apprentissage de l'anglais en cinquième ou sixième année, comment se fait-il qu'aucun écolier n'apprend sérieusement l'anglais dans notre système actuel? On voit bien que le problème n'a pas de solution dans le choix d'un âge ou d'une classe mais dans la volonté d'apprendre l'anglais.

Et c'est là que, contrairement aux autres pays où l'on a fait des enquêtes sérieuses, la question devient politique chez nous. Au point où nos pédagogues ne craignent pas de se contredire, même dans une même phrase. Par exemple, quand le conseiller pédagogique de la CEQ, M. Henri Laberge, affirme sans sourcilier, au sujet de l'enseignement de l'anglais dès le très jeune âge: "Ce n'est pas pédagogiquement impossible, mais ce peut être pédagogiquement nocif, d'une part parce que c'est du temps perdu, d'autre part parce que cela peut mener,

dans un contexte propice, à l'anglicisation des enfants." Donc, c'est inutile et en même temps dangereusement efficace!

Ce qui prouve qu'une question d'ordre essentiellement pédagogique prend les couleurs politiques qu'on veut lui donner. Car, à n'en pas douter, la détermination du degré scolaire pour l'apprentissage de l'anglais concerne les pédagogues et n'a absolument pas sa place dans une campagne électorale.

Si le ministre Bienvenue, entouré de son premier ministre et de celle qui sera probablement son successeur, s'est senti obligé de promettre une plus grande part faite à l'anglais dans les écoles, c'est parce qu'il sait pertinemment, comme tous les Québécois, qu'il est présentement impossible d'apprendre convenablement cette langue d'Amérique sur les bancs d'école. Le problème, ce n'est pas qu'on l'enseigne trop tard, mais plutôt qu'on l'enseigne trop mal. Pourquoi?

D'une part, parce que, aussi anormal que cela soit, les spécialistes en anglais sont rares chez les francophones québécois. M. Bienvenue a insinué qu'il pourrait en faire venir du secteur anglais: est-il certain d'en trouver qui acceptent de faire partie de la CEQ? Est-il certain que la CEQ les acceptera facilement?

Mais aussi, d'autre part, parce que certains enseignants ne veulent pas enseigner l'anglais, ne veulent pas que leurs élèves parlent anglais, par crise de nationalisme aveugle.

Bien sûr, ce sont ceux-là qui croient que les mesures du ministre sont néfastes et considèrent que ce sont une autre preuve de trahison et de faveur aux Anglais. Alors que la bonne connaissance de l'anglais ne peut profiter qu'aux francophones. Répétons-le: la question du degré scolaire regarde les pédagogues. Mais qui pouvons-nous croire quand les pédagogues sont plus politiques que scientifiques?

Que le Consiglio continue de se croire lésé par le contingentement et les tests. Il aura d'ailleurs l'assentiment de bien des gens sur les faiblesses des modalités de la loi 22. Mais que le Consiglio se considère privilégié, également, de vivre dans une province aussi tolérante et aussi respectueuse que le Québec, qui permet, quoi qu'il en dise, aux petits Italiens d'étudier de façon plus avantageuse que n'importe où ailleurs.

Et que le reste de la population cesse de faire son jeu et s'ouvre les yeux sur les véritables enjeux.

Jean-Guy DUBUC

## bloc-notes

### L'homme ou le parti?

Le Parti national populaire (PNP) ne présente de candidats que dans 37 comtés. Comment doivent se comporter les militants ou les sympathisants de cette formation politique dans les 73 autres circonscriptions où elle est absente? Leur chef, Me Jérôme Choquette, leur a donné cette directive: "Votez alors pour le candidat qui vous semble le plus compétent, le plus honnête et possédant le plus d'affinités avec les principes que notre parti défend."

Le mot d'ordre, avec les nuances qu'il comporte, est sûrement facile à justifier. On demande de donner préférence à la qualité du candidat mais seulement si ce dernier défend des idées auxquelles on croit soi-même. La qualité du candidat ne transcende pas toutes les autres considérations.

Au fait, c'est une directive que chacun peut accepter pour lui-même, peu importe que le parti dont il se réclame ait ou n'ait pas de candidat dans sa circonscription. Il faut être capable de faire taire l'esprit de parti quand il y a véritablement disproportion dans la qualité des candidats et que les partis qui ils représentent ne diffèrent guère de philosophie.

Certes, dans notre système parlementaire fortement marqué par la discipline de parti, les idées personnelles d'un candidat ne doivent pas prendre une importance exagérée mais il est normal qu'on accorde sa préférence à celui qui témoigne d'une compétence nettement supérieure. Il y va de la crédibilité de notre régime démocratique.

Dans le contexte québécois actuel, toutefois, il faut reconnaître qu'il y a des partis qui s'inspirent de philosophies opposées. Le principe du vote en faveur du meilleur homme ne peut alors jouer que très exceptionnellement.

Ainsi, par exemple, si je suis un adepte de la libre entreprise, je puis difficilement voter pour le candidat d'un parti communiste ou celui d'un parti socialiste, même si celui-ci est bardé de plus de diplômes que tous ses concurrents.

La même chose vaut en ce qui concerne des options aussi diamétralement opposées que celles du fédéralisme et de l'indépendantisme. Un partisan de l'indépendance n'accordera guère d'attention à la qualité du candidat fédéraliste et, en sens opposé, le partisan du fédéralisme aura une réaction semblable face au candidat indépendantiste. Et chacun aura raison, car les hommes doivent passer ici après les partis.

On peut souhaiter, bien sûr, que chaque formation politique dispose en Chambre d'une représentation qui corresponde le plus près possible au pourcentage de la clientèle électorale qui lui accorde son appui. Il y va de la santé de notre système démocratique. Mais le problème ne se pose pas exactement en ces termes pour chaque électeur.

La directive de M. Choquette ne vaut, en somme, que si on l'accepte avec les conditions dont il l'a lui-même assortie.

Vincent PRINCE



## La presse étrangère et l'élection de Carter

La presse internationale a naturellement commenté le résultat des élections américaines. Voici des extraits significatifs:

### Angleterre

**Times** — Si personne ne sait qui est réellement Jimmy Carter, cela signifie que l'homme est encore indépendant.

Bien des choses vont maintenant dépendre du choix de l'équipe dont il va s'entourer à la Maison-Blanche. M. Carter a tout pour devenir un grand président.

Le **Financial Times**, journal des milieux d'affaires, prévoit un changement de style à Washington et écrit notamment: si M. Carter peut réunir une équipe capable de travailler d'une manière homogène, il pourrait bien réussir à adapter l'ordre d'après-guerre aux nouveaux problèmes d'une toute autre manière que M. Kissinger.

**Daily Mail** — L'Amérique a voté pour une nouvelle ère après la punition du Vietnam et la honte de Watergate.

### France

Le **Monde** — La tâche qui incombe à M. Carter est aux dimensions du pays tout entier... M. Carter devra aborder en priorité des problèmes qui ne se laissent pas maîtriser en quelques semaines ou régler par des recettes qui se sont révélées inopérantes. Il lui faudra innover, tout en tenant compte des milieux d'affaires qui ne témoignent pas à son égard d'un préjugé favorable. Quels que soient les moyens auxquels il aura recours, la seule chose qu'il ne puisse se permettre est de décevoir. Peut-être même lui en demandera-t-on obscurément da-

vantage. Car d'un baptiste pratiquant, persuadé d'avoir fait l'expérience d'une conversion intérieure radicale, comment l'âme américaine, si sévère de leadership et de vastes horizons ces dernières années, n'attendrait-elle pas sa renouveau?

Le **Figaro** — Les Américains ont préféré tourner la page... Ils ont voté pour une surprise en l'espérant heureuse... L'élection de Jimmy Carter marque l'ascension d'un inconnu de la veille qui s'est servi de l'appareil démocrate, mais qui n'en est pas le produit. Elle signifie l'entrée à la Maison-Blanche d'un point d'interrogation politique et diplomatique... Un des présidents des États-Unis qui ont pesé le plus lourd dans les balances du monde, depuis un demi-siècle, a été Harry Truman. Il était aussi inconnu et plus fatigé à l'origine que Jimmy Carter. Il n'y a aucune raison de refuser à Jimmy Carter, planteur de cacahuètes à Plains, mais aussi volontaire dans les sous-marins nucléaires, ingénieur électronique et organisateur hors pair, les chances qui ont fait de Harry Truman, chemisier et marchand de bretelles, un des grands présidents de l'histoire des États-Unis. Comment nier les lacunes, les faiblesses, parfois les ridicules de la démocratie américaine? La campagne qui vient de s'achever nous en a encore donné bien des exemples. Mais ce bilan négatif a sa contrepartie: les incroyables ressources que la société américaine est capable de trouver en elle-même en cas d'urgence ou de péril. Il n'est pas impossible que le président Carter soit à son tour l'illustration de cette capacité de redressement. C'est la grâce qu'on lui souhaite, et à nous aussi.

L'**Aurore** — A un morne statu

quo, les Américains, acceptant les risques, ont préféré le souffle du changement... La tâche qui attend le nouveau président est vaste et exaltante... Les bonnes résolutions, comme les bons sentiments, ne manquent pas à Jimmy Carter. Il les exprime parfois avec une touchante candeur qui permet de faire passer d'évidentes motivations démagogiques... Jimmy Carter s'est donc résigné à faire des concessions.

En sera-t-il de même dans le domaine, nouveau pour lui et essentiel pour nous, de la politique étrangère?... Symbole de l'unité, qui s'attache à l'élection du premier président sudiste depuis la guerre de Sécession, doté d'un pouvoir qui ne sera plus contesté par un congrès à majorité démocrate, incarnant enfin le changement voulu par l'Amérique, Jimmy Carter porte en lui une espérance à la mesure de sa puissance toute neuve.

**Informations financières** — Peut-être Jimmy Carter est-il une émanation de cette crise de conscience que l'on a vu naître un peu dans tous les milieux, justement depuis le début de la dépression économique que le monde vient de connaître... La marge de manœuvre de Jimmy Carter reste relativement étroite, et sous la surveillance du monde des affaires qui ne veut pas laisser trop de plumes dans cette aventure. Et pourtant, compte tenu de ses projets, de son objectif numéro un, la lutte contre le chômage, il ne peut qu'envisager une réforme globale...

Son autre argument est la restauration du leadership américain, ambition qui, paradoxalement, rejoint l'idée qu'avait le président Nixon de la position des États-Unis par rapport au reste du monde et

quelque peu mise sous le boisseau par M. Ford. Force nous est de constater le scepticisme quasi général des capitales du monde qui se demandent peut-être comment elles vont se passer de M. Kissinger.

**Les Echos** — L'élection de Jimmy Carter à la présidence des États-Unis laisse entier le problème de la politique qu'il suivra à la Maison-Blanche. A l'Est comme à l'Ouest, sur les marchés financiers comme dans les bourses de valeurs, une certaine appréhension se manifeste devant les premières mesures que prendra l'homme qui vient du Sud. Le dollar et les valeurs mobilières ont subi généralement des pertes tandis que l'or enregistrerait une forte demande. Les milieux financiers rappellent volontiers que la gestion démocrate se traduit par un accroissement du déficit et risque de relancer l'inflation. Une nouvelle crise plus grave que celle dont l'Occident se remet péniblement pourrait aussi voir le jour dans quelques mois. Mais ce réflexe de crainte sera sans doute de courte durée.

### Allemagne

**Frankfurter Rundschau** — Carter est au fond encore toujours un outsider inconnu. Mais, c'est aussi ce qui lui donne de la force... Peu à peu, il est devenu un candidat démocrate classique d'autant plus qu'il doit son élection à la traditionnelle coalition entre l'appareil du parti, les syndicats et les minorités, c'est-à-dire, la coalition des petites gens. C'est envers ces gens-là que Carter a été le plus précis dans ses promesses...

**Frankfurter Allgemeine Zeitung** — Dans beaucoup de capitales de l'Europe occidentale, on aurait préféré voir Ford rester président.

On connaissait ses lacunes et celles de Kissinger (...). Mais personne ne peut dire ce que veut Carter en dehors de sa propre victoire. Il reste à l'Europe suffisamment de raisons pour s'inquiéter ou avoir confiance dans la communauté d'intérêts des peuples occidentaux dans le combat avec l'Union soviétique. Le président américain est aussi toujours un président des Européens, même si ceux-ci ne peuvent l'élire.

### Egypte

**El Ahram** — Le monde arabe doit renforcer sa solidarité en s'appliquant à faire valoir les points suivants: Rétablissement de la compréhension avec l'URSS, définition d'une nouvelle conception pour l'utilisation de l'arme du pétrole, sauvegarde de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) en tant que symbole politique et militaire des Palestiniens, recherche de moyens de pression pour toutes les éventualités. **Al Ahram** met en avant également la nécessité d'entrer d'urgence en contact avec M. Carter et ses collaborateurs, et de ne pas attendre que le nouveau président entre officiellement en fonction, en janvier prochain.

**Al Goumhouria** — Israël cherchera à tirer profit de la situation pour approfondir davantage la brèche entre les Arabes et l'Amérique.

**Al Akhbar** — Si le citoyen arabe n'accueille pas avec satisfaction le succès de M. Carter, il lui reste à espérer que le nouveau président apprendra les vérités du Proche-Orient. Le journal ajoute que M. Ford, même s'il n'était pas partisan des Arabes, avait compris que les intérêts américains l'invitaient à gagner l'amitié des Arabes, ce qui aide à parvenir à un règlement pacifique dans la région.

## LE P.Q.

À la suite de l'éditorial publié samedi dernier, 30 octobre, signé Ivan Guay et intitulé "Le Parti québécois s'est disqualifié", nous avons reçu plusieurs lettres, dont celles-ci qui reflètent assez fidèlement l'ensemble. Une réponse de M. Guay apparaît en bas de page.

Monsieur,  
Dans votre édit de samedi dernier, je me serais attendu à une analyse plus objective et non à des sophismes. Les arguments déployés sans habileté peuvent se retourner contre le Parti libéral.

En réalité, le pire des opportunistes, à quel enseigne loge-t-il? Vous acceptez que M. Bourassa déclenche des élections pres de deux ans avant la fin de son mandat après en avoir nié les rumeurs en septembre dernier. Pourquoi? Parce que le P.Q., dites-vous, refuse de jouer les règles du jeu... Pourtant M. Bourassa-social-démocrate, en attendant la fin de son mandat, aurait permis "honnêtement" aux autres partis fédéralistes de fourbir leurs armes et de se restructurer afin d'offrir à la population "fédéraliste" un véritable choix d'un gouvernement correspondant à ses aspirations. Mais non, en démocrate, vous reprochez au P.Q. son aspiration au pouvoir et son désir, dans un deuxième temps, de promouvoir l'indépendance du Québec par un référendum.

Pourtant cette dualité vous la sanctifiez chez le Parti libéral qui exige à la fois, et un mandat de négocier et un renouvellement de gestion. Sauver "la" Confédération ne masque-t-il pas le but inavoué de sauver "sa" tête. C'est à l'image même de la courte vue du gouvernement libéral, puisque M. Bourassa viole dans cette élection prématurée le droit qu'ont les citoyens de ne juger que l'administration de leurs élus. C'est une chose de changer de gouvernement et c'en est une autre de négocier une nouvelle constitution. Le P.Q. me semblait plus démocratique en ne confondant pas les deux problèmes. Pourtant, il serait facile à Monsieur Bourassa de vider la question du "séparatisme" une fois pour toutes. Il a en main tous les documents et les bilans financiers du "fédéralisme rentable". Pourquoi ne les sort-il pas?...

Tout comme la démagogie sur les modalités du Bill 22, image parfaite d'une confusion des valeurs et d'un plat ventrisme face aux votes des minorités devenues des otages, M. Bourassa préfère utiliser la peur et le chantage au lieu d'une information saine et objective; cette même peur qu'utilisent les "sociales démocratiques" du tiers-monde à l'endroit d'une population (mentalement) sous-développée. Il brandit la menace du Chili, la révolte en Angola, le massacre du Biafra mais oublie par hasard l'épanouissement politique et économique de la Suède, de la Hollande, de la Norvège, de la Finlande, de l'Autriche, de la Belgique... et celui de d'autres "petits" peuples semblables au nôtre qui vivent indépendamment pour mieux pouvoir s'associer à qui bon leur semble, parce qu'ils sont libres de choisir. Il est tragique de constater que l'absence de l'enseignement de la géographie du programme officiel des écoles provoque des aberrations mentales de la sorte.

L'imposture, au contraire, n'aurait-elle pas commencée il y a cent ans quand on a imposé à un peuple un statut sans même le consulter et

ne se perpétue-t-elle pas encore lorsque M. Bourassa refuse lui-même les règles du jeu en exigeant à la fois un mandat pour négocier un Nouveau-Canada et une réélection automatique pour éviter un jugement objectif de son administration?

Drôle de morale publique que de disqualifier un athlète parce qu'aucun ne peut présentement lui faire concurrence. Même si l'on savait déjà que le DEVOIR manifestait souvent l'esprit stérile de son directeur vieillot, faut-il que celui de LA PRESSE devienne aussi tortueux que les puissances financières occultes qui menent la caisse de M. Bourassa? A moins que ne s'applique la triste célèbre phrase de Gérard Filion qui déclarait en son temps que "le peuple québécois n'est pas un peuple comme les autres, mais un peu plus bête..." Ah non!...

Gaston CÔTE  
Longueuil

Cher monsieur,

Votre éditorial du 30 octobre intitulé "Le Parti québécois s'est disqualifié" m'a profondément choqué par son sophisme. Je répugne à vous prêter de la mauvaise foi quoique vous-même ayez moins de scrupules à porter des accusations manifestement non fondées. Je réfère, vous vous en doutez bien, à l'accusation de tricherie que vous portez contre le seul parti au Québec dont l'honnêteté demeure incontestable.

Ainsi, selon vous, le Parti québécois refuserait les règles du jeu! N'a-t-il pas suffisamment démontré son acceptation de ces règles en tolérant pendant trois ans de n'être représenté que par six députés à l'Assemblée nationale alors qu'un bon quart de l'électorat lui avait fait confiance?

Vous écrivez: "En saturant le public de propagande et en tenant autant de référendums qu'il serait nécessaire, il est inévitable que le PQ au pouvoir finirait par avoir la population à l'usure". Penser ainsi c'est véritablement faire peu confiance à la démocratie en tant que système, c'est donner peu de crédit à l'intelligence et au sens des responsabilités du peuple québécois et surtout c'est très peu réaliste que de croire que le gouvernement fédéral, avec les moyens financiers qu'on lui connaît et les intérêts qu'il défend ne chercherait pas à influencer le résultat d'un éventuel référendum.

En fait, monsieur Guay, votre éditorial démontre clairement votre méfiance envers la démocratie. Auriez-vous peur que pour une fois dans leur histoire, les Québécois aient la possibilité de choisir leur régime? Le fédéralisme de 1867 et tous les régimes antérieurs ont été imposés aux Québécois. Et, selon vous, donner à la population du Québec la possibilité d'un choix fondamental disqualifierait un parti politique! Seriez-vous de ceux que la liberté de choix des autres apeure, monsieur Guay?

En fait, un editorialiste clair-

voyant aurait dû écrire qu'aucun fédéraliste ne devrait craindre de voter pour le Parti québécois. Ce serait du même coup: 1) se débarrasser du parti actuel qu'il est urgent de remplacer; 2) avoir, grâce à un référendum, la possibilité de se prononcer pour le fédéralisme.

Comprenez, monsieur Guay, que votre façon de penser est si peu celle d'un démocrate que vous préférez conserver un gouvernement pour le moins insatisfaisant que de laisser aux Québécois la possibilité de se prononcer pour ou contre le fédéralisme! Un référendum est nécessaire sur ce point et devrait être inscrit aux programmes de chacun des partis. Un vote libéral n'est pas plus un choix clair pour le fédéralisme qu'un vote péquiste ne l'est pour l'indépendance. D'ailleurs n'écrivez-vous pas vous-même: "Les citoyens qui sont hostiles au Parti libéral ne sont pas forcément hostiles au fédéralisme". Le Parti québécois est d'accord avec vous là-dessus. C'est d'ailleurs par respect pour ce groupe de citoyens qu'il prône un référendum.

Peut-être, monsieur Guay, irez-vous jusqu'à contester aux Québécois le droit sacré des peuples à disposer d'eux-mêmes?

Pour vous, bien sûr, le référendum n'est qu'une astuce. Car vous ne pouvez vous empêcher de penser que les autres partis soient aussi malhonnêtes que le gouvernement actuel... Seriez-vous victime du climat d'immoralité et de pourrissement qu'il entretient?

Monsieur Guay, vous accusez le Parti québécois d'être opportuniste. L'être serait bien plus de profiter du désir légitime des citoyens de changer de gouvernement pour proclamer l'indépendance nationale. Et

ferons mieux que Bourassa." Et il ajoute: "Ne vous inquiétez pas avec l'indépendance, la question sera réglée honnêtement et démocratiquement avec un référendum." A notre avis, comme nous l'avons déjà écrit dans LA PRESSE, le référendum est la seule façon de réaliser démocratiquement l'indépendance et voici pourquoi.

L'élection de soixante députés péquistes en 1976 n'annulerait pas l'élection des députés fédéraux du Québec en 1974. L'élection de René Lévesque, de Pierre Marois ou de Lise Payette comme députés en 1976 ne rend pas illégitime l'élection de Pierre-Elliott Trudeau, Roch LaSalle ou Claude Wagner en 1971. Comment trancher la question autrement que par un référendum au Québec? A notre sens, il aurait fallu, de toutes façons, un référendum sur la souveraineté politique du Québec après la prise du pouvoir par le Parti québécois. Alors, nous posons la question. Quel mal y a-t-il à promettre honnêtement, avant la prise du pouvoir, de tenir un référendum que, de toutes manières, il aurait fallu faire?

Il est parfaitement normal que le Parti québécois demande à la population le mandat de réaliser la partie de son programme qui est faisable avec les pouvoirs que le Québec possède actuellement et, en plus, le mandat de faire un référendum sur l'indépendance au moment qu'il le jugera opportun. Nous ne voyons pas ce qu'il y a de pas correct là-dedans. Ce que nous voyons, par exemple, ce sont les conséquences positives du référendum pour les Québécois. Premièrement, Bourassa est dans les patates avec son slogan "Non au séparatisme" puisque tel n'est pas l'enjeu de l'élection

condition cependant de poursuivre les politiques de l'ex-gouvernement libéral, en les corrigeant au besoin; à la condition de tirer dans le même sens que cet ex-régime. Belle démocratie qui exige de tout le monde la même pensée et dans laquelle les parties sont tout simplement interchangeables!

M. Guay a le culot de sommer le PQ de choisir entre le fédéralisme et l'indépendance. Comme s'il n'avait pas depuis longtemps choisi de faire un pays, mais démocratiquement. Comme si son double but, gouverner et donner au Québec son indépendance, contenait une contradiction.

Le raisonnement de M. Guay — enteriné par LA PRESSE et son éditeur — ne tient absolument pas. En outre, si son argumentation était raisonnable, il enfermerait le PQ dans une solution qu'il rejette complètement: défendre sa thèse par les armes. Cette solution, nous la laissons à M. Guay et à ses semblables, fanatiques qui refusent au PQ le droit de poursuivre ses buts en empruntant les voies électorales et qui retirent au peuple, incidemment, le droit à disposer politiquement de lui-même.

Mais, Monsieur l'éditeur, en quoi l'existence du PQ fausse-t-elle les règles du jeu électoral? En quoi les exigences souverainistes de ce parti le disqualifieraient-elles et suffiraient-elles à le faire mettre, en quelque sorte, hors-la-loi? Vous conviendrait, Monsieur, de la courte vue, du fanatisme et de la partialité éhontée qui font crier à la disqualification du Parti Québécois. Nous avons, tout de même, été habitués à plus de rigueur intellectuelle!

Bref, l'éditorial du 30-10-76, oeuvre d'un fédéraliste inconditionnel, paraît presque impensable: il faut l'avoir lu pour croire qu'on ait pu écrire des lignes aussi peu raisonnables. Si seulement, Monsieur Lemelin, les mots pouvaient se défendre quand on en use indécement.

Charles GAGNON  
Trois-Rivières

Il faut être vraiment fanatisé (et payé grassement pour l'être) pour signer un éditorial (30 octobre) aussi mesquin que "Le P.Q. s'est disqualifié". Ce ramassis de préjugés et de demi-vérités disqualifie Ivan Guay de toute crédibilité lors d'éventuelles analyses politiques. La voix de son maître a beau constater que c'est par opportunisme que le premier ministre sortant a déclenché ces élections, elle n'en continue pas moins à clamer: il a bien fait, sinon ce serait terrible... Et Ivan débite une subtile apocalypse ou change le gouvernement (ce qui est un bien) devient changer le pays (ce qui n'est pas bien)... Mais, ce qui est pire encore, selon lui, c'est que le Parti québécois refuse les règles du jeu... Son but, d'après lui, n'est pas de corriger les carences en accédant au pouvoir selon le mécanisme normal du régime parlementaire...

En saturant ses lecteurs de propagande, Ivan Guay finira par avoir la population à l'usure... Le Parti québécois ne joue pas le jeu du parlementarisme dans un seul cas: il refuse de se laisser financer par ceux qui voudraient se gaver de fonds publics. Le Parti québécois prend le risque de la démocratie avec tout ce qu'elle comporte de malhonnêteté libérale: des hauts-parleurs aux mains des puissants pour enterrer la voix du libérateur qui essaie de confier à son peuple le goût qu'il a de le voir grandir... L'équivoque n'est pas de se battre démocratiquement pour consulter ensuite, encore; mais l'E-

actuelle. Deuxièmement, les électeurs peuvent voter pour le Parti québécois sans aucune crainte s'ils désirent un gouvernement honnête et progressiste.

Voilà donc pourquoi un grand nombre de citoyens vont voter pour le Parti québécois. Cette fois-ci sont rassemblées les conditions d'une victoire des Québécois: vote anglophone divisé malgré Bryce Mackasey qui est venu sauver le Parti libéral provincial; tiers partis qui peuvent obtenir de 10 à 35% du vote selon les comtés; mécontentement général de la population à l'égard du gouvernement sortant; position honnête du Parti québécois sur le référendum qui rassure les électeurs. Avec tout le réalisme qui s'impose, le Parti québécois nous offre la chance inespérée de sortir de la médiocrité libérale. Comme l'écrivait le futur député de Laporte, "cette fois-ci, c'est la bonne". Que M. Guay se console: en votant "québécois", les électeurs ne feront rien d'immoral, au contraire.

Robert BARBERIS  
Longueuil  
Yves MIRON  
Montréal

Monsieur Roger Lemelin  
Président et éditeur  
Monsieur Lemelin,

Tant qu'il y aura des editorialistes de la trempe de Monsieur Ivan Guay, nous n'échapperons pas aux guerres et aux révolutions. Car, à en croire son éditorial du 30 octobre 1976, le Parti Québécois s'est disqualifié, le jeu électoral est actuellement faussé et le parlementarisme est ruiné par l'action même de ce parti. Vous voyez, Monsieur l'éditeur, la largeur du sens démocratique de votre collaborateur. Pour lui, sans doute, seul un PQ fédéraliste aurait droit d'exister!

Si quelqu'un s'est disqualifié, je n'en vois pas d'autre que Ivan Guay: il s'avère le type même du bien-penseur à oeillères, assez peu objectif, intellectuellement malhonnête, passablement étroit d'esprit et capable de faux-semblant. Si le PQ est un opportuniste, un imposteur et un tricheur, je voudrais bien connaître les épithètes à débiter à M. Guay. En tout cas, sa logique est abracadabrante et son jugement, mal étayé.

LA PRESSE: journal libéral (qui a de la largeur de vue)? journal démocrate? Presque impossible qu'il le soit, Monsieur Lemelin, si vous acceptez en éditorial une position aussi extrémiste.

Ivan Guay craint que le PQ au pouvoir accuserait le fédéralisme d'être responsable des problèmes économiques et sociaux du Québec. Mais pourquoi pas? Au debut de son mandat, il le pourrait certes. Après plus de six ans de pouvoir, on laisse bien encore le droit à Monsieur Bourassa de fuir ses responsabilités et d'accuser continuellement le Parti Québécois d'être responsable de tout ce qui ne tourne pas rond au Québec: grèves, chômage...!

A entendre M. Guay, le PQ pourrait à la rigueur gouverner: à la

quoique consiste à imposer un carcan fédéraliste pour ensuite vanter les mérites de la liberté de manoeuvre... Et tant que LA PRESSE vivra, nous sommes assurés que tout référendum sera combattu et que le Parti québécois demeurera un parti provincial à l'intérieur d'un régime canadien, mais un parti neuf qui pourrait remplacer avantageusement ce parti traditionnel... L'imposture de M. Guay consiste à préférer conserver le statu quo démocratique plutôt qu'un renouveau souhaitable... Et son opportunisme à lui, c'est de tenter de soulever les vieilles disputes au sein du Parti québécois, pour le plaisir de le voir s'entre-déchirer au lieu de concentrer son tir précis sur une cible que M. Guay veut garder intacte... (Il serait mieux de s'ôter de là!) Bref, Bourassa n'aurait pas dû: il va y perdre! "Il a bien fait?" D'accord!

Réjean BROUILLETTE  
Montréal

Monsieur,

En tant qu'editorialiste à LA PRESSE, il serait surprenant que vous n'appuyiez pas le pouvoir établi, les autorités en place. D'un point de vue personnel, il vous est loisible d'être fédéraliste contre vents et marées, malgré les évidences, soit d'un divorce inéluctable entre les Canadiens et les Québécois, soit de l'engloutissement progressif du Québec français dans le Canada anglais. Le respect d'une opinion personnelle, comme celui d'une opinion collective, doit par-dessus tout être reconnu et observé.

Cependant, à voir la manière infamante et basse que vous avez choisie pour descendre le Parti québécois dans votre éditorial du samedi 30 octobre, on peut se demander si vous faites preuve de ce respect élémentaire.

Le Parti québécois, vous le reconnaissez, constitue le principal parti d'opposition. Ce parti est aussi indépendantiste. Cette coïncidence de deux faits est le voeu même de l'électorat. Le principal parti d'opposition représente l'alternative naturelle au parti au pouvoir. Une fois que l'on a reconnu la nécessité de se débarrasser du gouvernement sortant, on voit vraiment mal ce qui pourrait nous empêcher de voter PQ!

Vous parlez de disqualification... Mais alors, si un parti prône un changement de système, qu'il a un nombre d'adhérents, et qu'il est inéluctable aux élections, comment pourrait-il se faire entendre?... Mais alors, pour un indépendantiste, que faire?...

Le PQ, il en est ainsi, doit à la fois remplacer le Parti libéral et mettre en branle le processus d'indépendance, il n'a pas le choix. Il n'y a pas de sombre calcul là-dedans, pas plus qu'il n'y en a dans le fait de poser des priorités. C'est ici qu'intervient le référendum. Celui-ci, ne vous déplaise, n'est pas une tricherie. Il permet justement ce que vous qualifiez d'impossible, soit de faire du PQ d'abord un gouvernement en remplacement du PLQ, et ensuite de faire un choix constitutionnel. Une fois au pouvoir, le PQ, s'il devait être défait plus d'une fois sur le référendum, devrait, alors seulement, se ranger une fois pour toutes et ne plus revenir à la charge si un mouvement favorable n'était pas perceptible. S'il persistait encore, il pourrait alors être tout simplement chassé du pouvoir, car au cas où vous l'auriez oublié, le PQ, dans son programme, ne prévoit pas d'abolir les élections. Il ne compte pas ne tenir que des référendums!

François BROUSSEAU,  
étudiant, Montréal

## S'EST-IL

celà, le P.Q. se refuse à le faire. Cessez d'être sophiste et voyez l'opportunisme où il est: chez les gouvernants actuels qui n'hésitent pas, par démagogie, à apeurer la population avec les épouvantails du séparatisme, du syndicalisme, de la fuite des capitaux, etc. alors que le véritable problème est celui de l'incapacité de gouverner du parti libéral.

Tâchez donc, monsieur Guay, de voir la tricherie et l'opportunisme où ils sont! Votre rôle politique en tant qu'editorialiste est trop important pour que vous continuiez à faire le jeu de ceux qui ont intérêt à anesthésier la population.

Sincèrement,  
Yves PROVOST,  
Outremont

C'est avec surprise que, samedi dernier, nous avons lu l'éditorial de M. Ivan Guay, intitulé: "Le Parti québécois s'est disqualifié". Ce dernier dénonce le référendum et veut enfermer le Parti québécois dans le dilemme suivant: "le PQ doit être franchement et exclusivement séparatiste ou renier publiquement son option séparatiste". Il veut qu'on revienne à la polarisation séparatiste-fédéraliste qui a donné les résultats que l'on sait aux élections de 1970 et 1973. Il prend donc à son compte la stratégie libérale telle qu'exprimée sur les affiches: "Non aux séparatistes." Or, cette stratégie libérale est en train de foirer lamentablement à cause de la position du Parti québécois sur le référendum. Et ce qu'il y a de nouveau dans l'éditorial de M. Guay, c'est que, selon lui, cette position est immorale, malhonnête et même, "une imposture". Voilà qui demande un examen sérieux. M. Guay a-t-il raison de disqualifier le Parti québécois au nom de la morale?

Nous croyons qu'il a tort et voici pourquoi. Ce que dit le Parti québécois lors de cette élection, c'est clair et facile à comprendre. Il dit aux électeurs: "Le gouvernement Bourassa est un mauvais gouvernement; élisez-nous, nous formerons un bon gouvernement." Le Parti québécois nous a convaincu qu'il fera mieux que le Parti libéral dans les domaines de l'assurance-automobile, des services de santé, du climat dans les relations de travail, de la langue, des gens âgés, de la sécurité au travail (accidents, maladies), de l'agriculture, etc. Pas besoin d'avoir beaucoup d'imagination pour concevoir qu'on peut faire mieux dans ces domaines de juridiction provinciale. Il s'agit simplement d'élire une équipe nouvelle qui a des priorités différentes et la volonté politique de les réaliser. Pas besoin d'être docteur en sciences politiques pour comprendre que des hommes comme René Lévesque, Claude Morin ou Jacques Couture ne gouverneront pas le Québec de la même manière que des hommes comme Robert Bourassa, Jean Cournoyer et Oswald Parent.

Donc, le Parti québécois dit aux citoyens: "Votez pour nous, nous

## DISQUALIFIÉ?

N.D.L.R.

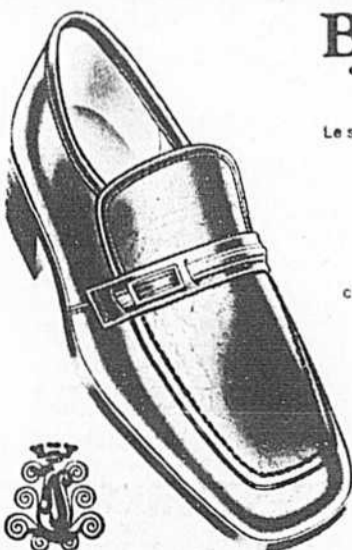
Les campagnes électorales ne favorisent pas la rationalité des débats. Elles exacerbent au contraire l'émotivité. Et, de ce fait, l'intolérance de bien des gens remonte à la surface. Les lettres ci-contre, qui m'accusent d'être "un mercenaire", "une personne" "intellectuellement malhonnête", d'être "fanatisé", d'avoir écrit "un texte truffé de sophismes", d'utiliser "une manière infamante et basse", d'être "grassement payé", etc., témoignent de cette incapacité de bien des gens d'admettre qu'on puisse être d'opinion contraire à la leur sans être une canaille.

Pour le bénéfice des citoyens je résumerai brièvement mon propos. On n'ignore pas que le système électoral actuel est un scrutin uninominal à un tour. Ce qui ne permet pas à l'électeur de dire, dans un premier tour, qu'il est hostile au gouvernement sortant en votant pour le PQ, par exemple, et dans un deuxième tour, de dire qu'il est hostile à la session en votant pour un parti fédéraliste. Le truc péquiste du "référendum" laisse cependant croire à l'électeur qu'il s'agit d'un deuxième tour. Mais ce n'est qu'un leurre. Car, une fois au pouvoir le PQ ne démissionnera pas s'il perd son référendum. Il en tiendra d'autres, bien que la perte du premier référendum le disqualifierait du pouvoir comme s'il s'agissait d'une élection. C'était l'objet de mon article. Entre deux maux, pour lequel un qui ne croit pas à la session, il faut choisir le moindre, qui est actuellement un parti fédéraliste. Il lui faut donc voter au premier et seul tour comme s'il votait au deuxième tour dans un scrutin à deux tours.

Il était nécessaire de mettre en garde les électeurs contre ce truc du PQ: le référendum à répétition et sans perte du pouvoir. Cela ne signifie pas cependant, comme des lettres ci-contre le prétendent, que le PQ ne reconnaît pas au PQ le droit de prendre le pouvoir autrement que par les armes. Mais il ne lui reconnaît pas le droit, comme à aucun autre parti, d'escamoter un aspect aussi important du scrutin. Même si Noël n'est pas loin, ce n'est pas une raison pour se laisser passer un sapin!

Ivan GUAY

## LEONARD



Barker  
of Earl Barton

Le souci du détail caractérise la fabrication des chaussures Barker. Formée et finie à la main, chaque paire est le résultat d'un soin particulier.

Fabriquée en Angleterre en chevreau souple tan ou noir.

Largeurs AA, B&D.  
Pointures 6 à 13.

\$70.00

AUTRES SOULIERS POUR HOMMES EN POINTURES JUSQU'À 14 LARGEURS À PARTIR DE AA

Pointures: 12 1/2 à 14 \$4.00 en sus.

PLACE BONAVENTURE  
878-1140

COMPLEXE DES JARDINS  
288-3435

J. R. LÉONARD

# Une chose certaine: il faut changer le système de garde

SUITE DE LA PAGE A 1

au directeur général, M. Jean-Claude Deschênes, Mme Chapedelaine écrit: "L'anesthésiste demandé, qui demeurait loin de l'hôpital m'a-t-on dit, mit près de 25 minutes à se rendre à la salle d'opération où j'étais prête depuis longtemps déjà. Quand il arriva donc, il était trop tard. L'enfant n'ayant pu être délivré à temps dans le bref délai requis pour le sauver est donc né par voie naturelle et était mort, étranglé par le cordon ombilical."

## Une faille du système

Rejoint par téléphone, M. Jean-Claude Deschênes dira: "Je pense

qu'on met le doigt sur une insuffisance de notre système de garde. Je demande à l'exécutif du Conseil des Médecins d'examiner les modalités du système et de le réviser."

La loi confiée au Conseil des Médecins la responsabilité d'organiser les gardes. D'ailleurs, une révision était déjà en cours et une réunion prévue pour lundi prochain.

## "Ce n'était pas assez..."

Tous les médecins impliqués directement ou indirectement dans ce triste événement m'ont apporté sans hésiter leur collaboration, sans chercher à se dérober aux questions.

Le Dr Jacques Leduc, chef du département d'anesthésie, a expliqué: "Depuis plusieurs années, nous acceptons que l'anesthésiste soit disponible dans un délai d'une demi-heure. Pourquoi une demi-heure? Ce fut une décision empirique. Monter un malade à la salle d'opération, le préparer, l'installer, apporter les instruments, tout cela exige environ ce laps de temps."

Le Dr Leduc exprime son regret de la perte de cet enfant. Il s'interroge: "On ne pense pas que le bébé aurait pu être sauvé. Mais on ne peut pas le prouver, non plus qu'on peut prouver qu'il aurait vécu. Mais ça va sûrement amener une étude et un réaménagement du système de gardes. Je suggérerais que le médecin de garde soit obligatoirement sur place. Après coup, il est facile de dire que ce n'était pas assez d'être disponible dans une demi-heure. Il était plus difficile de le prévoir."

Il précise que l'anesthésiste en cause, le Dr Pierre Martin, couchait généralement à l'hôpital, quand il était de garde, qu'il ne refusait jamais de travailler, qu'il était consciencieux et compétent. Même avant que l'hôpital mette une chambre à la disposition de l'anesthésiste, le Dr Martin couchait souvent sur une civière, la nuit.

## "Ça va changer le système"

A son tour, le Dr Jean-Paul Perreault, président du Conseil des Médecins de l'hôpital Saint-Luc m'exprime son regret extrême de l'accident. Il répète, en substance, les explications du Dr Leduc. "Depuis la reprise des activités nor-

males, on s'est penché sur l'organisation de notre système de gardes. Le Comité d'évaluation médicale et dentaire va être saisi du problème suscité par le cas de Mme Chapedelaine. Je crois que ça va changer le système. Ici... et peut-être aussi ailleurs." La garde sur appel, non seulement en anesthésie mais dans d'autres disciplines, se révèle insuffisante.

## "Pour la protection de tout le monde"

L'anesthésiste en cause, le Dr Pierre Martin, a expliqué: "Sur semaine, quand je suis de garde, je couche à l'hôpital. En fin de semaine, quand je ne redoute pas de problèmes de circulation, je reste chez moi, disponible sur appel."

"Ce samedi-là, au milieu de l'après-midi, n'ayant même pas eu le temps de dîner, j'ai décidé d'aller prendre un bon repas chez moi.

Quand j'ai été appelé, je suis parti immédiatement."

"Vous savez, on ne s'habitue pas à ces choses-là: c'est toujours un drame!" Le Dr Martin convient que, s'il avait été sur place, et si la césarienne avait eu lieu et que le bébé soit quand même mort, il aurait été à l'abri de tout reproche. Aucun doute n'aurait subsisté. "Pour la protection de tout le monde, il vaudrait peut-être mieux que la garde soit faite sur place."

Nous n'avons pu rejoindre le gynécologue, le Dr Pierre Fugère. Mais l'essentiel des faits est confirmé.

## "Sauver d'autres vies"

En rendant public le drame qu'ils ont vécu, Mme Chapedelaine et son conjoint, M. Jean Paquin, n'ont qu'un but: sauver d'autres vies, éventuellement. Ils n'entameront pas de poursuites contre qui que ce soit. "Pas question de

monnayer la mort de notre fils" diront-ils. "Nous voulons protéger d'autres enfants. Nous voulons que le système change."

C'est donc le procès de la garde sur appel. Et l'hôpital Saint-Luc n'est pas le seul établissement où fonctionne ce système.

Les faits sont brutaux: une césarienne s'impose de toute urgence. La patiente est prête et attend. L'anesthésiste de garde arrive trop tard. S'il avait été sur place... peut-être que...

Soulignons, en plus, que dans un hôpital d'enseignement universitaire, l'anesthésie doit obligatoirement être pratiquée par un spécialiste alors que dans d'autres hôpitaux, des omnipraticiens en font.

Mme Chapedelaine a loué la qualité des services de Saint-Luc, de son personnel médical et infirmier. Elle conclura: "On ne peut nous rendre notre enfant. Mais qu'on en sauve d'autres!"

## GARNEAU

SUITE DE LA PAGE A 1

rait: "...On m'a demandé si j'étais intervenu pour imposer à la Société des alcools une société qui s'appelle Polarin. Je réponds non. Si le député de Saguenay veut me reprocher, par exemple, d'avoir transmis un nom, mais sans l'imposer, qu'il me pose la question".

Le Journal des débats rapporte ainsi la fin des propos du ministre sur le sujet, mais la réponse à la question qu'il posait n'est jamais venue puisque le créditiste Camil Samson intervenait dans le débat pour parler des coupures d'électricité et de gaz.

L'enquête effectuée pour la CECO par les caporaux Bernard Couture et Guy Pharaud de la SQ et le procureur Henry Kysersing avait notamment démontré que la société Polarin, incorporée peu après l'accession du Premier ministre Robert Bourassa au pouvoir en 1970, appartenait à trois partisans libéraux bien connus.

Il s'agissait de MM. Jean-Noël Richard, conseiller spécial du ministre Raymond Garneau et ancien secrétaire de la Fédération libérale du Québec; Charles E. Larivée, un organisateur libéral; et de M. Guy Potvin, conseiller spécial du Premier ministre Bourassa.

La transaction inhabituelle qui avait amené une ristourne de \$4,120 est expliquée à la CECO par un des administrateurs de la SAQ, anciennement de la Régie des alcools, par l'intervention directe du ministre responsable de la SAQ, M. Raymond Garneau.

Dans le rapport de la CECO jusqu'ici non publié et dont LA PRESSE a obtenu copie hier, on cite à ce sujet un extrait du témoignage de M. Boissonneault: "M. Garneau m'a demandé si je ne pouvais pas

faire quelque chose pour la maison Polarin."

Plus loin dans le document, la CECO se demandant pourquoi le fonctionnaire avait pris une part si active en faveur d'une entreprise privée, M. Boissonneault répond: "C'était tout simplement à la demande du ministre, étant donné que M. Larivée était un ami de longue date."

Dans le même témoignage, le fonctionnaire Boissonneault précise: "Lui-même (le ministre Garneau) m'a appelé et il n'a pas insisté trop, trop; il m'a demandé si je pouvais faire mon possible pour aider la maison Polarin."

Le témoin a aussi expliqué qu'après l'appel du ministre, il avait trouvé une compagnie qui était prête à faire affaire avec Polarin et lui verser des ristournes.

Le vice-président de cette distillerie, la Park and Tilleford, M. Howard Ratto, a lui aussi expliqué sa participation à cette transaction: surpris de cette demande de la RAQ qui ne commandait jamais d'alcool en fût de sa maison, il avait accepté de verser une ristourne à Polarin. Il a révélé à la CECO qu'il était prêt à vendre son produit à \$1.65 le gallon, mais que le prix fut fixé à \$1.90 pour couvrir cette ristourne.

Le distillateur a aussi révélé à la CECO que sa compagnie n'avait pas fourni à la société d'Etat tout l'alcool qu'on lui avait commandé parce que, entretemps, une autre entente était intervenue entre la distillerie Melchers, le conseiller spécial de M. Bourassa, M. Paul Desrochers, et le ministre Garneau.

Il a aussi déclaré sous serment que les associés dans Polarin avaient été "récompensés" par des octrois de "nouveaux listings" de vins auprès de la SAQ.

## RÉGIE

SUITE DE LA PAGE A 1

signait des ententes administratives avec Ottawa et créait la Régie québécoise qui est responsable de l'administration de cette loi au Québec.

Substantiellement, la Régie limite sa juridiction aux employés des secteurs public, parapublic, ceux du domaine de la construction et du secteur du transport.

En général, la limite d'augmentation de salaire permise en 76 est de 8 p. cent. Il est possible de bénéficier d'une hausse supplémentaire de 2 p. cent qui tient compte du manque à gagner ou de la rétroactivité et un autre 2 p. cent pour l'augmentation de la productivité. En somme, l'on fixait un plafond de 12 p. cent à toute hausse de salaire. Ce pourcentage était considéré alors comme un maximum permmissible si l'on voulait combattre l'inflation avec un certain succès.

Ottawa n'a pas transgressé cette loi, sauf à une occasion, précisément pour annuler une décision de la Commission fédérale sur les mesures anti-inflationnistes dans le cas des employés des Postes.

Les dépassements seraient de l'ordre de 8 à 10 p. cent dans le secteur de la construction; de 13 p. cent pour les infirmières; de 5 p. cent pour les enseignants; de 1 à 2 p. cent pour les cols blancs et de 8 à 10 p. cent pour les cols bleus. Pour les employés de la Commission de formation professionnelle

et ceux de la Société des alcools du Québec, le dépassement est de 3,75 p. cent exactement. Dans ces deux derniers cas, la Régie a rendu son jugement et le fait est public.

Car, fait-on observer à la Régie, le dépassement envisagé de \$200 millions ne compte que pour la première année de la convention collective. Naturellement, ajoutent-on, la rétroactivité fait partie des hausses comptabilisées et vient gonfler, pour les deux prochaines années, les augmentations de salaires des employés des secteurs public et parapublic.

"Nécessairement, le gouvernement pourrait être éventuellement amené à accorder aux policiers et aux employés municipaux ce que le groupe majoritaire a obtenu au niveau des avantages pécuniaires. À la longue, la Régie n'aurait plus sa raison d'être parce que le gouvernement jouerait le rôle qu'il a pourtant confié à la Régie en vertu de la loi."

Quant aux autres travailleurs québécois, ils ne pourraient pas bénéficier du même traitement de faveur parce qu'ils sont assujettis, eux, à la loi fédérale, comme les professionnels et les travailleurs à l'emploi d'entreprises dont le personnel est de 500 personnes et plus.

La situation serait également injuste pour les autres provinces qui ont confié à Ottawa le soin de combattre la hausse des prix et qui acceptent, jusqu'à maintenant, les conséquences qui en découlent. La décision de Québec est aussi très importante à ce chapitre."

## TRUST

SUITE DE LA PAGE A 1

qué: "Je n'ai reçu, cette année, qu'un seul téléphone. Une dame âgée (anglophone) me demandait si l'argent qu'elle nous avait confié en dépôts à terme était en danger."

"Je lui ai immédiatement laissé entendre qu'il n'y avait aucune crainte à y avoir", révèle M. White.

Ce changement d'attitude, le président du Trust Royal l'attribue à la confiance qu'il conserve dans la modération dont font preuve la majorité des Québécois.

"En 1970, ce n'était pas pareil, il y avait un climat d'insurrection appréhendée; aujourd'hui la situation est différente", d'ajouter le fiduciaire.

Sur la question d'une éventuelle sécession du Québec du pacte confédéral canadien, M. White s'est dit confiant que le PQ ne lancerait pas l'ensemble des Québécois dans une aventure financière, sans d'a-

bord établir que le changement est au profit de tous les Québécois.

"Selon M. White, il ne faudrait surtout pas répéter l'expérience de l'Irlande, qui se séparait de l'Angleterre en 1921. Elle a brutalement coupé les ponts et elle en souffre aujourd'hui sur le plan économique."

Des \$15 milliards que le Trust Royal administre pour des tiers au pays et à l'étranger, \$11 milliards représentent l'ensemble des capitaux canadiens dont plus de 25 pour cent (\$3 milliards) constituent les avoirs de résidents québécois.

Une proportion importante de la clientèle du Trust Royal est d'expression française.

La compagnie Trust Royal a connu une croissance phénoménale depuis qu'elle s'est établie au Québec en 1892, pour étendre ensuite ses activités à l'ensemble du Canada, en Angleterre et depuis cinq ans en Floride.

Au chapitre de ses profits, le Trust Royal a augmenté ses bénéfices au rythme de 10 pour cent au cours des dix dernières années.

## Venise de nouveau menacée

VENISE (Reuter) — Les sirènes ont hurlé hier matin à Venise pour mettre en garde les habitants contre la possibilité d'une marée exceptionnellement haute.

Cet avertissement survient dix ans jour pour jour après les inondations catastrophiques qui dévastèrent Venise et Florence en 1966.

Déjà l'"acqua alta" (marée haute) a inondé les parties particulièrement vulnérables de la ville-lagune. Les journaux publient des photogra-

phies illustrant les dévastations d'il y a dix ans, et soulignent que le danger est cette année au moins aussi grand.

Quant au maire de Florence il a déclaré au journal turinois "La Stampa" que les rives de l'Arno, qui traverse le centre de sa ville, ont été reconstruites exactement comme celles qui ne résistèrent pas au flot qui détruisit en 1966 d'innombrables oeuvres d'art. "Le danger est le même aujourd'hui... Si le flot mon-

te, Florence sera submergée comme en 1966", a-t-il souligné.

Le week-end dernier, de fortes chutes de pluie accompagnées de vents violents ont provoqué des inondations de grande envergure dans tout le nord de l'Italie. La place Saint-Marc à Venise a été submergée, et des faubourgs de Milan ont été inondés.

Lors des inondations de 1966, plus de cent personnes avaient péri.



Un des meilleurs placements de notre époque: la Mercedes-Benz 300D. Voyez pourquoi ci-dessous.

# La Mercedes-Benz à moteur diesel

Une voiture qui a énormément de bon sens et qui vous aide à moins sentir les hausses du prix du carburant.

IL EST PEUT-ÊTRE TEMPS pour vous de faire partie des milliers de Canadiens qui conduisent une Mercedes-Benz à moteur diesel. Sans doute ont-ils trouvé qu'elle était une solution sensée à plusieurs problèmes de conduite automobile.

Voici seulement cinq de ses multiples avantages. Puis nous détruirons quelques mythes qui persistent toujours à l'endroit du moteur diesel.

### 1. Bon millage

Selon l'agence américaine de protection de l'environnement, le modèle 300D permet d'obtenir un millage de 29 m/g en ville, et jusqu'à 37 m/g (gallons impériaux) sur la grand-route. Toutefois, le millage obtenu peut varier quelque peu suivant les conditions de conduite.

Toujours selon l'agence américaine de protection de l'environnement, vous pouvez rouler avec un plein d'essence pendant 600 milles sur la grand-route, et plus de 450 milles en ville.

### 2. Pas de mises au point onéreuses

Contrairement aux moteurs à essence, les moteurs diesel se dispensent de systèmes d'allumage capricieux. Ces moteurs n'ont ni vis platinées, ni condensateurs, ni bougies, ni carburateurs, ni distributeurs... autant de pièces dont vous n'aurez plus à vous soucier.

### 3. Un moteur à combustion propre.

En pratique, tous les moteurs à essence doivent être munis d'un dispositif antipollution qui réduit par ailleurs les performances. Ce n'est pas le cas pour le moteur diesel. C'est un moteur dont la combustion est exceptionnellement propre parce qu'il assure une combustion plus régulière du carburant que celle du moteur à essence.

### 4. Sécurité, performances et confort

Les caractéristiques majeures de la 300D sont identiques à celles du fameux sedan 280 Mercedes-Benz. De plus, elle assure des performances qui jamais auparavant n'avaient été associées au moteur diesel. Comme dans tous nos modèles, le souci de sécurité passe en premier. Un habitacle d'acier rigide compose tout le compartiment des passagers.

### 5. Un placement à long terme

Mercedes-Benz a la réputation d'offrir à ses clients des valeurs durables. Les chiffres démontrent que nos voitures se revendent mieux que toute autre voiture classique ou de luxe.

### La destruction de certains mythes

En 1936 apparaît le premier modèle de voiture de tourisme à moteur diesel Mercedes-Benz. Depuis, nous avons vendu plus d'un million de voitures et perfectionné nos modèles à moteur diesel de telle sorte que leur équipement standard comprend: une suspension entièrement

indépendante, une servodirection, un système de verrouillage central, des freins à disque sur les quatre roues. La Mercedes-Benz 300D comprend en outre une boîte de vitesses automatique, une radio AM-FM, des glaces à commande électrique, un dispositif de vitesse de croisière et un climatiseur.

Et pourtant des mythes subsistent.

Premièrement: "Les moteurs diesel font un drôle de bruit." Il ne s'agit pas d'un drôle de bruit mais d'un bruit différent, et seulement au ralenti. Cette différence de son est le produit naturel du processus inhabituel de la combustion d'un moteur diesel.

Deuxièmement: "On se procure difficilement du carburant diesel." En fait, des milliers de stations-service au Canada offrent ce type de carburant.

### Une voiture sensée?

Sans aucun doute, nous vous invitons à faire l'essai d'une Mercedes-Benz à moteur diesel. Jugez-la vous-même. Nous croyons que vous trouverez, tout comme des milliers de Canadiens, qu'elle est une solution sensée aux problèmes actuels de la conduite automobile.

Voyez votre concessionnaire pour faire l'essai d'une Mercedes-Benz ou pour obtenir notre brochure illustrée de 46 pages. Ou encore écrivez à: Mercedes-Benz of Canada Limited, 849 Eglinton Avenue E., Toronto, Ontario M4G 2L5. Renseignez-vous aussi sur nos programmes de location à long terme ou de livraison en Europe.



Le modèle 240D vous permet d'obtenir 25 m/g et plus.

**Mercedes-Benz**   
"Le meilleur ou rien du tout"

NOTA: Un des buts des tests de l'Agence américaine de l'environnement est de permettre de comparer scientifiquement la consommation d'essence des différents modèles de voiture. Les chiffres donnés par l'Agence américaine de l'environnement ne correspondent pas forcément avec exactitude aux millages que l'automobiliste pourrait obtenir.

Vente et service: Montréal, D.K. Automobile Inc., 4815, rue Buchan 735-3581 Québec, (Charlesbourg O.) Chatel Automobiles Ltée, 1350 rue Bouvier, 628-6336 Greenfield Park, (Montréal rive sud) Elegant Motors Inc., 845, boul. Taschereau 672-2720 Bromptonville, (Sherbrooke) Dominick Auto Sport Ltée 567-4008 Ste-Rosalie, (St-Hyacinthe) Garage Chicoine Inc., 84, rue Centre 799-3201

Concessionnaires-service: Granby, Automobiles Piedmont Ltée Rimouski, Rimouski Auto Enr. Cap de la Madeleine, Cap Caravane Enr. Ste-Agathe des Monts Sud, Norelan Inc.

# CKVL poursuit Mathias Rioux pour \$310,000

Au moment même où le retour au travail des grévistes de CKVL semble s'achopper partiellement sur le sort qui doit être réservé à l'animateur Mathias Rioux, les autorités du poste de Verdun ont posé un geste-surprise, hier après-midi.

Ils ont en effet inscrit au greffe de la Cour supérieure une action en dommages contre Rioux lui-même, dont le syndicat veut la réintégration dans son poste, lui réclamant une somme de \$310,000 pour bris de contrat.

Ce qui, on le devine bien, pourrait à nouveau gêner les choses.

Comme ils le prétendent depuis le début du conflit, les dirigeants du poste affirment qu'en raison de

son statut d'animateur, Rioux n'était pas régulièrement syndiqué, et n'avait conséquemment pas le droit de participer à la grève.

En le faisant, il a contribué à faire descendre la cote d'écoute, et il a ainsi causé à ses employeurs une perte fort sensible de revenus.

CKVL lui réclame donc \$100,000 pour perte d'achalandage, \$150,000 pour perte de revenus, et \$60,000 pour perte de popularité.

On sait que M. Rioux était le seul de sa catégorie, si l'on peut dire, à prendre partie carrément pour le Syndicat, les autres animateurs étant rentrés rapidement dans le rang. Et surtout à leur

# La GRC a 1,200 agents pour les pénitenciers

OTTAWA (PC) — En cas de grève nationale des gardiens de prisons, la Gendarmerie royale du Canada pourrait dépêcher environ 1,200 agents qui se chargeraient de la surveillance des pénitenciers à sécurité maximum et à sécurité moyenne, a révélé, hier, un officier supérieur de la GRC.

Cependant, a ajouté l'assistant commissaire J.-B. Giroux, la police ne serait pas en mesure de maintenir sa surveillance au-delà de sept jours. Après cette période, l'intervention de l'armée serait nécessaire.

Mais, selon un officier supérieur des Forces canadiennes, les militaires ne sont pas entraînés pour travailler à l'intérieur des prisons. D'habitude, en cas de mutinerie, les militaires se contentent de surveiller l'extérieur des pénitenciers afin de prévenir les évasions et les meurtres.

Tel est le tableau brossé

par l'assistant commissaire Giroux et le colonel A. C. Wade, chargé des communications entre l'armée et les pénitenciers, au cours de leur témoignage devant le sous-comité des Communes sur les pénitenciers.

Selon l'assistant commissaire Giroux, la GRC et les Forces canadiennes ont déjà fait leurs preuves au cours du mois de juillet 1975, date à laquelle le personnel des pénitenciers avait débrayé.

Pourtant, la prise en charge des pénitenciers par la GRC et les Forces canadiennes nécessiterait un préavis de 24 heures dans le cas de la police fédérale et de 24 heures pour les militaires, ont précisé M. Giroux et le colonel Wade.

D'autre part, à moins qu'il y ait eu prise d'otage ou meurtre, les agents fédéraux ne seraient pas armés.

## LIQUIDATION D'ART

Ne vous y laissez pas prendre!!

vous pouvez visiter une galerie d'art luxueuse, ornée de tapisseries... où vous foulerez d'épais tapis... et le prix de vos peintures montera en proportion de l'élégance de l'endroit... vous pouvez acheter à un encan... tout y va si vite que vous pouvez renchérir... bien trop pour la valeur du tableau... vous pouvez acheter une peinture dans un grand magasin... qui fera lui aussi un profit... OU BIEN... vous pouvez acheter directement chez nous, en évitant tous les intermédiaires et en faisant votre choix parmi une magnifique collection d'oeuvres et de cadres, la plus vaste jamais rassemblée.

**200 8 x 10 \$5**  
DES CENTAINES DE PEINTURES  
FORMAT POUR SALON  
**\$45 seulement**  
Gravures et laques  
oeuvres d'art

**GRATUITEMENT**  
Toute peinture de 16 x 20 (valeur \$35) ou toute peinture de 20 x 24 (val. \$45) vous seront offertes gratuitement à l'achat d'une autre peinture du même format ou d'un format plus grand. Limite: 1 par famille. Très grand choix.

**AVIS AUX ARTISTES**  
Des milliers de cadres taillés à la main directement du fabricant.  
**ENCADEMENT SUR COMMANDE**  
Pas de frais de main-d'oeuvre... nous encadrons photos, carnets ou petit portrait, travail confié à la plus importante maison du genre au Canada.

**JAMES — GROSSISTE EN OEUVRES D'ART**  
"Notre politique: Nous échangeons toute toile en tout temps"

ENTREPÔT ET SALLE D'EXPOSITION  
7101, route Transcanadienne  
Saint-Laurent  
**337-2520**

Depuis la sortie 39, suivre la voie de service ouest. Depuis la sortie 38, emprunter la Côte Vertu vers l'est jusqu'à Cavendish, tourner à droite et suivre la voie de service vers l'ouest.

VENDREDI 10 à 22 h  
SAMEDI 10 à 22 h  
DIMANCHE 10 à 19 h  
(Public non admis du lundi au jeudi)

CHARGES  
Cheques personnels acceptés



## La touche "Canon"...

au bout de vos doigts pour \$19.95 seulement!

Toutes les calculatrices Canon possèdent le clavier spécial mis au point par Canon.

Le coussin de caoutchouc incorporé au clavier crée une légère résistance et assure une entrée fiable des données parce que, chaque fois que vous pressez une touche, celle-ci reprend ensuite rapidement sa position originale. De plus, les touches sont bien espacées sur le clavier et les couleurs différentes utilisées pour distinguer chaque fonction facilitent leur repérage.

La Palmtronic 8M est une calculatrice à mémoire qui affiche 8 chiffres et exécute +, -, ×, ÷, %, √. Les mémoires M1 et M2 permettent de simplifier les multiplications et les divisions en chaîne.

La Palmtronic 8M est petite et ne pèse que 5.6 oz. Comme toutes les calculatrices Canon, la Palmtronic possède de gros chiffres faciles à lire, et vous offre la fameuse touche "Canon".

**\$19.95**  
ou moins (avec étui) plus non comprises

**Canon** Calculatrices, appareils photo et copieurs.  
Toronto - Montréal - Vancouver

## Une caisse propre pour un Québec propre

Vous pouvez faire quelque chose.

Souscrivez à la caisse propre. Envoyez votre contribution au

**Parti Québécois**

C.P. 540, station Youville, Montréal, Québec.

## LES GRANDS DOSSIERS DE L'ACTUALITÉ

### LES SYNDICATS EN CRISE

Pierre D'Amboise et André Gauthier

explosif ?  
rassurant ?  
inquiétant ?

Pour la première fois deux journalistes ont osé analyser un dossier actuel et brûlant de l'actualité québécoise: les SYNDICATS. Un document unique.

en vente partout 152 pages \$4.95

Si vous désirez recevoir ce livre chez vous, retournez ce coupon aux

EDITIONS QUINZE 3465 chemin de la Côte des Neiges, Montréal

Nom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Ville \_\_\_\_\_ Tel. \_\_\_\_\_  
 chèque  mandat postal Ajoutez 25 cents pour frais d'expédition.

**Quinze**

# Des appellations contrôlées? Oui madame. À prix très abordables? Oui monsieur.





Comment cela se peut-il? C'est simple. Nos spécialistes vont en France négocier l'achat de vins directement avec leurs producteurs. Puisque nous en achetons ainsi d'énormes quantités, nous réussissons à obtenir des prix très avantageux. Nous importons alors ces vins dans des containers spéciaux pour les embouteiller ici et vous les présentons sous notre étiquette maison.

C'est donc vous qui en profitez.

Et la qualité? Indiscutable! Nous procédons à plusieurs tests de dégustation ainsi qu'à de nombreuses analyses chimiques. Vous pouvez nous croire, rien n'est laissé au hasard. **Des appellations contrôlées, vous dites? Oui madame! Oui monsieur!** En France, l'Institut national des appellations d'origine fait respecter rigoureusement ses critères d'évaluation: aire délimitée de production, encépagement, teneurs minimales en sucre du moût et en alcool du vin, rendement maximal à l'hectare, taille de la vigne, méthodes de culture et de vinification.\*

Trois vins nouveaux d'appellation contrôlée vendus à prix abordables. Les amateurs qui connaissent déjà le Nuit St-Jean ont intérêt à essayer le nouveau Saint-Émilion et le nouveau Bordeaux de la Société pour découvrir encore une fois que des vins de qualité ne se vendent pas nécessairement à prix élevé. La qualité n'est pas hors de prix.

\*Ref: Dictionnaire des vins, Larousse, édition 1975, p. 49.

Beaujolais	
Nuit St-Jean a.c.	\$3.85—750 ml \$2.45—375 ml
Saint-Emilion a.c.	\$3.55—750 ml \$2.15—375 ml
Bordeaux a.c.	\$2.95—750 ml \$1.80—375 ml

## Honni soit qui mal y boit.



**SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC**

## Une assemblée contradictoire par jour à CFCF

par Laval LE BORGNE

Les anglophones de Montréal ont le privilège, le plaisir ou l'avantage d'avoir 4 heures d'assemblées contradictoires à la radio par jour.

Et ils ne se gênent pas pour dire, presque à l'unanimité, au programme de John Robertson, du poste CFCF, qu'ils haïssent Robert Bourassa, qu'il est un traître, qu'ils ont perdu toute confiance en lui.

Du même souffle, ils affirment qu'ils vont voter pour l'Union nationale, même s'ils ne savent pas trop ce que ce parti leur propose et s'ils trouvent parfois son programme ambigu.

Depuis mercredi, de 10h à midi (et de 18h à 20h alors que la station rediffuse le programme du matin), ils participent à une assemblée contradictoire par jour; l'animateur-vedette du poste reçoit à chaque émission les candidats de trois partis politiques qui se présentent dans l'un ou l'autre des comités anglophones de Montréal.

Mercréd, Nick Auf der Maur, de l'Alliance démocratique, George Springate, du PLQ et Harold Fairhead de l'UN, candidats dans Westmount, ont défendu les couleurs de leurs formations respectives.

M. Springate, du PLQ, a subi le supplice de la douche écossaise et ça lui a fait tellement mal qu'il s'est emporté à deux ou trois reprises pour rabrouer nettement ses interlocuteurs.

### Félicité puis rejeté

Héro des anglophones avec l'animateur John Robertson, depuis la violente campagne radiophonique qu'il a menée contre la loi 22 il y a un an, il a été chaudement félicité par chaque auditeur qui l'a remercié d'avoir défendu si courageusement la cause de la minorité anglophone du Québec — bataille qui lui a d'ailleurs valu son expulsion temporaire du PLQ.

Mais du même souffle, chacun des auditeurs — à l'exception de deux — l'ont condamné, l'ont froidement rejeté, pour avoir selon eux trahi la cause en se portant candidat du parti de M. Bourassa.

Avec la même unanimité, les auditeurs ont souhaité qu'il se soit présenté pour l'Union nationale plutôt que pour le PLQ. M. Springate a répondu à cela qu'il avait eu des rencontres avec l'UN, mais qu'après mûre réflexion, il en avait rejeté le programme et avait décidé de réformer le PLQ de l'in-

terieur en se présentant dans Westmount.

(Quelques heures plus tard, M. Springate, qui avait défendu la position du PLQ sur la question, a changé d'idée et a déclaré à The Gazette que M. Bourassa devra changer immédiatement la loi 22 ou l'expulser à nouveau du parti.)

Hier, c'était au tour de Bryce Mackasey, du PLQ, Bob Keaton, de l'Alliance démocratique et Frank Donaldson, de l'UN, candidat dans Notre-Dame-de-Grâce.

M. Donaldson eut beaucoup de difficultés à répondre aux attaques de MM. Mackasey et Keaton qui se sont plu à qualifier le programme de l'UN de programme séparatiste.

M. Donaldson a refusé d'endosser ou de condamner, par un oui ou par un non (comme l'exigeraient ses deux adversaires) la position officielle de l'UN sur la constitution, qui réclame la juridiction exclusive pour le Québec sur les pouvoirs résiduels, l'immigration, les communications et sur d'autres questions.

### Payette vs Robertson

Accusant ses deux adversaires de vouloir le mettre en boîte par ces questions simplistes, il s'est contenté de dire qu'il favorisait une plus grande décentralisation vers les provinces de pouvoirs présentement détenus par le fédéral.

Mais même si MM. Keaton et Mackasey ont semblé avoir le dessus sur le candidat de l'UN dans cette partie du débat, cela n'a pas empêché la majorité des auditeurs de rejeter M. Mackasey et d'exprimer leur volonté de voter pour l'UN.

Ce matin, l'animateur John Robertson déroge à la formule des assemblées contradictoires avec les candidats des comités anglophones.

Il présente plutôt une confrontation entre deux vedettes des médias électroniques, Mme Lise Payette, candidate du PQ dans Dorion, (un comité formé à 75 p. cent d'électeurs francophones) et lui-même. Étant donné la forte personnalité des deux adversaires, et leur vaste expérience de la radio, cet affrontement entre une indépendantiste et un fédéraliste risque d'être un des meilleurs spectacles électoraux de la présente campagne, du côté des anglophones, à tout le moins.

## Eviter le poison...

"Si vous offrez un verre d'urine et un verre de poison à une personne qui meurt de soif, elle va nécessairement boire l'urine, en se disant qu'au moins, elle n'en mourra pas!"

C'est ainsi que l'animateur du poste CFCF, M. John Robertson, explique le comportement des anglophones dans la présente campagne électorale. D'après ce que ses auditeurs lui disent chaque jour, il se dit convaincu que chez les électeurs anglophones, le sentiment d'avoir été trahis par M. Bourassa (le poison) les force à voter pour l'Union nationale (l'urine).

"Je sais que M. Biron essaie de

convaincre les anglophones que son parti goûte bon", a-t-il ajouté, "mais il n'y arrivera pas."

Par ailleurs, il croit que plusieurs candidats libéraux peuvent mordre la poussière dans des comités anglophones le 15 novembre prochain, dont MM. Mackasey et Springate.

"Je ne serai pas surpris du tout que les libéraux soient battus dans au moins 5 comités anglophones, Pointe-Claire, Robert-Baldwin, Notre-Dame-de-Grâce, Westmount et D'Arcy McGee", a-t-il confié à LA PRESSE au cours d'un bref entretien téléphonique hier.

## Bourassa est chahuté par des "péquistes" à trois assemblées

par Daniel L'HEUREUX

Nouvelle journée perturbée, hier, dans la campagne de Robert Bourassa: il a rencontré des chahuteurs à l'occasion de trois des quatre assemblées auxquelles il a participé.

Le bal a commencé dans Saint-Henri où M. Bourassa, parlant d'abord et surtout en anglais, était allé vanter ses changements à la loi 22, tout en invitant son auditoire composé de plusieurs immigrants, à "écarter la menace séparatiste".

C'est sur ces mots qu'un jeune homme se leva et lança au chef libéral: "Qu'est-ce que tu fais des droits des francophones? Tu recules!"

Le chahut venait de s'emparer de cette assemblée à laquelle participaient 400 personnes.

"Le Parti québécois, répliqua le premier ministre, a décidé de déléguer systématiquement des personnes qui font honte au Parti québécois... il y avait des voyous, hier..."

Rappelons que la veille, M. Bourassa avait été copieusement chahuté à La Pocatière de même que mercredi à Thetford Mines. Mardi, son assemblée de Port-Alfred avait également été quelque peu perturbée. Dans chacun de ces cas, y compris à Saint-Henri, les adversaires du premier ministre laissaient plus ou moins ouverte-

ment percevoir leur sympathie pour le Parti québécois.

### Le conflit de l'Hydro

Mais hier, c'est aux syndiqués de l'Hydro, en grève depuis le début de la semaine, que M. Bourassa a eu à faire face. Il y en avait près d'une centaine qui l'attendaient à Pointe-aux-Trembles, dans le comté de Lafontaine, mais qui n'ont fait que manifester à l'extérieur, ne pénétrant pas à l'assemblée libérale où M. Bourassa a pu parler en toute quiétude à quelque 500 partisans. Il n'a été chahuté qu'à sa sortie.

Mais c'est à Saint-Jérôme que M. Bourassa a rencontré sa foule la plus hostile de la journée, alors que les gars de l'Hydro formaient la majorité des 500 personnes qui attendaient le chef libéral dans un centre d'achats. Le premier ministre a été conspué du début jusqu'à la fin.

"Vous avez pas besoin de faire les voyous", a lancé M. Bourassa à ceux qui le huaient. Ce n'est qu'en parlant du conflit de l'Hydro qu'il a pu réussir à se faire entendre.

Et à ce sujet, le premier ministre a été beaucoup plus nuancé que les jours précédents, alors qu'il affirmait que les syndiqués faisaient cette grève pour obtenir que des "poursuites criminelles" soient retirées et que des jours de grève soient payés. M. Bourassa a



Robert BOURASSA

repris ces affirmations mais en précisant clairement que les dirigeants syndicaux ne partageaient pas son interprétation. Si c'est une question d'interprétation, a-t-il dit, le conflit est réglable à court terme.

Toutefois, loin de s'engager à

## Les vieux partis ont toujours vécu de ça!

—Samson

par Ingrid SAUMART

DRUMMONDVILLE — M. Camil Samson n'a pas été surpris par le scandale du patronage à la SAQ dont les détails ont été rendus publics hier. "Malheureusement, ce n'est qu'un coin de la couverture que l'on vient de lever, a déclaré M. Samson. Ce n'est qu'un échantillon de ce que vous ne voyez pas parce que les vieux partis ont toujours vécu à même le patronage érigé en système."

C'était hier, la journée la plus occupée de M. Samson depuis le début de la présente campagne électorale alors qu'il a participé à une émission radiophonique au poste CJRD de Drummondville, serré des mains dans les deux centres commerciaux et qu'il était l'orateur-vedette d'une assemblée publique en soirée.

Reçu à l'hôtel de ville par le maire Philippe Bernier qui a rappelé une "soirée mémorable passée avec M. Samson dans un hôtel de la région", le chef du ralliement créditiste en a profité pour promettre d'alléger le fardeau municipal en mettant à la disposition des villes de province, des prêts sans intérêt.

Il a également profité de son passage à Drummondville pour affirmer qu'un gouvernement créditiste verrait à encourager la petite et moyenne entreprise par un système de subventions et de prêts sans intérêt émis par le biais



Camil SAMSON

de l'Office de crédit du Québec et ce, afin de développer l'économie régionale qu'il a qualifiée de stagnante. "Pour nous qui ne reconnaissons pas les multinationales comme le font les tenants du libéralisme économique, l'entreprise privée est le meilleur moyen d'assurer la santé économique du Québec." M. Samson a également promis des exemptions d'impôt pendant quelques années pour les compagnies désireuses de s'im-

poser à l'Hydro les recommandations Cournoyer sur les quelques questions de fond qui demeurent en litige. M. Bourassa s'est au contraire employé à démontrer aux syndiqués de l'Hydro que d'imposer ces recommandations à la société hydro-électrique ne pourrait qu'inciter celle-ci à boycotter l'application des clauses qu'on lui aurait dictées, et de les rendre par conséquent inefficaces.

Percevant sans doute que les syndiqués de l'Hydro n'étaient pas tous des libéraux, M. Bourassa n'a pu résister à la tentation de les narguer un peu:

— Etes-vous pour Jean-Guy Cardinal (le candidat à PQ dans Prévost)?

— Oui, répondirent-ils en chœur.

— Etes-vous pour le bill 63, de demander le chef libéral?

La seconde question fut moins appréciée et obtint une réponse pour le moins plus confuse. Également à Saint-Jérôme, M. Bourassa a participé à une émission de ligne ouverte au cours de laquelle il a reçu plusieurs appels hostiles.

On lui a parlé des libéraux et de la SAQ, de son équipe "de députés avariés", du travail de René Mantha dans Taillon au sujet duquel justement, M. Bourassa a répondu en demandant si M. René Lévesque allait produire "la liste de ses lutteurs" dans le comté de Dorion.

La journée du chef libéral s'est toutefois terminée sur une meilleure note pour lui, puisqu'il a pu parler, sans être perturbé, aux 500 partisans qui l'attendaient à Amos en Abitibi.

## C'est une vieille histoire...

"C'est une vieille histoire, c'est du vieux stock. On a tout répondu à ça en décembre 1975. Louis-Gilles Francoeur (l'auteur de l'article du Devoir) se fait le perroquet de Jean-Pierre Charbonneau, qui est candidat péquiste. Comment se fait-il qu'il ne parle pas des \$5,000 que René Lévesque a reçus de Melchers? Ça aussi, c'était connu."

Voilà comment, sans accepter d'entrer plus dans le cœur du sujet, M. Bourassa a commenté devant les journalistes, la manchette du Devoir sur la prise en mains de la SAQ par les libéraux. M. Bourassa ajoutera tout au plus qu'il trouve curieux que Le Devoir n'ait pas cité les parties du rapport qui disaient que la situation a été corrigée à 80 pour cent.

Au cours d'une émission de ligne ouverte, M. Bourassa a cependant ajouté, en réponse à une question, que le ministre des Finances, M. Raymond Garneau, avait justement mis fin au patronage qui existait depuis 1942.

"René Lévesque devrait être le dernier à parler du patronage de la RAQ parce qu'il a été ministre de 1960 à 1966", a dit le chef libéral, sans plus de précisions.

## LA CAMPAGNE A LA CAMPAGNE



par Pierre Foglia

Il me fait plaisir, aujourd'hui, de vous communiquer les résultats du premier sondage électoral scientifique et précis à n'avoir jamais été tenu en la commune de St-Prospère, comté de Champlain. Voici:

- libéraux: un petit peu moins que la dernière fois;
- créditistes: un tout petit peu plus;
- péquistes: un tout petit peu plus;
- unionistes: un tout petit peu plus.

Je rappelle que les chiffres ci-

dessus ne concernent que le village de St-Prospère, et que toute extension de ce sondage à l'échelle provinciale, serait d'une utilisation malhonnête de la science statistique.

Voici maintenant quelles ont été les méthodes de travail, parce que vous vous doutez bien qu'on ne fait pas un sondage à St-Prospère comme on en fait dans Rosemont.

A la campagne, la qualité d'un homme se mesure au temps qu'il prend pour se faire une idée, et surtout, une fois faite, cette idée, à la manière qu'il la dira sans la dire, tout en laissant entendre qu'il se pourrait bien que, parce qu'il me semble que, ah non, je n'ai jamais dit ça, mais j'dis pas non...

Ce n'est pas que les villageois aient moins le courage de leur opinion que les citadins, c'est plutôt que, lorsqu'on est 950 en plein champ, à habiter sur la même rue, ou bien on fait attention de ne pas choquer son voisin, ou bien on déménage dans un bungalow à Trois-Rivières où on ne connaît pas son voisin.

Donc, première règle pour un sondage en milieu rural: éviter les

## Un premier sondage sur St-Prospère

questions directes, prendre le plus long détour possible. J'ai obtenu des résultats surprenants en parlant de la température, ou au bar de l'hôtel, en disant tout simplement: "Ouais...". Une demi-heure après, mon voisin de gauche, qui se trouvait à être un nommé Adélaïde Frigon, me répondait à son tour: "Ouais...". Après cela, ce ne fut plus qu'une question de temps, deux heures environ, avant que le gars me dise que cette année, il n'irait pas voter, parce que ce sont "tous une bande de maudits taxés, des taxes icitte, des taxes là, qu'ils mangent dont tous d'a m..."

Frigon figure dans mon sondage à titre d'élément flottant de l'électorat St-Prospérien. C'est par un détour encore plus long, que j'ai appris le mécontentement des paysans de St-Prospère. Me promenant dans le rang "D'en Haut", j'ai vu passer une mouette au-dessus des labours, et m'en suis étonné à un cultivateur: — Le fleuve est pourtant loin?... — Elles viennent, elles, seulement pour les labours, m'expliqua-t-il. Elles mangent les vers

derrière la charrue. Elles n'ont pas de manières, elles vous sifflent quasiment ras les oreilles...

— Peut-être bien qu'elles savent que la terre est grasse par ici!

— Ouais, mais nous on ne vit pas gras par exemple!... et le reste est venu tout seul: en baissant les quotas de production de lait, les rouges du fédéral ont fait perdre beaucoup d'argent aux producteurs laitiers du village, jusqu'à \$10,000 pour certaines fermes. Fausse manoeuvre que tentent actuellement de corriger les rouges provinciaux en versant des indemnités aux plus durement touchés. "Le petit bonbon après la grande tape sur le nez..." a bougonné le mécontent.

Donc, je savais que les cultivateurs de St-Prospère étaient en colère. En rattachant cette information à d'autres de sources aussi certaines que, par exemple, le secrétariat de la mairie où Benoit Gagnon confie à tout venant: "Cette année, les cultivateurs vont voter péquiste à 75 p. cent"; en passant par le vieux Ovide Trudel, qui a fait l'objet d'une précédente chronique dans laquelle il exposait

sa foi indépendantiste; en remontant jusqu'au maire Henri Couture, dont le frère Paul a été sollicité par les péquistes du comté pour être candidat; en mettant tout cela ensemble; n'importe quel enquêteur d'un journal moins sérieux que LA PRESSE, eût volontiers tiré à la une de son journal: "St-Prospère est en train de passer aux mains des péquistes."

C'eût été une grossière erreur. C'eût été ignorer la seconde règle: lorsqu'on fait un sondage en milieu rural, ne tenir aucun compte de ce que les gens disent. Parce qu'ils disent n'importe quoi, rien que pour savoir ce que toi, tu penses. Bien penaud fut ce journaliste-là, qui s'en venait à la campagne pour faire parler les habitants, quand il se rendit compte au bout d'une semaine que c'était toujours lui l'interviewé.

Ainsi, le secrétaire de la mairie ne lance-t-il son 75 p. cent de péquistes, que pour juger l'étonnement de ses interlocuteurs. Étonnement ravi?... Voilà dépeint un nouveau péquiste. Étonnement douloureux?... Voilà un homme avec lequel il y a peut-être moyen de s'entendre, apprécie le secré-

taire qui est aussi organisateur libéral.

Ainsi, également du frère du maire, qui a laissé courir la rumeur qu'il serait peut-être candidat péquiste, juste assez longtemps pour donner l'impression, avant de refuser, qu'il n'était pas si près qu'on pouvait le croire du parti au pouvoir, chose que lui ont déjà reprochée les éléments les plus radicaux de l'Union des producteurs agricoles dont il est le président.

Ainsi aussi du père Ovide, qui calculait qu'en avouant son nationalisme, je le colporterai aux quatre coins du village, et qu'amenés, les organisateurs des autres partis viendraient le distraire de son ennui en tentant de récupérer sa clientèle.

Ainsi enfin, des cultivateurs qui veulent contre le gouvernement mais qui auront bien trop peur de voter contre lui, parce qu'on leur raconte, le soir à la veillée, des histoires de méchants loups qui croquent les pensions.

C'est d'ailleurs la conclusion de ce sondage à St-Prospère: plus on est loin dans les bois, plus on a peur du loup.

# élections

## LA CAMPAGNE



### Une autre modification

Bryce Mackasey entend faire l'impossible pour changer une autre disposition de la loi 22, celle qui touche les professions.

«Si notre parti est reporté au pouvoir, comme je le crois, je me battrai pour amender cette partie de la loi qui force les membres de corporations professionnelles à réussir un examen de français pour pouvoir exercer leur profession», a-t-il dit hier, au cours d'une assemblée contradictoire dans son comté de Notre-dame-de-Grâce.

Il répondait à une question posée par une jeune femme qui s'est identifiée comme une infirmière licenciée qui avait échoué son examen de français.

«Cela ne veut pas dire que je suis contre la loi 22, a-t-il ajouté, parce que je maintiens que le français doit être la langue officielle au Québec et c'est normal.»

Hué à ce moment-là par une bonne partie des 300 personnes qui remplissaient à pleine capacité la salle du YMCA du NDG où se déroulait l'assemblée, le porte-étendard libéral des anglophones a rétorqué: «Essayez donc d'en avoir autant en Colombie-Britannique; c'est exclusivement l'anglais qui est la langue officielle là-bas». Cette réplique a été suivie de protestations de l'auditoire qui lui demandait de revenir au Québec.

### On peut voter d'avance

Les électeurs que leurs obligations professionnelles forceront à s'absenter de leur circonscription le 15 novembre pourront voter dans des bureaux de scrutin spéciaux les 12 et 13 novembre.

La Loi électorale du Québec stipule que les personnes habilitées à voter dans ces bureaux spéciaux comprennent les employés des chemins de fer, des postes et des messageries, les marins, les missionnaires et les voyageurs de commerce.

### Loi 22 et écoles privées

Le candidat libéral du comté de L'Acadie croit que la Loi 22 devrait aussi s'appliquer aux écoles privées anglophones qui perçoivent des subventions provinciales.

Mme Thérèse Lavoie-Roux, ex-présidente de la Commission des écoles catholiques de Montréal, a affirmé hier, dans une interview, que la Loi 22 sur la langue officielle sera soumise à un travail de sappe, à moins que les écoles privées anglophones ne soient accessibles qu'aux étudiants du «milieu anglophone».

La Loi sur la langue officielle ne s'applique qu'aux écoles publiques, rappelle Mme Lavoie-Roux, qui deviendrait probablement ministre de l'Éducation advenant que le Parti libéral soit reporté au pouvoir.

La candidate libérale est d'avis que les subventions aux écoles privées de langue anglaise devraient être annulées pour les institutions qui acceptent des élèves non anglophones.

De nombreux immigrants, dont les enfants ont connu l'échec aux tests linguistiques imposés aux écoles publiques anglophones, ont enregistré ceux-ci dans des écoles privées afin de contourner la loi.

### Bourassa ne veut rien dire

AMOS — Le premier ministre Bourassa s'est refusé hier soir à lever le voile entourant la démission du député Roger Houde d'Abitibi-Est.

Participant à une assemblée libérale à Amos, M. Bourassa, interrogé par LA PRESSE, a commencé par nier qu'il y ait une affaire Houde.

Puis se ravisant et levant les bras au ciel, il se décida à dire qu'il n'avait pas l'intention d'ajouter quoi que ce soit à la déclaration de M. Houde la semaine dernière, à l'effet qu'il ne se représentait pas parce que la Sûreté du Québec n'a pas accéléré le processus d'enquête sur de prétendues irrégularités dont se serait rendue coupable son organisation en 1973.

### Les principaux sont mécontents

La Fédération des principaux du Québec affirme que les récents amendements annoncés par le ministre de l'Éducation vont tout à fait à l'encontre de l'objectif premier de la Loi 22.

Rendre obligatoire une connaissance suffisante de la langue anglaise au plus tard en troisième année de l'élémentaire, souligne la Fédération, c'est, à toutes fins utiles, décréter que l'anglais sera enseigné dès la maternelle ou la première année, ce qui vient en contradiction avec l'intention de la loi, qui veut accorder priorité au français au Québec.

Pour les principaux du Québec, la seule solution est l'intégration de tous les immigrants au secteur francophone, l'établissement d'un réseau d'écoles anglaises pour les véritables anglophones, et, progressivement, l'institution d'un seul réseau d'enseignement en français, assorti d'un enseignement efficace de l'anglais, langue seconde.

### Robidas appuie le PQ

Le maire de Longueuil, M. Marcel Robidas, vient d'annoncer publiquement son appui au Parti québécois dans la campagne électorale qui précède l'élection du 15 novembre prochain.

Maire de Longueuil depuis 1966, M. Robidas a fait sa déclaration au cours d'une assemblée du candidat péquiste dans L'Assomption, M. Jacques Parizeau.

M. Robidas a été défait comme candidat progressiste-conservateur à l'élection fédérale de 1972.

### On ne parle pas de Réal

ROUYN — Le chef créditiste, Réal Caouette, héros de l'Abitibi, ne joue aucun rôle dans l'actuelle campagne provinciale.

Non seulement, il n'a émis aucune déclaration en faveur de Camil Samson, mais les candidats créditistes de la région n'ont pas, jusqu'ici, mentionné son nom dans la campagne provinciale.

Cependant, M. Caouette semble avoir réconcilié tous ses ennemis autour de son lit de malade et une campagne de souscription a été lancée par le maire de Noranda, le Dr Achille Juneau, un unioniste, pour payer son amende à la suite du procès intenté et gagné contre lui par l'ex-candidat péquiste et ex-député unioniste, Antonio Flamand.

Les dons, paraît-il, sont venus de gens de toutes les allégeances politiques, preuve qu'ici, personne n'en veut plus à Réal.

### Rappeler le gérant à l'ordre

Pour le chef de l'Union nationale, le gouvernement fédéral est un «gérant» qui se sont donné les parties contractantes qui ont donné naissance à la confédération en 1867.

Mais, selon M. Rodrigue Biron, le «gérant» s'est mis à donner des ordres à ceux qui lui ont donné le jour et il est temps que les provinces récupèrent leurs prérogatives, comme le voulait la thèse «autonomiste» de M. Maurice Duplessis. Un de ces droits serait, selon lui, la compétence complète sur la langue d'usage dans les communications aériennes.

### Lalonde ne sait pas trop

M. Fernand Lalonde était, hier soir, dans le comté de Marguerite-Bourgeoys où il est candidat libéral. Une petite assemblée politique réunissait quelque 120 anglophones venus spécialement pour lui poser des questions sur le trop fameux Bill 22.

On a demandé à M. Lalonde «comment on comptait maintenant mesurer la connaissance de la langue» pour l'inscription des enfants à l'école anglaise.

M. Lalonde a répondu qu'il s'agit là d'un problème car on croyait que les tests seraient justes mais ils semblent avoir soulevé partout des mécontentements. Que faire alors? M. Lalonde avoue ne pas trop savoir. «Il faudra trouver une solution, un moyen d'évaluation, peut-être des entrevues avec les parents, ou encore... je ne sais, il faut étudier la question».

## L'affaire de la RAQ

# Bourassa le savait et a trompé la population

—Lévesque

par Pierre-Paul GAGNÉ

Le chef du Parti québécois, M. René Lévesque, a accusé le premier ministre Bourassa, hier, d'avoir trompé la population quand il disait ignorer l'existence d'un système de patronage et de corruption à la Société des alcools du Québec.

Se référant à la manchette du journal Le Devoir d'hier, M. Lévesque a soutenu que l'aspect le plus grave du scandale de la SAQ était certes le fait que le premier ministre Bourassa était au courant de l'affaire depuis au moins 15 mois.

«Ça fait assez curieux, a-t-il déclaré hier, quand on se réfère au journal des débats de l'époque et qu'on se rend compte que M. Bourassa, devant l'insistance des députés péquistes à vouloir connaître la vérité, accusait ceux-ci de lancer des ballons et de faire du salissage.»

«Il est assez clair, maintenant, a-t-il ajouté, que M. Bourassa trompait la population sur cette question comme sur bien d'autres

et que la population saura le juger le 15 novembre prochain.»

### Système de patronage

De l'avis du chef péquiste, l'article du journal en question, lequel se réfère à un dossier secret de la Commission d'enquête sur le crime organisé, démontre en détail «un système de patronage politique et de corruption qui sert à financer la caisse électorale du Parti libéral ainsi qu'à engraisser les amis du régime».

«Tout ça correspond, a-t-il dit, à une sorte d'extorsion permanente assez analogue au système de protection dont se sert la pègre.»

«D'ailleurs, a-t-il noté, il n'est pas surprenant du tout, en lisant les conclusions du rapport, de constater que ce système de patronage et de corruption à la Société des alcools du Québec «a permis à la pègre de s'infiltrer et d'exercer son chantage jusque dans les milieux politiques.» (comme on sait, les conclusions du rapport relient le nom de M. Frank Dasti à toute l'affaire.)

## C'est au Solliciteur général de répondre

—Choquette

(PC) — C'est le Solliciteur général Fernand Lalonde qui devrait maintenant répondre aux questions au sujet d'un système de patronage à la Société des alcools du Québec, a déclaré hier l'ancien ministre de la Justice Jérôme Choquette.

M. Choquette, qui est maintenant chef du Parti national populaire, a refusé de «faire des déclarations fracassantes» au sujet de l'article paru hier dans Le Devoir.

Conférencier devant les étudiants de l'École des Hautes études commerciales, M. Choquette a admis avoir reçu de la Commission d'enquête sur le crime organi-

sé un rapport de cette affaire vers la fin de juillet 1975.

Il a affirmé avoir confié le rapport au lieutenant Chartrand, de la Sûreté du Québec, afin qu'il enquête sur les faits relatés par la CECO.

L'enquête avait pour but d'obtenir des preuves suffisantes pour que des accusations soient portées contre certaines personnes impliquées.

Lors d'un remaniement ministériel, le 31 juillet 1975, M. Choquette est passé du ministère de la Justice à celui de l'Éducation. Le 26 septembre suivant, il démissionnait non seulement comme minis-

tre mais aussi comme membre du Parti libéral et s'en allait siéger dans l'opposition.

M. Choquette n'est donc pas en mesure de dire jusqu'à quel point la Sûreté du Québec a poursuivi son enquête ni quels en ont été les résultats.

Ce serait, a-t-il dit, «fondamentalement contraire aux meilleurs intérêts de l'administration de la justice», qu'il utilise dans la présente campagne électorale les faits qui ont été portés à sa connaissance alors qu'il était ministre de la Justice.

Il a expliqué que bon nombre d'enquêtes confiées à la police avortaient plus tard faute de preuves suffisantes.

Dans l'affaire du patronage à la SAQ, bon nombre de faits ont déjà été révélés par LA PRESSE et le Montreal Star, a-t-il dit. Il a aussi souligné que des accusations avaient déjà été portées contre M. Paul-Émile Giguère, un directeur de la SAQ ainsi que contre une autre personne.

Il s'agit maintenant de savoir si au cours de l'enquête la SQ a mis à jour des faits permettant de porter d'autres accusations. Et cela, lui maintenant un simple député de l'opposition, il ne le sait pas. C'est au Solliciteur général de le dire, a affirmé M. Choquette.

## L'enquête se poursuit

—Lalonde

Fernand Lalonde déclarait hier soir n'avoir pas lu l'article du Devoir faisant état du patronage politique au sein de la SAQ, mais il lui a semblé qu'il s'agissait de la même chose que ce qui fut publié dans LA PRESSE en décembre 1975.

Le solliciteur général avait alors admis qu'un rapport lui avait été remis. De plus, depuis le début de l'enquête sur la SAQ, plusieurs rapports d'étape ont été transmis à M. Lalonde. «D'ailleurs, des poursuites judiciaires ont été en-

treprises dès le printemps, mais je ne peux rien dire, c'est sub judice».

De toute façon, a ajouté M. Lalonde, «l'enquête se poursuit et n'est pas encore terminée. Je ne dirai pas si ce qui a été publié dans Le Devoir, est vrai ou non, je ne veux pas nuire à l'enquête».

M. Lalonde s'est dit étonné de voir «cela sortir en pleine campagne électorale... ça arrive par hasard... les petits copains peut-être entreprennent une campagne de salissage».

## Que Garneau démissionne

—Biron

par Denis LORD  
envoyé spécial de LA PRESSE

HAUTE-RIVE — Le chef de l'Union nationale réclame la démission du ministre Raymond Garneau pour sa participation à l'affaire Polarin, qui a de nouveau fait surface hier.

«Je commence à comprendre pourquoi le rapport de la CECO a été gardé secret», a commenté M. Rodrigue Biron, hier, alors qu'il était de passage à Haute-Rive, dans une tournée qui l'a amené de la Gaspésie à la Côte-Nord, puis dans la région de Québec.

Selon lui, il est grand temps que le premier ministre Bourassa fasse pour celui qu'il appelle désormais «l'accusé Garneau», ce qu'il a fait il y a deux ans pour «l'accusé Boutin» (l'ex-député de Johnson, M. Jean-Claude Boutin, battu par la suite par M. Maurice Bellemare), qu'il exige sa démission, s'il espère encore préserver son gouvernement de tout soupçon de mal-administration.

«Un gars ben propre, ce monsieur Garneau», lance M. Biron, tout en se plaisant à rappeler que

c'est le numéro deux du gouvernement, le dauphin de M. Bourassa, qui se fait prendre la main dans le sac. Il a fait nommer une foule de ses amis à la Société des alcools, il a même fait constituer une compagnie pour faire encore plus de profits à même les transactions de la SAQ.»

Il ne croit pas toutefois que la réapparition de cette autre «affaire» chez les libéraux à ce moment précis, soit de nature à imprimer un tournant à la campagne électorale. Il estime que si tournant il y a eu, c'est plutôt quand M. Bourassa a fait volte-face sur la loi 22 pour, selon lui, récupérer un électoral anglophone qui lui échappait, perdant du même coup toute sa crédibilité.

A ses yeux, «l'affaire Polarin» contribue au «climat malsain» qui règne actuellement au Québec, dans le domaine social et dans l'économie. Elle démontre, selon lui, «tout comme dans le cas de la Baie James», que les libéraux «administrent les projets collectifs du Québec pour eux-mêmes et non pour les Québécois». Pas étonnant que les travailleurs de la SAQ n'aient plus confiance dans ce gouvernement, ajoute-t-il, en rappelant leur récent conflit.

### L'Hydro

Plus tôt dans la journée, le chef de l'Union nationale avait été accueilli à Sept-Îles, à l'heure du petit déjeuner, par une vingtaine de grévistes de l'Hydro-Québec venus s'enquérir de sa position exacte par rapport à leur conflit.

Il a réussi à s'attirer les applaudissements du groupe, quand il a appuyé une de leurs positions dans le litige qui veut que l'Hydro renonce à toute nouvelle poursuite judiciaire pour les gestes illégaux qu'on a imputés aux syndiqués au cours des derniers mois.

Il a rappelé que son parti proposait d'abolir le droit de grève dans le secteur public pour le remplacer par un système de négociations permanentes et d'arbitrage obligatoire. Il n'a toutefois pas mentionné que son programme prévoit, avant toute négociation, l'adoption d'une loi établissant d'avance la masse salariale de l'État.

Interrogé d'autre part sur l'industrie de la construction, M. Biron s'est dit favorable à l'abolition des bureaux de placement syndicaux, mais il n'a pas encore de solution de rechange à proposer.

ment dans lequel le gouvernement sortant du premier ministre Bourassa était tombé.

Visitant l'usine de la Pratt and Whitney à Longueuil, hier midi, M. Lévesque a reçu un accueil triomphal de la part de plusieurs centaines de travailleurs syndiqués de l'endroit.

Monté sur une table, le chef péquiste leur a livré un discours improvisé portant notamment sur la nécessité de «civiliser» les multinationales qui, bien souvent, exploitent de la pire façon les travailleurs québécois. (Comme on sait, les employés de cette entreprise ont vécu, en 1974 et 1975, une grève qui a duré presque deux ans.)

Au même endroit, M. Lévesque a dû répondre à de nombreuses questions venant de travailleurs anglophones et immigrants sur des sujets comme la loi 22, l'indépendance et le référendum.

Aujourd'hui, le chef péquiste reprend sa tournée provinciale: il visitera notamment les circonscriptions de Saint-Hyacinthe, Chambly et Sorel.



Raymond GARNEAU

## Garneau dit qu'il n'a rien à se reprocher

Le ministre des Finances et candidat libéral dans Jean-Talon, M. Raymond Garneau a indiqué hier en réponse aux journalistes qu'il n'avait rien à se reprocher quant aux prétendues allégations de malversations contenues dans un rapport de la CECO relativement aux opérations de la Société des alcools du Québec.

M. Garneau a demandé à ses interlocuteurs: «Pourquoi ressortir cette vieille affaire en campagne électorale? Il n'y a rien de neuf là-dedans?» d'ajouter le ministre qu'a service égal pour le consommateur de vins il était normal d'avantager un intermédiaire du Québec plutôt que celui de la Colombie-Britannique.

### Le blâme sur le PQ

Affirmant qu'il n'a jamais été avisé de ce «rapport secret» de la CECO et qu'on ne lui a jamais demandé de témoigner, M. Garneau a fait porter le blâme de cette affaire sur le PQ «qui fait faire la job par d'autres», laissant ainsi entendre que le dossier avait été rendu public par des intermédiaires favorables au PQ.

Le ministre a par ailleurs soutenu que le fait de suggérer des noms «ce n'est pas les imposer» et qu'il continuera de faire son travail comme il l'a toujours fait.

# élections

Et bien d'autres choses...

## Les sondages de CKAC seraient contraires à la Loi électorale

par André BELIVEAU  
Alerte par une "demande d'interprétation" émanant du Parti libéral, le président général des élections du Québec, le juge François Drouin, vient d'aviser la station radiophonique CKAC qu'elle viole la loi électorale en suscitant des appels de ses auditeurs pour leur demander leur préférence parmi les candidats et les partis engagés dans la course électorale.

salaires des personnes impliquées, déboursés pour les interurbains qui sont toujours à frais virés, etc." — et sont donc illégaux.

CKAC estime pour sa part que la loi l'autorise à continuer de diffuser "des émissions de nouvelles et de commentaires qui sont faites de la même façon et d'après les mêmes règles qu'en dehors de la période électorale".

Au Bureau du président des élections, l'un des deux adjoints de M. Drouin nous a affirmé que même les émissions de ligne ouverte et les sondages des journaux sont illégaux en période électorale s'ils ne sont pas commandités par un candidat ou un parti. Même le débat Bourassa-Levesque à CKAC était illégal, a-t-il soutenu.

"Mais nous n'intenterons sûrement pas de procédure nous-mêmes, a déclaré cet adjoint, qui a insisté pour garder l'anonymat. Ce qui n'empêche pas ceux qui se sentiraient lésés d'aller se plaindre devant les tribunaux."

Les sanctions prévues pour ce type de contravention sont une amende de \$100 à \$500 et un emprisonnement n'excédant pas six mois pour toute personne qui permet, tolère ou participe de quelque manière à l'infraction. Elles n'ont cependant jamais été appliquées.

"Si on écoute le juge Drouin, souligne M. Pierre Beland, directeur à CKAC, on n'aurait plus le droit de rien faire. Ni consulta-



Le juge François DROUIN

tions, ni sondages, ni lignes ouvertes, ni entrevues dans la rue. Même la déclaration de Louis Laberge appuyant le PQ n'aurait pu être diffusée. Cela va loin, et c'est un peu gros. En pratique, ce n'est peut-être pas de la censure, mais c'est pas loin de la censure. C'est à se demander si on est dans la même démocratie qu'on pensait..."

Dans le régime actuel, les stations de radio et de télévision sont soumises au Canada à la loi sur la

radiodiffusion et aux règlements qui en découlent, lois et règlements administrés par le CRTC.

Ceux-ci stipulent que "la programmation offerte par le système de la radiodiffusion canadienne devrait être variée et compréhensible et qu'elle devrait fournir la possibilité raisonnable et équilibrée d'exprimer des vues différentes sur des sujets qui préoccupent le public".

Ils précisent également qu'en période électorale, le temps d'antenne accordé aux candidats et aux partis politiques doit être réparti équitablement. Mais rien, dans cette loi et ces règlements, n'interdit les consultations électorales non commanditées — sous réserve des dispositions relatives à l'utilisation frauduleuse des ondes.

Les stations de radio et de télévision sont également soumises à la loi électorale du Québec en période électorale. Celle-ci les mentionne spécifiquement à l'article 372-2b, qui stipule que n'est pas considérée comme dépenses électorales "la diffusion par un poste de radio ou de télévision d'une émission de nouvelles ou commentaires, à la condition que cette émission soit faite de la même façon et d'après les mêmes règles qu'en dehors de la période électorale, sans paiement, récompense ou promesse de paiement ou de récompense".

## On aurait bien aimé aller en Chine mais on ira en Algérie

par Huguette LAPRISE  
envoyée spéciale de LA PRESSE

Neuf agriculteurs de la Gaspésie quitteront leur ferme à la mi-novembre pour aller visiter les communes agricoles socialistes en Algérie. Ils avaient projeté un voyage en Chine populaire, mais les récents événements dans ce pays les empêchent de réaliser le rêve qu'ils caressaient depuis un an déjà.

Sur la table de la cuisine de la maison de ferme de Elphège Dupont, producteur laitier de Saint-François-Xavier-des-Hauteurs, petit village agricole de l'arrière-pays gaspésien, à quelque 60 milles au sud-est de Mont-Joli, des exemplaires de la revue Chine populaire, des bouquins qu'on est plus habitué de voir sur la table de travail d'un professeur d'université ou d'un étudiant gauchiste: Karl Marx, de F. Engels, La Lutte des classes, la Seconde guerre d'Indochine.

Elphège Dupont, père de six enfants, et fermier dans la cinquantaine, a passé une partie de sa vie sur sa terre qu'il a achetée en 1950 pour \$2.800, avec un cheval et deux petites vaches. Il n'a qu'une septième année. Il est retourné à l'école, à l'éducation des adultes et a fréquenté l'École d'agriculture à l'Université de Rimouski par après, pendant trois ans à temps plein.

Il cite Mao qu'il appelle le "pauvre vieux", parle du petit livre rouge, de cette Chine qu'il veut visiter, mais ce sera plus tard, quand le climat socio-politique sera stabilisé.

Le "pauvre vieux"

"Mais, dit Elphège Dupont, le "pauvre vieux" est mort, sa femme a été arrêtée. Ils ont des problèmes en Chine. Alors, sous la recommandation de l'ambassade, le voyage a été annulé. Nous ne sommes toutefois pas fâchés d'aller en Algérie visiter les coopératives agricoles, les communes socialistes et la barrière verte qui a été érigée le long du Sahara pour endiguer la sécheresse."

Le 20 novembre, à moins de changement, il devrait, avec Étienne Caron, Claude Boucher, Fernand Boucher, Pierre Dufort, Samuel Boucher, Marc Langis, Gilles Dubé et John Brillant, s'en voler à destination d'Algérie, et ils seront ensuite dirigés vers les communes où ils vivront pendant toute la durée de leur séjour.

Divers organismes et institu-

tions, qu'il demande de ne pas nommer, financent les frais de transport du voyage. Les autres frais sont absorbés par les fermiers eux-mêmes. Le but de ce voyage est d'étudier des modèles de vie communautaire afin de les appliquer dans la région gaspésienne, s'il y a lieu.

"Nous n'amenons pas nos femmes, précise Elphège Dupont. On nous a dit que ce serait un voyage très difficile."  
"Mao disait, ajoute-t-il, qu'un médecin spécialisé devrait vivre six mois dans un milieu défavorisé, gratter les pores, oeuvrer dans les rizières. Quand il reviendrait, il comprendrait mieux la douleur humaine, les milieux défavorisés."

Déçu de Lesage

"Les bourgeois, poursuit-il à un moment donné, il va falloir les mettre à l'ordre. Je suis prêt à une révolution dans la rue, dans n'importe quelle ville. Moi, je ne crois pas que si un gars gagne \$50.000 par année et un autre \$5.000, que c'est juste. Il y a trop d'inégalités sociales dans le système capitaliste."

Elphège Dupont est devenu indépendantiste deux ans après que Lesage eût dit: "Maitre chez-nous!"

"J'étais un libéral, un mordu comme mon père, ma mère, toute la famille. Déçu, j'ai pris ma carte du RIN."

Il exhibe devant tout le monde sa carte de membre du Parti québécois dont il est très fier, car les villageois libéraux disent que les pequistes n'arrêtaient pas pendant la campagne électorale de discuter, de crier, de faire du flin-flin et qu'aux élections, ils sont les premiers à voter libéral. Ce qui ne manque pas de faire grimper dans les rideaux Elphège Dupont.

Sa femme témoigne de sa fidélité au Parti québécois. Le matin, elle lui a dit qu'elle enverrait \$25 pour la sainte Vierge à ses sœurs qui sont religieuses en Afrique. Elphège a dit: "Si tu fais ça, je vais envoyer \$50 au PQ."

Il se montre toutefois réaliste: "Je ne veux pas que nous prenions le pouvoir cette fois-ci. Avec toute la M... que les libéraux ont sur les bras, Jeux olympiques, déficit budgétaire, Baie James, nous allons perdre notre nom car nous ne pourrions pas nous en sortir. Je ne veux qu'une opposition saine. Après, on s'occupera de reconstruire les distances. D'ici à Ottawa, c'est trop loin!"

30 p. cent d'indécis

## Un sondage donne au PQ huit points d'avance sur les libéraux

Un sondage réalisé par le Centre de recherches sur l'opinion publique, pour le compte du quotidien Montréal-Matin, place le Parti québécois en tête dans la présente course électorale, avec 31,3 pour cent, suivi des libéraux avec 22,8 pour cent, de l'Union nationale, avec 10,5 pour cent, les deux autres partis, le Parti créditiste et le Parti national populaire ne recueillant respectivement que 3,1 et 1,6 pour cent.

82,2 pour cent des personnes interrogées n'expriment pas de choix, tandis que 6,1 pour cent ne favorisent aucun parti politique et 5,1 pour cent refusent de donner leur opinion. Ce pourcentage d'indécision grimpe à 36,5 pour cent chez les non francophones.

Le sondage a été réalisé à partir de 1.336 interviews téléphoniques à travers la province, dont la moitié dans la région métropolitaine de Montréal.

En province et à Montréal

La popularité du PQ est sensiblement la même en province (30,2) qu'à Montréal (32,5). Même chose pour le PLQ choisi par 23,8 p.c. des répondants en province et par 21,7 à Montréal. L'Union nationale de son côté montre une certaine percée dans la forteresse libérale de Montréal (9,8) mais sa remontée est plus exiguë en province, où elle recueille 11,2 pour cent des suffrages. C'est auprès des non francophones qu'elle progresse le plus rapidement, avec 22 pour cent des préférences.

Ce sondage indique par contre une chute très nette de la popularité du Parti national populaire et de son chef et n'augure rien de bien pour les créditistes de M. Camil Samson, qui doit se contenter de 1,4 pour cent des voix en province.

Levesque le plus populaire

En même temps que le PQ prend la tête au plan du vote populaire, la popularité de M. René Levesque dépasse celle de M. Bourassa. M. Levesque obtient en effet 27 pour

cent des préférences, par rapport à 19 pour cent pour M. Bourassa, 8 pour cent pour M. Rodrigue Biron, 4 pour cent pour M. Jérôme Choquette et 3 pour cent pour M. Camil Samson.

En dépit de la percée unionniste dans le bloc non-francophone de Montréal, le Parti libéral du Québec demeure le favori des anglophones. Cependant, c'est surtout chez les anglophones qu'on affirme n'appuyer aucun parti.

Seulement 26 pour cent des personnes interrogées se déclarent très satisfaites ou satisfaites du gouvernement actuel, alors que 68 pour cent sont soit peu satisfaites soit pas du tout satisfaites.

La préoccupation prédominante des Québécois touche le domaine des relations de travail.

Les questions constitutionnelles ne préoccupent que 3 pour cent des personnes interrogées, tandis que les non-francophones placent net-

tement les problèmes linguistiques en tête de leurs préoccupations.

Bref, le sondage confirme la présence de l'Union nationale dans cette course, la débandade du Parti national populaire, l'avance du Parti québécois non seulement à Montréal mais aussi en province et une profonde insatisfaction à l'endroit du gouvernement.

Mais il affiche aussi un nombre record d'indécis dont le comportement sera crucial pour sceller l'issue du scrutin.

### Evolution des intentions de vote au Québec

	U	PQ	RC	UN	PNP	AUTRES	NSP/REUS
Octobre 1973 (1) (CROP)	35,2	21,1	9,8	4,0	—	0,5	29,5
Octobre 1975 (2) (CROP)	21,0	28,8	7,1	7,3	—	—	32,7
Avril 1976 (3) (CROP)	21,5	31,6	6,9	7,6	9,8	—	22,7EE
Mai 1976 (4) (Gallup)	23,0	30,0	6,0	6,0	4,0	1,0	31,0
Octobre 1976 (5)	22,8	31,3	3,1	10,5	1,6	0,9	29,7

(1) Radiomutuel, (2) Montréal-Matin, (3) Radio-Canada, (4) La Presse, (5) Montréal-Matin.

### Intentions de vote des électeurs

	PQ	PLO	UN	PC	PNP	AUTRES	AUCUN	NSP	REUS
TOTAL	31,3	22,8	10,5	3,1	1,6	0,9	6,1	18,2	5,1
Montréal	32,5	21,7	9,8	1,7	2,0	1,1	7,2	18,4	5,6
En province	30,2	23,8	11,2	4,1	1,3	0,8	5,1	18,1	5,1
Francophones	35,8	21,6	8,2	3,8	1,5	0,7	5,1	18,2	5,0
Non francophones	9,5	28,6	22,0	—	2,1	1,8	10,7	18,1	6,5
Hommes	32,9	22,4	12,0	3,8	2,1	1,1	7,1	14,7	3,8
Femmes	29,9	23,1	9,2	2,5	1,2	0,8	5,2	21,4	6,7
18-24 ans	18,8	18,6	7,6	4,7	0,6	1,2	5,8	9,9	2,9
25-34 ans	14,1	18,0	8,8	1,9	1,9	0,8	7,3	14,6	2,7
35-44 ans	27,2	20,6	13,9	4,4	1,7	0,6	7,2	20,0	4,1
45-54 ans	20,8	26,4	9,7	3,5	0,7	0,7	5,6	25,0	7,6
55 ans et plus	13,5	31,0	12,7	2,2	2,6	1,3	4,4	22,7	9,6
Scolarité:									
7 années et moins	21,8	28,9	10,4	5,2	2,4	—	4,7	21,3	5,2
8 à 12 années	29,6	22,2	11,3	3,4	1,9	1,1	5,8	19,0	5,8
13 à 15 années	41,3	17,4	10,5	2,3	0,6	1,7	7,0	13,4	5,8
16 années et plus	40,0	22,3	8,5	—	0,8	0,8	7,7	16,9	3,1

Si les élections provinciales au Québec avaient lieu aujourd'hui, pour lequel des partis suivants voteriez-vous? (Énumération des partis.) Si indécis ou refus, y aurait-il quand même un parti que vous seriez actuellement tenté d'appuyer?

## Les manufacturiers croient que la séparation favoriserait les étrangers

TORONTO (PC) — Rodrigue Bilodeau, président de l'Association des manufacturiers canadiens, a prédit hier que la séparation du Québec évincerait les manufacturiers canadiens du marché québécois, au profit d'intérêts étrangers.

"La raison fondamentale, a expliqué Rod Bilodeau aux membres de l'Empire Club, en est que nous assisterions à une importante fragmentation des marchés."

"À ce moment-là, estime Bilodeau, il est probable que les manufacturiers canadiens, qui ont déjà du mal à rester concurrentiels, devront céder le pas à des concurrents étrangers."

En cas de séparation, ce ne serait pas uniquement les Québécois qui en paieraient le prix. "Un bon nombre de Canadiens à travers le pays verront également leur emploi menacé", a précisé le prési-

dent de l'organisme qui regroupe la plupart des grandes compagnies manufacturières canadiennes.

M. Bilodeau s'inquiète de l'hostilité croissante entre Canadiens anglais et Canadiens français. Il ne comprend pas les Canadiens qui haussent les épaules devant la menace séparatiste, en disant qu'il faut laisser partir les Québécois s'ils le désirent, sans en réaliser

toutes les implications.

Selon lui, les hommes d'affaires ont la responsabilité d'expliquer aux Canadiens qu'ils paieront eux aussi le prix de l'indépendance.

Président d'une compagnie canadienne, la Honeywell, Bilodeau craint une réduction de son chiffre d'affaires et la mise à pied d'une partie du personnel si le Québec se sépare.

## Un cataplasme, nous ne sommes pas dupes

"C'est un cataplasme sur une jambe de bois! Voilà ce que c'est que les \$22 millions que le gouvernement Bourassa doit nous donner. \$22 millions d'élection. Nous ne sommes pas dupes, il l'a annoncé juste avant les élections pour acheter notre vote", s'écrit Elphège Dupont, leader des fermiers gaspésiens au pl. fort de la contestation des agriculteurs québécois qui sont allés manifester à Ottawa, cet été, pour protester contre la baisse des quotas de production décréte par le gouvernement fédéral.

"Ces \$22 millions représentent pour moi un \$1.200. Il me faudrait \$15.000 pour que je reparte du bon pied," dit Claude Boucher, un jeune fermier de 26 ans, qui a repris la ferme familiale, il y a trois ans, encouragé par la nouvelle politique gouvernementale qui avait été annoncée au préalable. Il a touché ces huit ou neuf derniers mois, des chèques de \$68, \$1.80, \$180, \$0.69. Il s'attend à faire faillite mais, tête dans les mains, il espère encore de l'aide des gouvernements.

"Je suis si découragé, dit-il. Un matin, les vaches n'étaient pas aux barrières. Je ne suis même pas allé les chercher. Ce jour-là, je ne les ai pas traitées."

Selon Jean-Louis Lepage, directeur régional de l'Union des producteurs agricoles à Rimouski, la situation est dramatique. Sur 3.400 producteurs de lait et de boeuf

(dans les régions de Rivière-du-Loup, Témiscouata, Rimouski, Matapédia, Matane et cinq paroisses du comté de Bonaventure), 400 sont comme Claude Boucher, au bord de la faillite.

Les agriculteurs estiment que si les millions de M. Bourassa ne s'inscrivent pas à l'intérieur de la loi de stabilisation des produits agricoles, ce ne sont que des "millions d'élections". Car, croient-ils, cette aide ne règle que la moitié du problème cette année. Il n'est pas solutionné pour autant l'an prochain alors qu'on prévoit une autre légère baisse des quotas de production du lait.

La situation des agriculteurs, qui n'était déjà pas enviable, a empiré quand le gouvernement fédéral a décrété le 1er avril 1976, que les quotas de production du lait étaient baissés de 20 p. cent. En même temps, il a fait savoir que la subvention brute de \$2.66 les 100 livres de lait restait la même et que par contre, les frais d'exportation de \$0.65 étaient portés à \$1.35. Il reste donc aux producteurs laitiers \$1.31 net la livre de lait comparativement à \$2.01.

Cette diminution des quotas a été néfaste pour l'ensemble des producteurs laitiers, particulièrement pour les producteurs qui avaient fait de nouveaux investissements en fonction d'une politique gouvernementale qui devait s'échelonner sur cinq ans.

# élections

La Presse

MONTREAL, VENDREDI 5 NOVEMBRE 1976

## VERDUN

# Lucien Caron s'inquiète surtout de sa majorité

par Nicole BEAUCHAMP  
 Dans la ville-comté de Verdun, rouge depuis plus de 30 ans, personne ne s'interroge sur l'issue du scrutin. Tout le monde lorgne les élections municipales de novembre 1977: le député libéral et conseiller municipal, Lucien Caron, soigne sa carrière provinciale en songeant à une entrée triomphale à la mairie de Verdun!

"La mairie? Tout dépend de ce que va m'offrir Robert (Robert Bourassa) après les élections. Je ne veux pas rester back-bencher à l'Assemblée nationale", affirme Lucien Caron. Mais il reprend: "Je huile bien ma machine parce que ma majorité sur la scène provinciale est importante pour aller à la mairie. J'éprouverais beaucoup de déception si j'étais élu avec une majorité inférieure à 10,000 voix".

On comprend dès lors avec quel entêtement farouche, il a refusé — malgré les pressions du Parti libéral — de poser sa candidature dans le comté de Sainte-Anne afin de céder sa place au député fédéral Bryce Mackasey dans Verdun.

En reculant devant la volonté de Lucien Caron, le PLQ courbait en fait l'échine devant toute une ville. Le candidat libéral, un homme d'affaires prospère à la quarantaine, le clame bien haut: "Tout le conseil municipal endorse et supporte ma candidature." Parmi ces conseillers figure M. George O'Ralley, le fils de l'ancien député libéral du comté, victorieux aux élections de 1962 avec une majorité de 10,274 voix. En 1973, M. Ca-

ron a porté cette majorité à 11,496 voix.

La question linguistique (les anglophones forment 11 p.c. de la population du comté) contribuera peu à rogner cette majorité libérale. Les anglophones se sont pour la plupart agglomérés dans l'ouest du comté où se trouvent leurs écoles, et les francophones gisent surtout dans l'est. Du reste, tout Verdun — à commencer par le conseil municipal — baigne dans un bilinguisme "exemplaire" aux yeux du candidat libéral.

**L'UN et l'Alliance**  
 Les candidatures de Mark Arnold Wainberg sous la bannière unioniste, et de Seymour Small sous l'étiquette de l'Alliance démocratique, ne le font pas sourcilier. Le premier habite Notre-Dame-de-Grâce, l'autre vient de Greenfield Park. Les Verdunois ne cachent pas leur allergie au parachutage, à moins qu'il ne s'agisse d'un candidat "très spécial" comme Claude Wagner en 1966.

De la même manière, les gens de Verdun — à l'instar du candidat libéral — n'ont jamais digéré le redécoupage de la carte électorale qui, en 1973, a amputé un quartier de la ville maintenant englobé par le comté de Sainte-Anne. Cette réaction s'explique en partie par le mouvement de migration de la population du sud-ouest de Montréal, mouvement que soutient un sens de la promotion sociale. Verdun se différencie des quartiers plus défavorisés du comté voisin de



Ste-Anne et abrite une population de classe moyenne dont les revenus familiaux gravitent autour de \$9,000.

Au fur et à mesure que leur situation financière s'améliore, beaucoup de gens quittent Pointe-Saint-Charles (comté de Sainte-Anne) pour s'installer à Verdun en attendant de s'offrir un beau logement plus neuf à LaSalle. On dénote ainsi un assez fort pourcentage de cols blancs qui émigrent de Verdun à LaSalle.

La ville-comté se dépeuple lentement. Avec 31 p.c. de personnes âgées de plus de 55 ans, elle se classe deuxième au Québec sur la liste

des villes où l'on dénombre le plus de retraités.

Pour cette raison, même si Lucien Caron allègue que sa "campagne est faite", il ne néglige pas de promener son style débonnaire dans les clubs et résidences de l'âge d'or. Cette préoccupation transpire dans le programme qu'il adresse à chacun des électeurs: agrandissement du Manoir de Verdun, au autre HLM pour les personnes âgées. Pour le reste, son bureau de comté bourdonne à longueur d'année comme un dépanneur des petits problèmes des électeurs et diffuse à lui seul l'image du bon papa-gâteau.

**Le PQ s'acharne tout de même**  
 Le candidat péquiste, Yvan Fortin, n'a cependant pas capitulé devant un adversaire semblable. Natif de Verdun ou il vit toujours, cet ancien directeur d'organisation de comté pour le PQ, travaille d'arrache-pied à affaiblir la majorité de Lucien Caron. Son prédécesseur, Jean-Paul Ross, avait recolté 7,943 voix aux élections de 1973.

Yvan Fortin tentera donc de renforcer le vote péquiste en s'attaquant particulièrement au secteur francophone du comté: "La ligne de démarcation se trace aisément, dit-il. Des rues Hickson à Woodland, on retrouve des électeurs

francophones qui ont tendance à voter pour le PQ. Des rues Woodland à Fayolle, c'est nettement un vote anglophone et libéral."

En fait, le candidat péquiste spéciale lui aussi sur les élections municipales de novembre 1977. "Tout le monde sait ici que Lucien Caron veut prendre la relève du maire Gariépy. Il va probablement démissionner comme député ce qui entraînerait des élections complémentaires dans Verdun."

A vrai dire, Yvan Fortin cravache doublement son cheval de bataille depuis plusieurs mois déjà. Avec lui, des péquistes de Verdun ont mis sur pied le Comité des affaires municipales. Ce comité a harcelé l'hôtel de ville afin que les citoyens aient droit de parole, puissent poser des questions aux assemblées du conseil municipal de Verdun. Il a également croisé le fer avec Lucien Caron, en commission parlementaire à Québec, lors d'un projet de loi visant à modifier la charte de Verdun et comportant des règlements d'emprunt de \$10 et \$2 millions.

Hormis le porte-à-porte, le candidat péquiste essaie de court-circuiter son adversaire libéral en prononçant à son tour des conférences devant les personnes âgées. L'essentiel de sa campagne repose sur la publication d'articles dans Le Messenger de Verdun ou il défie M. Caron de rendre compte de sa participation aux débats de l'Assemblée nationale et de répondre publiquement à ses questions sur les concessions de Loto-Québec dans le comté de Verdun.

## BOURGET

# Un duel Boudreault-Laurin

par Pierre SAINT-GERMAIN  
 "Ça s'annonce dur", avoue le député libéral sortant, M. Jean Boudreault, dans l'une des deux maisons mobiles qui lui servent de comté, au 6501 est, Sherbrooke.

"On ne sous-estime pas l'adversaire et on va travailler ferme jusqu'à la dernière minute pour reprendre le comté", lance le candidat péquiste, M. Camille Laurin, dans son local du 6878, de Marseille.

En effet, ces deux hommes, qui se détachent nettement des quatre autres candidats, semblent se livrer une lutte extrêmement serrée. On dirait une répétition de 1970 et 1973.

En 1970, le Dr Laurin, alors âgé de 51 ans, remporta la victoire par 500 voix sur le candidat libéral, M. Gérard Beaudry, et devint chef parlementaire du PQ. En 1973, M. Boudreault, spécialiste en construction, aujourd'hui âgé de 45 ans, enleva la circonscription avec seulement 300 voix de majorité sur M. Laurin, que des tournées en province avaient éloigné de Bourget pendant la moitié de la campagne.



Camille LAURIN

du comté. En ce qui concerne les logements, il ne s'en est construit que 150 dans Bourget en 1976, assure-t-il.

Par ailleurs, le Dr Laurin, qui s'y connaît en la matière, déplore que des réductions budgétaires, qui se sont traduites par une réduction du nombre de postes, aient obligé l'hôpital Maisonneuve, par exemple, "à ouvrir la salle d'urgence un jour sur deux". Dans le

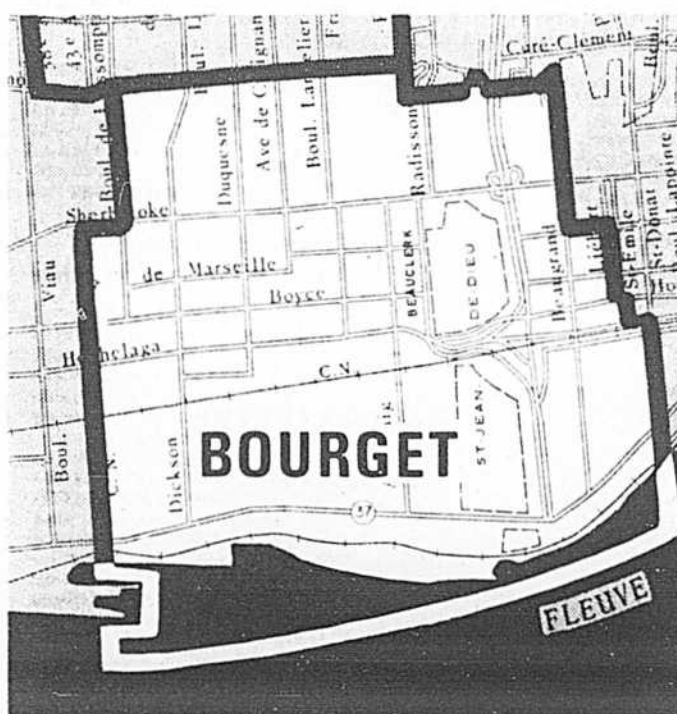
créditiste — le PNP est absent — ne font pas le poids.

Pourtant, le candidat unioniste, M. Armand Lagacé, 41 ans, propriétaire de l'Institut du bilinguisme de Montréal Inc., croit pouvoir recueillir "au moins 50 pour cent" des suffrages. C'est de bonne guerre. En vérité, selon l'homme de la rue, la crédibilité de l'UN est moins faible qu'en 1973 — son candidat n'avait recolté que 375 voix — mais pas encore très forte, dans Bourget tout au moins.

Il reste à savoir si les gains que réalisera M. Lagacé, par rapport au score de l'UN il y a trois ans, se feront aux dépens du candidat libéral, comme on l'estime généralement. Dans ce cas, M. Laurin aurait de bonnes chances de retrouver son siège à l'Assemblée nationale.

Par contre, le député sortant se dit confiant d'"aller chercher" une partie des voix (1,646) que le candidat créditiste, M. Paul-Émile Sauvageau, avait obtenues en 1973 (après avoir été député de l'UN de 66 à 70). Pour M. Boudreault, "ce vote créditiste était surtout un vote personnel pour Sauvageau". Evidemment, Mme Albertine Bonbadier-Martel, qui a décidé à la dernière minute de porter la bannière du Ralliement créditiste, n'est pas de cet avis.

Le dernier élément d'incertitude, mais non le moindre, réside



**12 pour cent de non-francophones**  
 Une petite enquête sur le terrain — auquel "colle" maintenant le candidat péquiste — montre que les thèmes locaux ont cette fois prédominance sur le débat fédéralisme-indépendantisme. Même la question linguistique ne paraît pas être décisive, selon la plupart des partants, dans ce comté mi-ouvert dont 12 pour cent des quelque 35,800 électeurs sont non francophones (surtout anglophones et italiens). En fait, cependant, cette question aura une incidence — autant peut-être que la tenue respective des candidats unioniste et créditiste — sur l'issue du scrutin.

M. Boudreault, fier de vivre parmi ses électeurs alors que M. Laurin, dit-il, habite Outremont, a adopté le slogan "Bourget d'abord". Il soulève trois thèmes principaux: 1 — le problème des personnes âgées; 2 — le problème du logement; 3 — le problème des loisirs.

**Age d'or, loisirs et habitation**  
 Le député sortant croit que la construction du Centre d'accueil Bourget, pour l'âge d'or, commencera probablement l'an prochain. Pour ce qui est du logement, il souligne qu'un projet HLM (100 logements) est censé être mis en marche cet automne. Enfin, au chapitre des loisirs, il va réclamer un nouvel "arena" pour l'est de Montréal (il n'en existe que deux pour 100,000 habitants, précise-t-il).

M. Laurin, dont la stratégie consiste à "faire le procès du gouvernement", a établi six thèmes prioritaires, dont la mauvaise gestion du Québec, le problème des personnes âgées, celui du logement, la protection de l'environnement et l'éducation.

Depuis dix ans, fait-il observer, on promet le Centre d'accueil pour les personnes âgées qui constituent 30 pour cent de la population

domaine hospitalier, comme dans d'autres, soutient-il, le gouvernement en a moins pour son argent en raison de la mauvaise administration du gouvernement Bourassa.

**Un unioniste bien optimiste**  
 Face aux candidats libéral et péquiste, les porte-couleurs de l'Union nationale et du Ralliement

domaine hospitalier, comme dans d'autres, soutient-il, le gouvernement en a moins pour son argent en raison de la mauvaise administration du gouvernement Bourassa.

dans le choix que feront les quelque 4,000 électeurs non francophones, qui avaient en grande partie voté libéral en 1973. "Nous attendons que M. Bourassa ait apporté les précisions voulues sur la loi 22", m'ont confié des anglophones et des Néo-Québécois.

Décidément, le suspense dans Bourget durera jusqu'à la toute fin.

## L'ACADIE

# Lavoie-Roux déjà ministre!

par Conrad BERNIER  
 Le premier ministre Robert Bourassa est tellement sûr que Mme Thérèse Lavoie-Roux l'emportera, le 15 novembre prochain, dans la circonscription de Montréal-L'Acadie, qu'il a déjà annoncé que l'ex-présidente de la CECM ferait partie de son prochain cabinet.

Parachutée dans la circonscription de Montréal-L'Acadie par l'organisation centrale du Parti libéral, Mme Thérèse Lavoie-Roux a eu la voie absolue libre lors de l'assemblée de mise en candidature. Celle-ci a d'ailleurs duré à peine plus d'une heure. Une quarantaine de partisans y assistaient, visiblement satisfaits du choix de l'organisation centrale du parti et non moins visiblement rassurés sur l'issue du scrutin du 15 novembre prochain.



Thérèse LAVOIE-ROUX

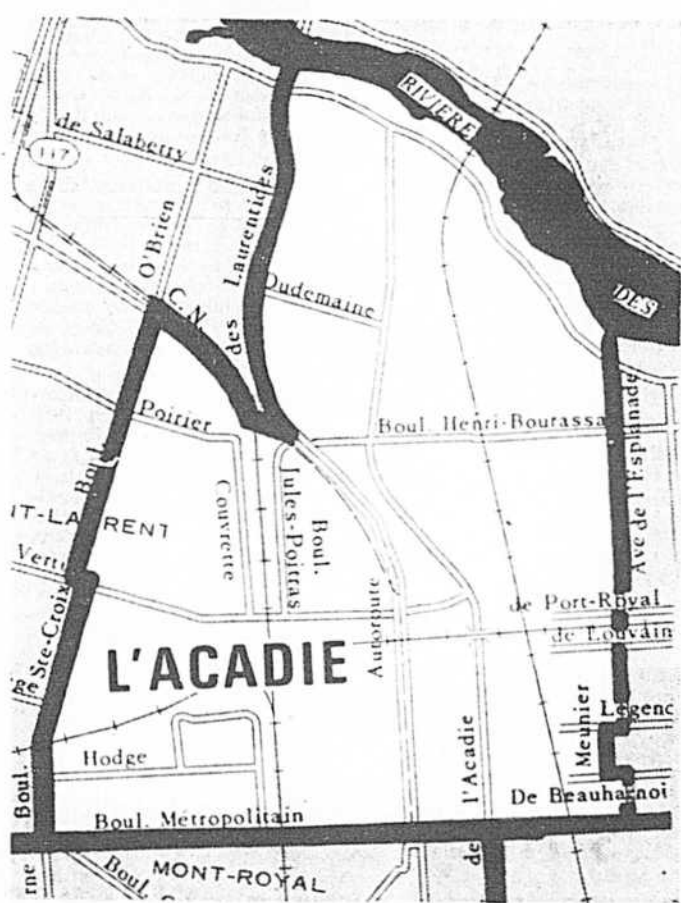
parole sont, en effet, catégoriques: "On parlera tant qu'on voudra de la "bonne bourgeoisie moyenne de Montréal-L'Acadie", mais les "bons bourgeois moyens" de Montréal-L'Acadie", mais les "bons bourgeois moyens" n'aiment pas plus que les autres se faire dévaliser par des administrations incompetentes. De plus en plus de propriétaires et de locataires digèrent de plus en plus mal les augmentations des taxes municipales et les expliquent d'abord par l'incurie administrative du gouvernement Bourassa."

A leur avis, il ne s'agit pas là de "l'unique problème". Les électeurs de Montréal-L'Acadie s'interrogeraient de plus en plus sur la valeur et la rentabilité à long terme, des politiques du gouvernement Bourassa dans les domaines de l'éducation et de l'aide aux personnes âgées. Montréal-L'Acadie serait la circonscription où l'on compte le

La circonscription de Montréal-L'Acadie est classée "forteresse libérale", invulnérable. En 1973, l'ex-ministre François Cloutier — le parrain de la loi 22 devenu récemment le délégué général du Québec à Paris — y avait été élu avec une majorité de 11,296 voix sur son plus proche adversaire, le péquiste François Desrosiers. On y compte 37,000 électeurs dont 60 pour cent sont des francophones et 40 pour cent des Néo-Canadiens appartenant à différents groupes ethniques dont celui des Arabes.

**Quatre candidats**  
 Aux élections de 1973, le Parti libéral avait recolté 20,351 votes, le PQ 9,658, le Parti créditiste 670, l'UN 188, le Parti communiste 86. 30,656 votes avaient été jugés valides et 609 avaient été rejetés.

Six candidats s'y font presently la lutte. Il s'agit de Mme Thérèse Lavoie-Roux (PLQ), Mme Hélène Savard-Jacob (pqt), Madeline Piquette-Bédard (CS), Mme Diane Poirier (AD), M. Pierre Lemaire (NPD-RMS) et M. Jean-Guy Leboeuf (UN), qui a été défait lors du dernier congrès à la direction de l'Union nationale. La circonscription de Montréal-L'Acadie est effectivement celle où l'on trouve présentement le plus de femmes parmi les candidats dans la présente campagne électorale.



Ex-présidente de la CECM, Mme Lavoie-Roux est vue, dans les milieux libéraux comme "un candidat prestigieux" ou, si on préfère, comme "un gros canon". "Elle mène une campagne confortable puisqu'elle a déjà l'assurance d'être élue", disent tous ses adversaires. Une seule assemblée publique est prévue pour le 10 novembre. Les responsables de sa campagne affichent une sérénité sans fissure.

Les autres partis, et plus particulièrement le Parti Québécois, voient la situation de façon quelque peu différente: "La mère supérieure — c'est ainsi qu'ils appellent l'ex-présidente de la CECM — n'est pas aussi facilement sortie du bois que le prétendent les organi-

sateurs libéraux. Montréal-L'Acadie n'est pas un comté sans problème. On ne peut certes pas parler d'un comté pauvre, mais il y a un problème bien précis qui chicotte de plus en plus de citoyens: C'est le problème des taxes municipales."

**S'endormir sur un volcan**  
 Le PQ, le NPD-RMS et l'Alliance démocratique y voient pour leur part un cheval de bataille "efficace et redoutable". Leurs porte-

plus grand nombre de personnes âgées dans la belle province.

Au dire des organisateurs péquistes, qui n'ont pas cessé de "labourer" le comté depuis les élections de 1973, qui misent sur une candidate, Mme Hélène Savard-Jacob, qui disposent d'un groupe d'organistes-militants "aguerris et savamment tamisés", les organisateurs libéraux auraient tort de s'endormir sur une victoire acquise parce qu'ils courraient ainsi le risque de s'endormir "sur un volcan...!"

## VANIER, TASCHEREAU, LIMOILLOU

# Des backbenchers bien implantés, mais...

par Lysiane GAGNON

QUÉBEC — Vanier, Taschereau, Limoilou: trois comtés composés en majorité de cols bleus et de petits fonctionnaires, qui forment une population sédentaire, très enracinée, aujourd'hui partagée entre le désir de "donner une leçon" au gouvernement Bourassa et la peur de l'inconnu.

Trois comtés sans tradition politique continue, qui comptent chacun environ 40 p. cent d'indécis, et qui pourraient théoriquement basculer dans le camp du Parti québécois sous l'effet d'une vague. Mais...

Mais les trois députés-sortants, tous "backbenchers", sont bien connus dans leurs comtés respectifs. Leurs "machines" sont de celles qui font à la fois la force (à court terme) et la faiblesse (à long terme) du Parti libéral: des organisateurs d'expérience, bien implantés dans leur milieu, qui coiffent une structure ou travaillent machinalement et sans passion, des armées de dames entre deux âges. Du côté du PQ, on court les risques que comporte l'engagement politique profond des travailleurs d'élection sont des gens convaincus, qui ne se ménagent pas et risquent d'arriver épuisés au "Jour J", là où il faut parer les coups de l'adversaire et tout prévoir dans les moindres détails.

Mais attention: depuis 1970, le PQ a formé, lui aussi, des organisateurs. Et à la faveur de l'insatisfaction croissante envers le gouvernement libéral, il a fait dans cette région de Québec une percée qui se compare probablement à celle qu'on a vue à Montréal en 1970.

Cette insatisfaction envers le gouvernement, elle est palpable au point que les candidats libéraux font campagne en parlant le moins possible de leur chef, misant à peu près exclusivement sur leur propre popularité.

L'insatisfaction, elle existe pour toutes sortes de raisons, y compris celles qui font fremir tout bon social-démocrate. C'est ce restaurateur, dans Vanier, qui vous dit: "Duplessis, ça c'était un homme. Bourassa, lui, il n'a pas de poigne. Laisse trop de corde au monde, aux syndicats. C'est comme avec un chien: faut laisser six pouces de corde, pas plus." L'insatisfaction, c'est, dans Limoilou, ce chauffeur de taxi: "Franchement, on pourrait changer. Le PQ, s'il ne fait pas l'affaire, on peut toujours le débarquer dans quatre ans..."

Pour canaliser ce courant-là, le PQ (qui est, de l'avis des Libéraux, l'unique adversaire) présente, dans les comtés de Vanier et Taschereau, deux candidats qui sont surtout connus dans les milieux intellectuels: Jean-François Bertrand, spécialiste en communications et fils de l'ancien premier ministre, et Richard Guay, journaliste à Radio-Canada et haut-fonctionnaire. Les deux hommes viennent de l'extérieur du comté et ont, de ce fait, beaucoup plus de travail à faire, mais ils sont tous deux ambitieux, et sont loin d'être dénués du sens de l'organisation.

Dans Limoilou, c'est différent: le candidat du PQ, M. Raymond Gravel, a quant à lui l'avantage d'être, comme son adversaire libéral, "un gars du comté" (il y habite depuis 21 ans), mais il n'a ni la prestance ni la combativité des deux autres candidats péquistes.

### Vanier ou peut-on vaincre le Docteur Welby?

Vanier. Un comté hétérogène, avec des coins "durs" (style motel), des poches de pauvreté, mais surtout un petit peuple d'ouvriers et de fonctionnaires qui n'ont pas encore accédé aux banlieues plus riches comme Charles-

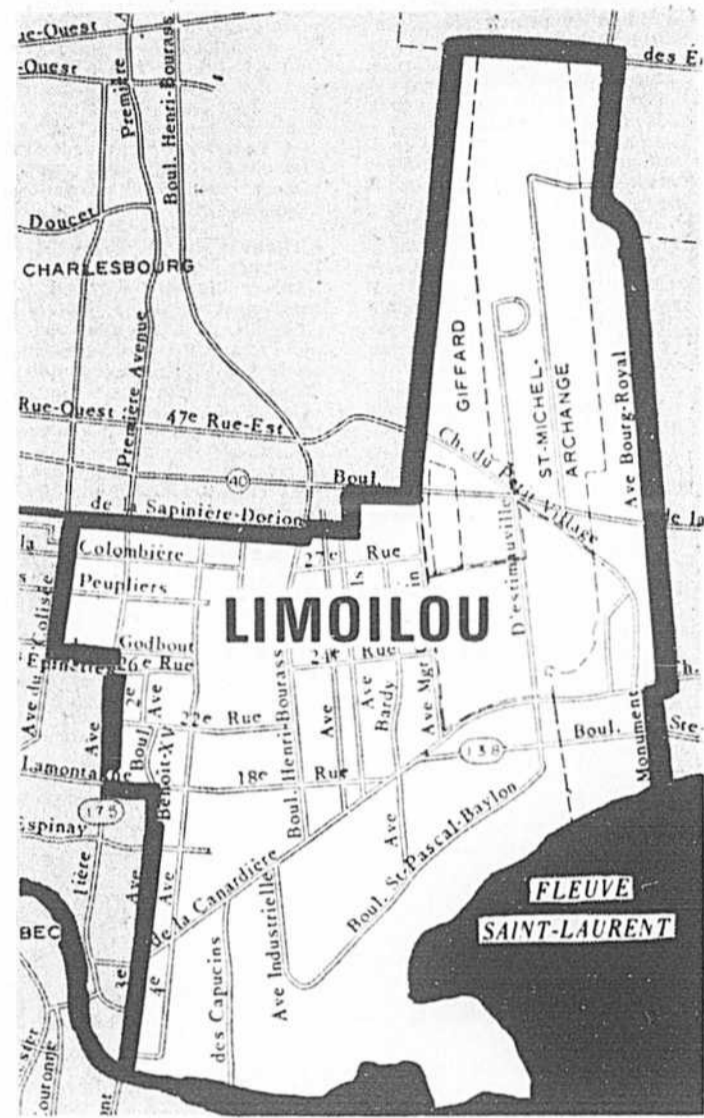
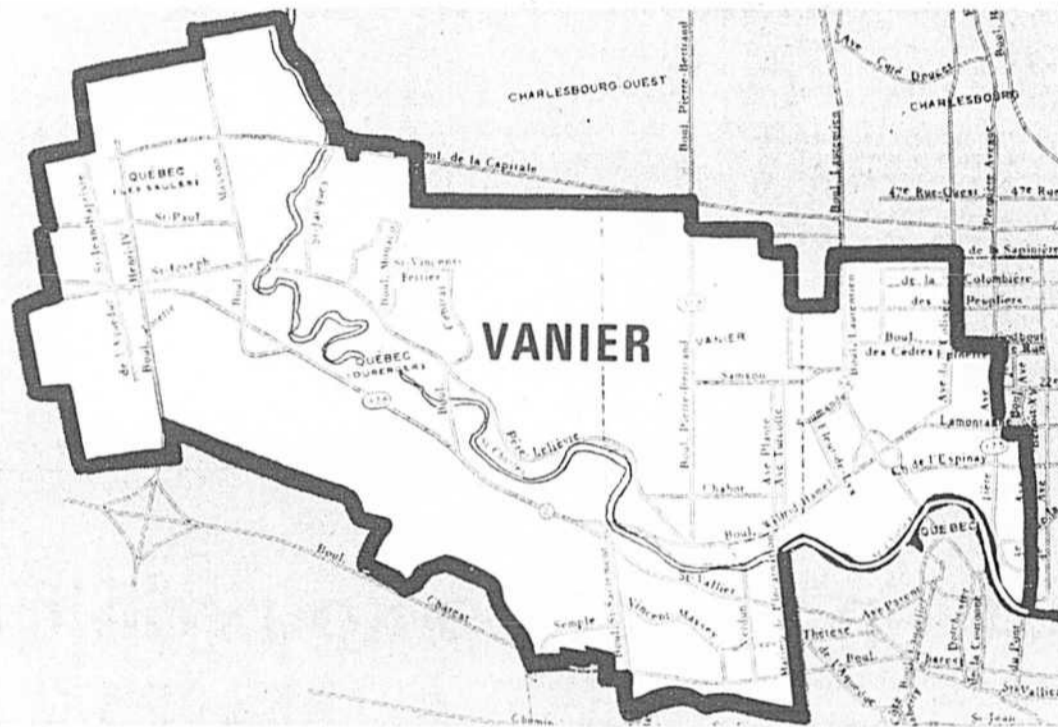
bourg. Quelques racines créditistes, d'ex-unionistes qui ne se retrouvent plus dans le parti de Biron.

Beaucoup d'électeurs désabusés: "Quand on explique que le PQ a une caisse électorale "propre", faite de petites contributions, les gens ne nous croient pas", signale Jean-François Bertrand. Cédernier mise en partie sur son nom. Les nosalgiques de l'Union Nationale peuvent être attirés, émotionnellement, par le fils de Jean-Jacques, d'autant plus que le candidat UN a été désigné à la dernière minute.

Il mise sur sa propre popularité dans le comté. "Bourassa? Il fait sa campagne, moi je fais la mienne." Contrairement à beaucoup d'autres candidats libéraux, il n'évoque même pas l'épouvantail du "séparatisme", et, spontanément, il dit "indépendance" (le terme est beaucoup plus positif que celui de "séparatisme"). "Je ne parle pas de l'indépendance, dit-il, parce que ce n'est pas cela qui préoccupe mes électeurs. Personnellement, je suis un fédéraliste pondéré, mais je suis aussi un nationaliste."

habité par des jeunes, des intellectuels. Dans cette partie-là, le candidat péquiste Richard Guay s'attend à recueillir la majorité des voix.

Mais les deux-tiers du comté recouvrent des secteurs beaucoup plus aléatoires pour le PQ: des zones d'assistés sociaux, de vieux quartiers en voie d'atomisation. Ici, le mythe du "développement urbain" confine à la folie. Des projets d'autoroute et de constructions en hauteur détruisent le cœur de la ville, et ce comté vit ce



Le jeune candidat péquiste paraît bien entouré: son organisateur-en-chef milite au PQ depuis 1970 dans ce même comté, et est directeur d'une compagnie d'assurance.

Comme dans Limoilou, où le candidat créditiste est l'homonyme du péquiste Gravel, le candidat créditiste dans Vanier s'appelle Bertrand, Alexandre de son prénom, ce qui fait que son nom sera placé en tête du bulletin de vote. Ce sont des détails qui comptent, le jour du scrutin, et Jean-François Bertrand, qui vient d'une famille de politiciens, en est conscient.

Mais ce dernier mise, avant tout, sur sa propre combativité, et sur le fait que le député-sortant, le Dr Fernand Dufour, a lui-même avoué que les problèmes du comté n'avaient pas été résolus durant son mandat, à un point tel qu'il avait publiquement annoncé son retrait de la politique avant le déclenchement des élections. Ce sont les pressions du parti — et de M. Bourassa lui-même — qui l'ont amené à se représenter.

On comprend le Parti libéral: 52 ans, bel homme, l'air digne, le Dr Dufour c'est le Docteur Welby de la télévision, Médecin de famille, pratiquant dans le comté depuis 1954, il fait encore, en moyenne, une quinzaine de visites à domicile par semaine. Or, en politique, un "bon docteur", c'est toujours un candidat redoutable.

Il ne croit pas que le désenchantement qu'il a exprimé (notamment face à l'insuffisance des services de santé dans le comté) puisse lui nuire. Il en rejette la responsabilité sur les fonctionnaires qui laissent traîner les dossiers et sur "le boycottage" de certains hauts-fonctionnaires d'allégeance péquiste.



Jean-François BERTRAND



Fernand DUFOUR

Avec dans sa poche des promesses de règlement sur un problème écriant (le manque d'effectifs à l'hôpital Christ-Roi), entouré d'organisateur-qui sont aussi "de vieux amis", le Dr Dufour ne se sent pas pour autant élu d'avance, et, comme M. Bertrand, il "fait" les bingos, les clubs d'âge d'or, les arrêts d'autobus, le porte-à-porte...

### Taschereau ou la vieille ville saccagée

Taschereau, c'est à la fois le comté le plus petit et le plus défavorisé de Québec. C'est aussi le plus beau: il comprend la partie historique, encore à peu près intacte, protégée par les remparts,

que l'est de Montréal a vécu dans les années 60 — mais en pire car ces populations y étaient enracinées au point qu'elles faisaient vivre, sans subvention, des troupes de théâtre locales, et tout un réseau d'activités communautaires.

M. Guay mise sur l'insatisfaction des familles menacées de déracinement, et sur le fait que le député-sortant, M. Irénée Bonnier, n'est jamais intervenu vigoureusement contre cela, se contentant plutôt, dit le PQ, de régler "à la pièce, cas par cas" des petits problèmes individuels sans par ailleurs aller à la source des maux qui, comme le chômage, affligent le comté.

Mais M. Bonnier, qui vient du milieu coopératif, est fort bien implanté dans ce comté. C'est, en outre, le "backbencher" libéral qui a la meilleure réputation (avec le député-sortant de Sainte-Marie, M. Malépart). Non seulement s'est occupé avec soin de son bureau de comté, mais il a aussi participé très activement aux activités législatives, en particulier dans les commissions parlementaires à caractère social.

Cet homme, travailleur social de formation, est aimé dans ce comté où le député remplace parfois le curé. (On va même le trouver pour des cas de divorce!). Ses organisateurs se battent pour lui bien davantage que pour le parti libéral ou Robert Bourassa (qui, dans ce milieu-là, ne semble guère populaire: bien des libéraux de la base, en effet, trouvent que le premier ministre est "un homme d'image", et ils ne se gênent pas pour dire qu'ils sont "pas mal indépendants" de la permanence du PLQ à Québec).

Mais il se pourrait que l'organisation du parti soit obligée d'intervenir dans Taschereau, où il semble se produire certains flottements au niveau de l'organisation libérale locale. Selon des sources libérales, la machine est mal engagée.

Le comté compte traditionnellement un fort taux d'absentéisme aux élections. C'est une donnée qui peut à la fois jouer pour et contre le PQ: en principe, l'absentéisme favorise l'opposition, mais en pratique, cela ouvre la porte aux "télégraphes".

### Limoilou ou l'étrange force d'un backbencher muet

Limoilou, c'est un comté prudent, économe, chauvin. C'est là qu'on vous dira non pas "Je viens de Québec", ni même "Je viens de Limoilou", mais: "Je viens de Saint-Esprit (la paroisse)".

Les gens y sont, en moyenne, un peu plus prospères que dans Vanier et Taschereau. Mais pas riches. On tient, ici encore plus qu'ailleurs, à avoir comme député "un gars du comté", quitte à rejeter préemptoirement des offres de candidatures plus prestigieuses. C'est ce qui s'est passé à la fois au PLQ et au PQ. Le député-sortant, M. Fernand Houde, a été choisi par les partisans libéraux en 1970 malgré l'opposition du parti. Et les péquistes, cette année, ont choisi (mais par une faible majorité) un vieux résident du comté de préférence à l'ex-candidat, l'économiste Jean Taillon.

C'est un point qu'ont en commun les deux principaux candidats. Mais c'est le seul. Car autant le péquiste Raymond Gravel, travailleur hospitalier, profondément syndicaliste, est un homme simple qui respire la bonté, autant M. Houde, entrepreneur "self-made

man", est le type parfait du "backbencher": superficiel, l'air vraiment très fier de lui, il repète un à un tous les clichés qui flottent dans l'air: "Les chefs syndicaux empêchent les ouvriers de travailler... J'en connais un qui est allé s'entraîner en Algérie pendant deux ans... Les contestataires? Toujours les mêmes... Mais on a plus de troubles au Québec depuis qu'on a des députés séparatistes."

Sur "le séparatisme", M. Houde est intarissable. Il prédit avec assurance que le "standard de vie baisserait de 50 p. cent" parce que ni le Canada ni les USA ne voudraient commercer avec nous, et il affirme que ses électeurs sont "tres tracasses" par cela, ce qui indique à peu près le genre de campagne qu'il mène.

Au parlement toutefois, il est beaucoup plus silencieux, muet serait le vrai mot. Il s'en défend en promulguant que "le bien ne fait pas de bruit". Ses réalisations?... Il mentionne, imperturbable, la création du cégep de Limoilou! Quand on lui souligne que c'est le genre de décisions qui se prennent au ministère de l'Éducation, il répond qu'il "a fait pression auprès du ministre". Et il termine l'entrevue avec ceci: "Les députés séparatistes veulent que la force industrielle du Québec diminue pour pouvoir mieux le contrôler. Marquez ça, marquez ça textuellement."

Du côté du candidat péquiste, par ailleurs, tout n'est pas visible-ment aussi bien rodé. La convention, très contestée, a laissé des séquelles. Les partisans de M. Taillon se sont ralliés, mais sans grand enthousiasme.

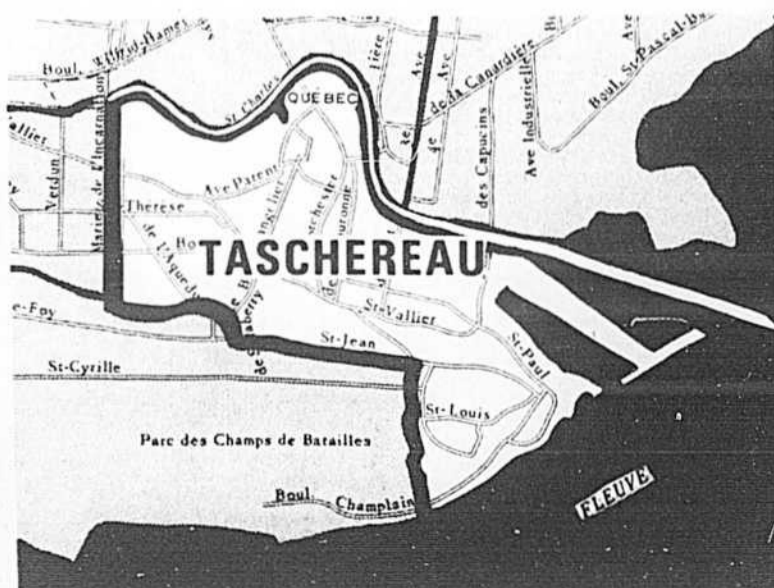
Le candidat Gravel est entouré d'organisateur-jeunes et plus intellectuels que lui (la moitié sont des enseignants). Il ne parle pas de son comté sous l'angle sociologique ou statistique, et il semble un peu timide. Mais quand on lui demande avec quel groupe d'électeurs il préfère traiter, il répond tout de suite, et son visage alors s'éclaircit: "Avec des ouvriers. Là, je me sens chez moi, et ils le sentent. Là, je n'ai pas besoin de faire semblant de sortir des grands mots pour épater...". Il voudrait être, tout simplement, "un bon député".

On dit qu'il est connu dans une partie du comté (à Giffard), où il s'est beaucoup occupé de loisirs. Et il n'est pas assuré du vote des jeunes du cégep Limoilou, où, selon un enseignant, "la majorité des étudiants sont amorphes et ne veulent même pas aller voter".

Dans ces trois comtés, les tiers partis ont tous un candidat, mais dans chaque cas un candidat "désigné", sans forte organisation. Ils pourraient compter si jamais la lutte devenait très serrée dans un comté ou l'autre, mais il est impossible de prévoir quoi que ce soit, tant la lutte semble partout se faire entre les deux grands partis.



Irénée BONNIER



Fernand HOUDE

# élections

la presse  
MONTREAL  
VENDREDI 5 NOVEMBRE 1976

## RICHELIEU Les ouvriers, l'enjeu de l'élection

par Claude-V. MARSOLAIS

"Dans Richelieu, l'enjeu de l'élection ce sont les ouvriers", soutient le principal organisateur du Parti québécois, M. Gilles Lemire. Plus de 8,000 ouvriers travaillent en effet dans l'agglomération de Sorel-Tracy-Saint-Joseph-de-Sorel, tout particulièrement dans l'industrie lourde.

Quelques ouvriers rencontrés signalent que les principaux candidats dans la lutte ne semblent guère éprouver du souci pour leur sort. "Nous luttons depuis des mois afin que le ministère des Affaires sociales accepte que des médecins du département de santé communautaire examinent les travailleurs de la Québec Iron & Titanium. On a déjà relevé 10 cas de silicose et au moins 20 pour cent des employés sont atteints de surdité à divers degrés", souligne M. Gilles Lamoureux, représentant syndical.

Un autre travailleur dira que les candidats ont été invités à rencontrer les travailleurs dans une assemblée pour exposer leur programme mais qu'aucun d'entre eux n'a répondu.

On signale également que les travailleurs de la Sidbec-Dosco, dont un très grand nombre réside à Tracy, sont particulièrement mécontents d'être encore sans travail après six mois, même si le lockout décrété par la compagnie a été levé à la suite de la signature d'une nouvelle convention collective de travail récemment.

Il faut dire que les deux principaux candidats, le libéral Jean Cournoyer et le péquiste Maurice Martel, deux ex-députés unionistes par surcroît, se font une lutte acharnée. Le premier multiplie les assemblées de cuisine et les visites d'entreprises; le second fait du porte à porte dans les quartiers "rouges". Les deux ont participé à un débat public sur les ondes de CJSO et ils sont d'accord que le programme de leur parti respectif y a été largement exposé.

**La psychose Martel!**  
Lors de l'investiture du ministre Cournoyer comme candidat libéral de Richelieu, le 26 octobre, le dé-



Maurice MARTEL



Jean COURNOYER

puté sortant Claude Simard avait parlé de la "psychose" Martel qui avait atteint les militants libéraux.

Aujourd'hui, l'organisation libérale déclare que le mal est disparu et prédit même une majorité de 2,000 à 3,000 voix, comparé à 5,730 en 1973, à la fin de la course.

Au comité central du parti, on a déjà inscrit le mot "victoire" sous la date du 15 novembre du calendrier.

Malgré cette apparence dégaagée, le téléphone crêpe sans cesse et l'ancien bras droit du ministre Simard s'évertue à résoudre des problèmes. Sur l'agenda du candidat Cournoyer, une seule visite est prévue à l'extérieur du comté, soit à Berthier le 14.

On fait visiter inlassablement au candidat Cournoyer les 14 municipalités rurales du comté qui représentent une masse électorale de 8,000 à 10,000 électeurs et qui font l'objet de toutes les convoitises.

A Saint-Bernard, village d'environ 350 électeurs, on s'est plaint des rangs de gravelle et de poussière, de la difficulté de passer à rejoindre l'ex-député ministre et des primes d'assurance-automobiles exorbitantes. M. Cournoyer n'a fait aucune promesse, se contentant de dire qu'il ne connaissait pas la situation des routes et qu'il aurait l'obligation de dire non si le gouvernement n'avait pas le budget nécessaire à leur rénovation.

Dans l'entourage de M. Cournoyer, on dit du candidat péquiste qu'il ressemble à Denis Sylvain, député libéral de Beauce-Nord, qui est de toutes les noces, de toutes les parties. On est conscient que cette popularité le rend dangereux mais on ajoute qu'il n'a pas réalisé grand-chose du temps où il était député unioniste de 1966 à 1970.

Chez l'organisation péquiste, on se sent le vent dans les voiles. On constate que des portes jadis fermées s'ouvrent pour le pharma-

cie Maurice Martel. Le départ de Claude Simard favoriserait ce changement d'attitude car pour plusieurs vieux Sorelois, la famille Simard a toujours été synonyme de crainte.

Dans la zone rurale, les péquistes stigmatisent le régime fédéral qui subventionne les agriculteurs de l'ouest pour ne pas produire trop de blé, mais qui pénalise les producteurs laitiers de l'est à cause de la surproduction. En ville, le cheval de bataille: la qualité de l'environnement. On accuse le gouvernement Bourassa de n'avoir mis en vigueur que 6 des 14 règlements adoptés en vertu de la loi de l'Environnement.

**L'UN, amie des libéraux**  
Bijoutier de profession, le candidat unioniste Camille Vertefeuille confie qu'il est venu en politique parce qu'il a un compte à régler avec les criminels.

Exhibant son majeur dont l'ongle est verni d'une carapace de poussières d'or, il dit qu'il s'est fait défoncer la devanture de sa bijouterie à quatre reprises et que des bandits lui ont raflé pour \$30,000 de marchandises à la pointe du revolver. "Il n'y a plus de justice, clame-t-il, les criminels d'habitude traînent les rues et les policiers ne veulent même plus les arrêter tellement ils obtiennent facilement leur libération conditionnelle."

Parlant ensuite de sa campagne, il dira que sa caisse est pauvrement garnie mais que les libéraux lui donnent un bon coup de main tellement ils sont désireux de voir l'Union nationale former l'opposition officielle. "Ils me concèdent déjà 4,000 à 5,000 votes et avec ceux que je vais aller chercher, je vais atteindre mon but", confie-t-il mi-rieur, mi-sérieux.

Enfin, un travailleur de la voirie de Tracy, M. Guy Guilbault, porte les couleurs du Ralliement créditiste. Avouant ne pas avoir d'argent, le candidat ne fera campagne qu'à compter de dimanche en 8.

## «... on aurait entendu voler une mouche...»

par Lysiane GAGNON

QUEBEC — J'ai assisté l'autre soir à l'assemblée la plus calme, la plus douce et la plus disciplinée de toute la campagne électorale, la seule où je n'ai pas osé ouvrir mon paquet de cigarettes: il n'y avait pas de cendrier, personne d'autre ne fumait, et il fallait être un barbare pour jeter un mégot sur ces parquets si bien cirés, si bien polis...

C'était dans le très libéral comté de Jean-Talon, au coeur même de la vieille bourgeoisie québécoise, à Sillery, chez les Soeurs de Saint-Joseph de Saint-Vallier, où la candidate du Parti québécois, Mme Louise Beaudoin, avait obtenu la permission de s'adresser à la communauté... ou plutôt à celles qui restent: la majorité de ces femmes sont entre deux âges; les plus vieilles n'ont pu se résigner à abandonner la coiffe et la robe longue, les autres sont habillées comme des femmes de classe moyenne sans coquetterie: des pantalons mal coupés, de modestes chemisiers, des robes à bon marché, des souliers de marche...

Elles étaient une soixantaine. Quand Mme Beaudoin, précédée de la supérieure (40 ans environ, beau sourire, jupe à carreaux), est entrée dans la salle, elles se sont toutes levées, comme dans le temps nous nous levions à la petite école sous le coup de la "claquette". Pendant l'exposé, on aurait entendu une mouche voler, dans cette salle où je retrouvais, intact, le décor de mon ancien couvent montréalais: les murs blancs-blancs, l'estrade et les rideaux de velours, la statue de l'Immaculée-Conception et l'image du Sacré-Coeur... Seule la photo du Pape avait changé.

C'est le professeur Fernand Dumont, un des plus grands intellectuels chrétiens du Québec, qui présentait la candidate péquiste. Seul homme parmi nous toutes, il était parfaitement accordé à la sensibilité discrète de cette petite assemblée. Louise Beaudoin aussi. C'est, comme toutes les jeunes femmes de la bourgeoisie, une ancienne élève des Soeurs. "J'ai étudié à Sillery, au collège Jésus-Marie...". Tous deux parlèrent de la détérioration de la moralité publique et du programme du PQ, en termes modestes: "On veut essayer de faire mieux..."

À l'entrée, alors que la supérieure nous débarrassait de nos manteaux, deux jeunes types en jeans ont fait irruption dans le couvent: "On vient pour l'assemblée populaire..." Ils avaient l'air un peu "stoned". Mme Beaudoin a prestement évité le désastre. "Celle-ci est pour les religieuses seulement."

**Les deux Louise**  
Louise Beaudoin n'a pas beaucoup d'espoirs dans cette forteresse libérale de Jean-Talon. Elle s'y présente parce qu'elle y est née et qu'elle a la franchise de ne pas renier ses origines: "Je suis une fille de la Grande-Allée, je ne serais pas à mon aise dans un comté ouvrier." Et aussi parce que cela lui laissera plus de temps pour s'occuper de "ses candidats" dans la région de Québec. Mme Beaudoin est la présidente des 16 associations de comtés de la région.

C'est, avec Mme Louise Harel, présidente de la région Montréal-centre (17 comtés), la femme la plus influente du PQ.

Elles ont toutes deux plusieurs points en commun: à la tête des deux plus grandes "régionales" du parti, ces deux très jolies brunes sont à l'âge où Jean-Pierre Ferland dit que les femmes sont belles, et elles mènent leur monde avec une main de fer et avec d'autant plus d'efficacité qu'elles savent manier à merveille l'arme millénaire des femmes: la finesse.

Pas un mot plus haut que l'autre, la voix douce, l'air très comme-il-faut, "les deux Louise" sont — même de l'avis de leurs détracteurs, car on ne détient pas pareil poste sans se faire des ennemis — des femmes extrêmement intelligentes, et il n'y a guère de doute que l'une des deux se retrouvera à l'exécutif national du parti au prochain congrès de février. Elles ne sont pas toujours d'accord entre elles, mais elles se sont jaugées, et je crois bien qu'elles se respectent et même que — par une sorte de solidarité naturelle dans un parti qui est, comme les autres, dominé par des hommes —, elles s'aiment bien.

Mme Beaudoin termine son exposé, et attend les questions. Silence éternel de deux ou trois minutes, et puis la plus audacieuse attaque, pour dénoncer d'une voix ferme la bureaucratie dans les services de santé. (Ces religieuses travaillent en milieu hospitalier et scolaire.) On parlera ainsi, tour à tour, des laissés-pour-compte, des problèmes de l'enseignement, de cette "base" que ces femmes recluses connaissent peut-être mieux que beaucoup d'autres... Une soeur se lève: "Je voudrais, dit-elle d'une voix égale, vous demander si c'est par la volonté des hommes ou à cause d'un système que les injustices sociales se perpétuent..."

La réponse ne la satisfait pas. Elle revient — mais toujours très doucement — à la charge: "Mais vous, vous ne voulez pas vraiment changer le système, n'est-ce pas, ce serait encore l'entreprise privée...?" On ne sait pas si c'est un reproche à l'endroit du PQ ou le désir de se faire rassurer. Mme Beaudoin opte pour la deuxième hypothèse et répond dans le style rassurant que la seule nationalisation proposée par son parti est celle des mines d'amiante. Seul M. Dumont avait compris (il nous le confiera à la sortie) que cette petite soeur-là était socialiste sur les bords et qu'elle tentait indirectement de convaincre ses consœurs qu'il faut de grands changements.

Celle du début — qui a l'air d'une femme déterminée — lève encore la main: "Si vous êtes cluë, j'espère que vous serez à l'écoute des gens de la base..."  
— C'est ce que je suis venue faire, répond Mme Beaudoin.  
— En campagne électorale, c'est toujours comme ça. Mais après, les politiciens oublient... Or, moi, je ne peux rien contre le 17e étage du ministère des Affaires sociales...  
M. Dumont intervient en souriant: "Je serai avec vous, alors, car moi je ne suis pas candidat!"... Mais la religieuse rétorque du tac au tac: "Je pense bien que, de toute façon, vous êtes plus près que moi du 17e étage!"

À la fin, la plus vieille de toutes se lève: "Je trouve, moi, que les politiciens devraient prier un peu plus... Si, avant vos assemblées, vous disiez un petit "Notre Père", il me semble que ça vous aiderait..."  
Ses consœurs rient doucement, gentiment, d'un rire très tendre ou de l'affection efface la descendante. M. Dumont répond: "Ma Soeur, la Bible nous le dit: il y a un temps pour la prière et un temps pour l'action, et les deux ne sont pas inconciliables. Mais vient un temps où il nous faut retrousser nos manches..."  
L'assemblée est terminée. Les invités s'en vont, sous le regard des Soeurs qui restent sagement à leur place. Dehors, il fait noir, le vent siffle, c'est l'automne et l'implacable lutte qui continue. Louise Beaudoin a le sourire un peu ému, comme si, pendant une heure et demie, le temps autour de nous s'était arrêté.

## SAINT-MAURICE Services de santé: préoccupation majeure

par Jules BÉLIVEAU

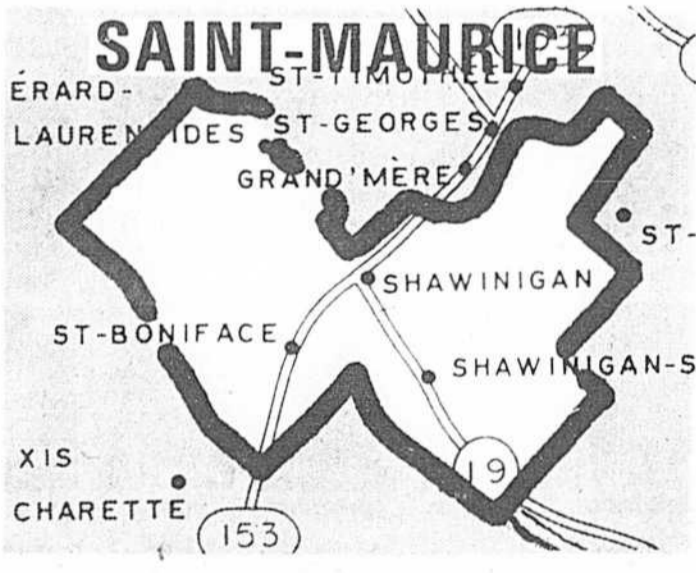
envoyé spécial de LA PRESSE  
SHAWINIGAN — Du haut de la côte d'Almaville, à Shawinigan-Sud, il est toujours possible de voir, massive au-dessus de la vieille partie de la "Ville de l'électricité", l'église Saint-Pierre avec ses tours inégales.

Plus bas, aussi entourée de solides maisons de briques de deux et trois étages, du début du siècle, et de bouquets d'arbres dégarnis en cette saison de l'année, il y a encore l'église aux clochers jumeaux de la paroisse Saint-Bernard. Et, contournant le tout, il y a la rivière Saint-Maurice, aux eaux tantôt argentées, tantôt d'un bleu profond, mais toujours piquées ça et là des taches noires qu'y font les billots de bois destinés à la Belgo et aux autres "moulins de papier" de la région.

Shawinigan, l'agglomération principale et le coeur du comté de Saint-Maurice, c'est cette ville belle, d'aspect paisible, que l'électricité et le bois de pulpe ont un jour installée sur le bord de l'une des plus impressionnantes cataractes du Québec.

**Une ville polluée**  
C'est aussi, et peut-être surtout, cette ville industrielle et dangereusement polluée qu'elle est devenue avec l'implantation plus récente du côté de la haute-ville, d'usines de produits chimiques. Ainsi, il arrive certains jours que, du haut de leur côte d'Almaville, les gens de Shawinigan-Sud ont peine à distinguer les clochers des églises Saint-Pierre et Saint-Bernard à travers les nuages de fumée que déversent dans le ciel les cheminées de la B.F. Goodrich, de la CIL, de l'Alcan, de la Gulf Oil, de la Canadian Carborundum et des usines de quelques autres compagnies.

À lui seul, par les temps qui courent, un degré de pollution aussi élevé que celui dont souffrent les Shawiniganais, joint aux maux plus ou moins sérieux qui en découlent — on a déjà dénombré, par exemple, 10 fois plus de cas de cancer du foie à Shawinigan que dans une agglomération de même importance au Saguenay — devrait suffire à alimenter les débats d'une campagne électorale.



Aucun des cinq candidats locaux en présence dans la course actuelle n'a toutefois fait de ce problème le principal thème de ses démarches auprès des électeurs.

**Un problème crucial: les services de santé**  
Relevant à l'arrière-plan les problèmes de la pollution et des maladies industrielles de même que les questions constitutionnelles, linguistiques ou autres, la grave préoccupation de l'heure, dans le comté de Saint-Maurice, est celle des services de santé.

Le député sortant et candidat libéral M. Marcel Berard a beau parler des réalisations dont il estime avoir gratifié ses électeurs depuis qu'il a délogé de son siège, il y a trois ans, le présumé indéclinable ex-député unioniste Philippe Demers, c'est la question qui, telle une pelure de banane diabolique, se retrouve constamment sous ses pas.

Il est indéniable que la région de Shawinigan, avec la fermeture temporaire de l'hôpital Sainte-Thérèse et la fermeture définitive de l'hôpital Joyce, vit dans une si-

tuation peu confortable depuis quelques années.

Et malgré les dénégations toutes récentes du ministre et du ministre des Affaires sociales, les révélations troublantes faites dans les journaux il y a quelques semaines, immédiatement avant le déclenchement officiel de la campagne électorale, sur le fonctionnement du nouveau Centre hospitalier régional de la Mauricie, situé à Shawinigan-Sud, n'ont pas contribué à rassurer la population.

C'est en équilibre instable sur ce terrain glissant, ou ne manquent pas de le ramener ses quatre adversaires, que le représentant libéral ne cesse de faire l'énumération des divers projets de plusieurs millions de dollars déjà approuvés à Québec ou sur le point d'être réalisés, notamment la réouverture à l'intention des malades psychiatriques chroniques de l'hôpital Sainte-Thérèse, la construction de logements à loyers modiques pour familles démunies et pour personnes âgées, l'édification prochaine d'un palais de justice, la mise en chantier prochaine d'un viaduc, de deux échangeurs, de la deuxième voie de l'autoroute Shawinigan-Trois-Rivières et de quel encore.

Devant tant de projets et même devant certaines réalisations concrètes dans le domaine des loisirs, les candidats des autres partis semblent n'avoir que l'embarras du choix lorsqu'ils décident de s'en prendre à leur adversaire libéral. Ainsi, l'autre soir, le représentant du Parti québécois Yves Duhaime a bien fait rire un auditoire partisan lorsqu'il a rappelé l'intention du candidat Berard de convertir l'ancien hôpital Joyce en un monument historique.

Mais le péquiste Duhaime, avocat de son état, excelle surtout quand il parle du premier ministre lui-même.

"Quo usque tandem abuteris Bourassa patientia nostra?" a-t-il par exemple demandé au cours d'une assemblée composée majoritairement de travailleurs d'usine.

Cette paraphrase de l'imprecation de l'orateur Cicéron adressée à Catilina, il faut le dire, a atteint le meilleur de son objectif lorsque le candidat l'eut traduite: "Jusques à quand, Bourassa, abuseras-tu de notre patience?"

Tout en exploitant aussi le thème "local" des services de santé dans le comté de Saint-Maurice, le candidat de l'Union nationale Robert Leclerc, avocat également, calcule une partie son programme électoral sur celui de son chef Rodrigue Biron: la relance économique, l'aide aux petites et moyennes entreprises et les relations du travail.

Il en va de même des candidats du Parti national populaire et du Ralliement créditiste, le dentiste Pierre-Paul Prud'Homme et le retraité Roger Belisle, qui chacun de leur côté traitent tantôt des problèmes hospitaliers de Saint-Maurice, tantôt des théories politiques de leur parti respectif.

Aux élections de 1973 le libéral Marcel Berard l'avait emporté par 1,414 voix sur son plus proche rival le péquiste Yves Duhaime qui avait obtenu 7,451 votes. Le représentant de l'Union nationale, M. Philippe Demers, était en troisième position avec 7,433 votes tandis que le créditiste Guy Germain n'obtenait que 2,230 voix.

## L'expérience Tempec engendre de l'espoir chez les travailleurs

par Pierre VENNAT

envoyé spécial de LA PRESSE  
SENNETERRE — L'Association des travailleurs de Senneterre veut profiter de l'élection pour obtenir la création d'une société qui permettrait aux travailleurs forestiers de l'endroit de prendre en charge par une formule de cogestion des moulins à scie de la compagnie Paradis et Fils.

L'association veut créer à Senneterre une société semblable à celle de Tembec, dans le Temiscamungue voisin.

Ce projet, jusqu'ici, n'a pas intéressé le gouvernement Bourassa et les candidats libéraux de la région.

gent un engagement formel d'ici le 15 novembre.

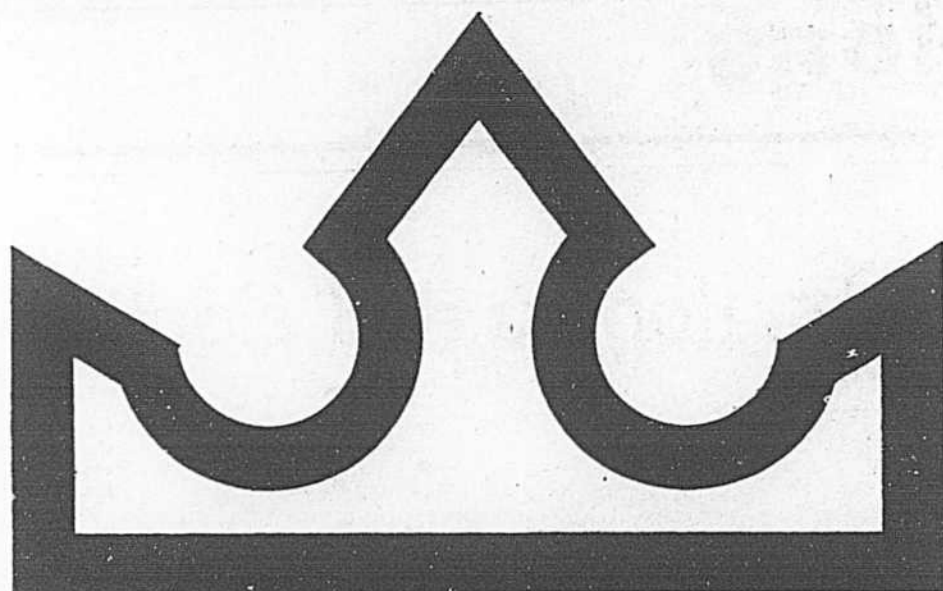
La compagnie Paradis et Fils, qui opère dans ce secteur depuis près de 25 ans, possède présentement trois moulins, dont la Nola-way Lumber qui est fermée depuis le 19 décembre 1975 et aucune ouverture n'est prévue. Bilan: 250 mises à pied.

L'ensemble des opérations de Paradis et Fils peut employer environ 1,200 hommes, dont 750 dans les moulins et 450 en forêt.

Pour Senneterre, en Abitibi-Est, c'est une question de survie économique et pour les libéraux, déjà en mauvaise posture dans le comté, peut être une question de survie politique.

# HOMMAGE AUX MEILLEURS PORTEURS DE

**la presse**



Lors de la soirée annuelle des porteurs qui s'est tenue au luxueux établissement Dominique's, rue Stanley, à Montréal, le mercredi 20 octobre, LA PRESSE a invité le meilleur porteur de chaque district.

Quarante-huit porteurs, accompagnés de leurs parents et leur gérant, se sont rendus à l'invitation de LA PRESSE.

Chacun des porteurs a reçu une plaque honorifique ainsi qu'un certificat très spécial de la part du propriétaire de Dominique's.

Comme le succès des porteurs dépend en grande partie de l'appui des parents, LA PRESSE n'a pas oublié ceux-ci. LA PRESSE a remis à chacun d'eux une paire de billets pour une représentation des ICE CAPADES et aussi, a fait tirer au sort un repas pour deux personnes au restaurant Tiffany's, rue Crescent, à Montréal. Les heureux gagnants furent Monsieur et Madame Lebeau, parents de Christian, porteur dans Montréal.

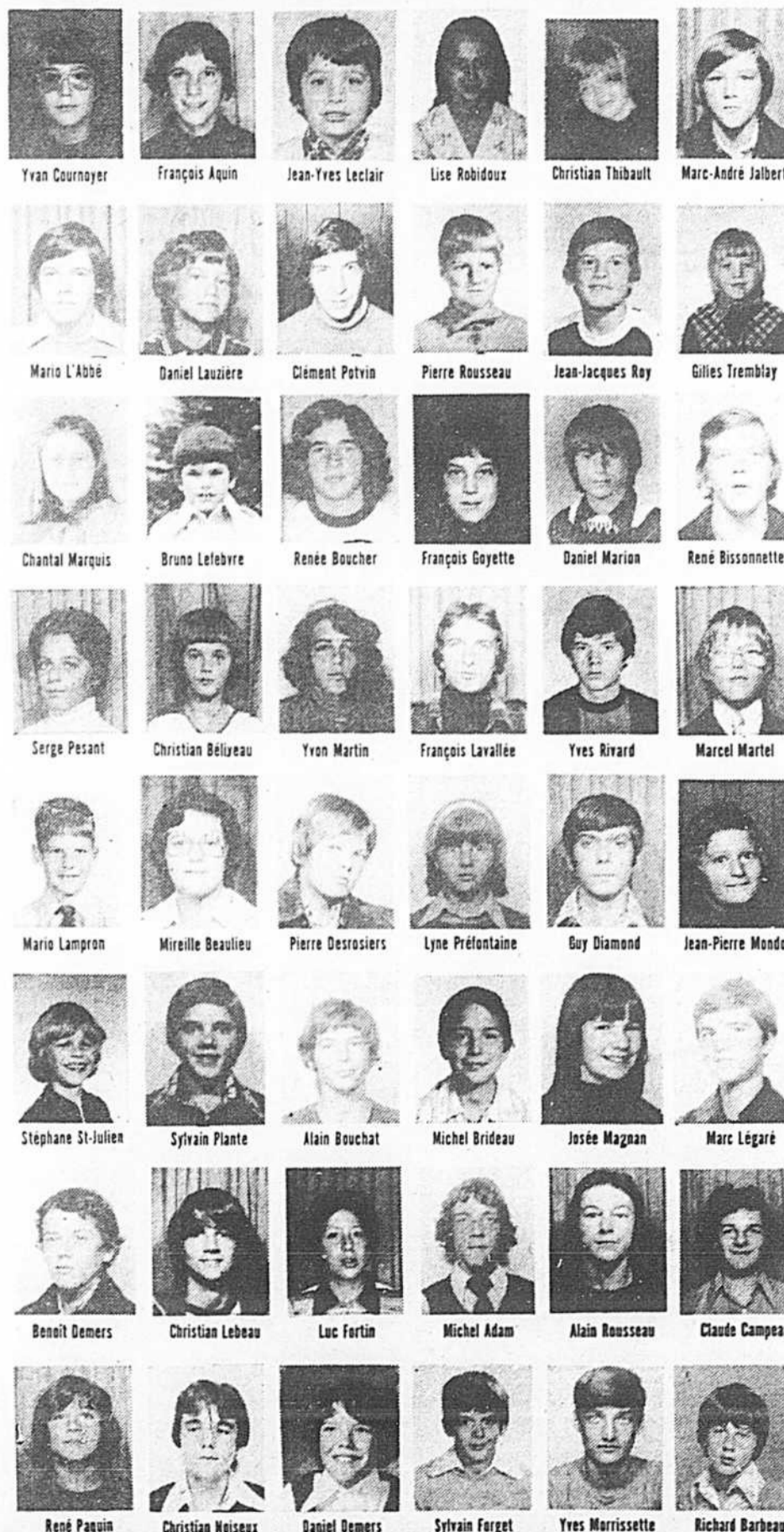
Chantal Marquis a été choisie le champion porteur 1976 à la suite d'un tirage au sort.

En plus de sa plaque honorifique et de son certificat, Chantal a reçu un beau billet de \$50. Chantal a 14 ans et livre 51 exemplaires de LA PRESSE par jour. Elle livre le journal depuis 5 ans et toute la famille Marquis y participe depuis 10 ans. Elle a fait le voyage à Disneyworld en Floride, 3 fois. Quelle championne!

## FÉLICITATIONS ET MERCI À TOUS LES PORTEURS DE LA PRESSE!



Monsieur Denis Belanger, gérant des Ventes La Presse, en compagnie du champion porteur 1976, Chantal Marquis.



dépêches

**ÉTAT D'URGENCE** dans la république antillaise de Trinidad et Tobago où le gouvernement Eric Williams a fait intervenir l'armée, hier, pour prendre la relève des postiers en grève depuis 10 jours. Ceux-ci réclament de meilleures conditions de travail et jouissent de l'appui des syndicats. A La Jamaïque, entre-temps, le gouvernement et l'Opposition ont nié hier que le chef de l'Opposition Edward Seaga et l'ancien premier ministre Hugh Shearer aient été la cible d'un attentat manqué, lundi. On précise qu'il y a eu fusillade et que 11 personnes ont été blessées, mais que les coups de feu ont été tirés loin du véhicule transportant les deux hommes.

**ISABEL PERON**, l'ancienne présidente de l'Argentine, n'a pas soustrait \$800,000 d'un fonds charitable à des fins personnelles: tel est le verdict de la Cour d'Appel de Buenos Aires. Mme Peron avait été une première fois acquittée, mais un magistrat fédéral avait annulé le premier jugement. Mme Peron devra cependant répondre à d'autres accusations de malversation. Mme Peron a été transférée la semaine dernière dans une base navale au sud de Buenos Aires.

**BOMBES INCENDIAIRES** à Tokyo. La police pense être en présence d'une manifestation d'éléments d'extrême-gauche contre les cérémonies qui marqueront la semaine prochaine le cinquantième anniversaire de l'accession au trône de l'empereur Hirohito. Les bombes ont, en effet, été lancées sur les grilles du palais impérial et sur les locaux du parti libéral-démocrate. On ne signale ni victimes ni dégâts.

**MAURICE** aura le 20 décembre prochain ses premières élections générales depuis l'accession de l'île de l'océan Indien à l'indépendance en 1968. Les dernières élections, qui devaient avoir lieu en 1971, furent renvoyées au nom de la "stabilité politique" par le gouvernement de coalition dirigé par le premier ministre Seewoosagur Ramgoolam. La coalition n'est plus, mais l'état d'urgence en vigueur depuis l'indépendance ne sera pas levé durant la campagne électorale et les meetings publics resteront donc interdits. Les principaux partis pourront cependant faire campagne à la télévision, a promis le premier ministre.

**LE CANADA** va augmenter de 25 p. cent sa participation financière annuelle à l'UNICEF — Fonds des Nations unies pour l'enfance — a annoncé hier le délégué canadien, M. Charles Lapointe. Le Canada versera donc \$6,5 cette année. L'ambassadeur du Canada, M. William Barton, a été élu président de la conférence de recrutement de fonds de l'UNICEF pour cette année.

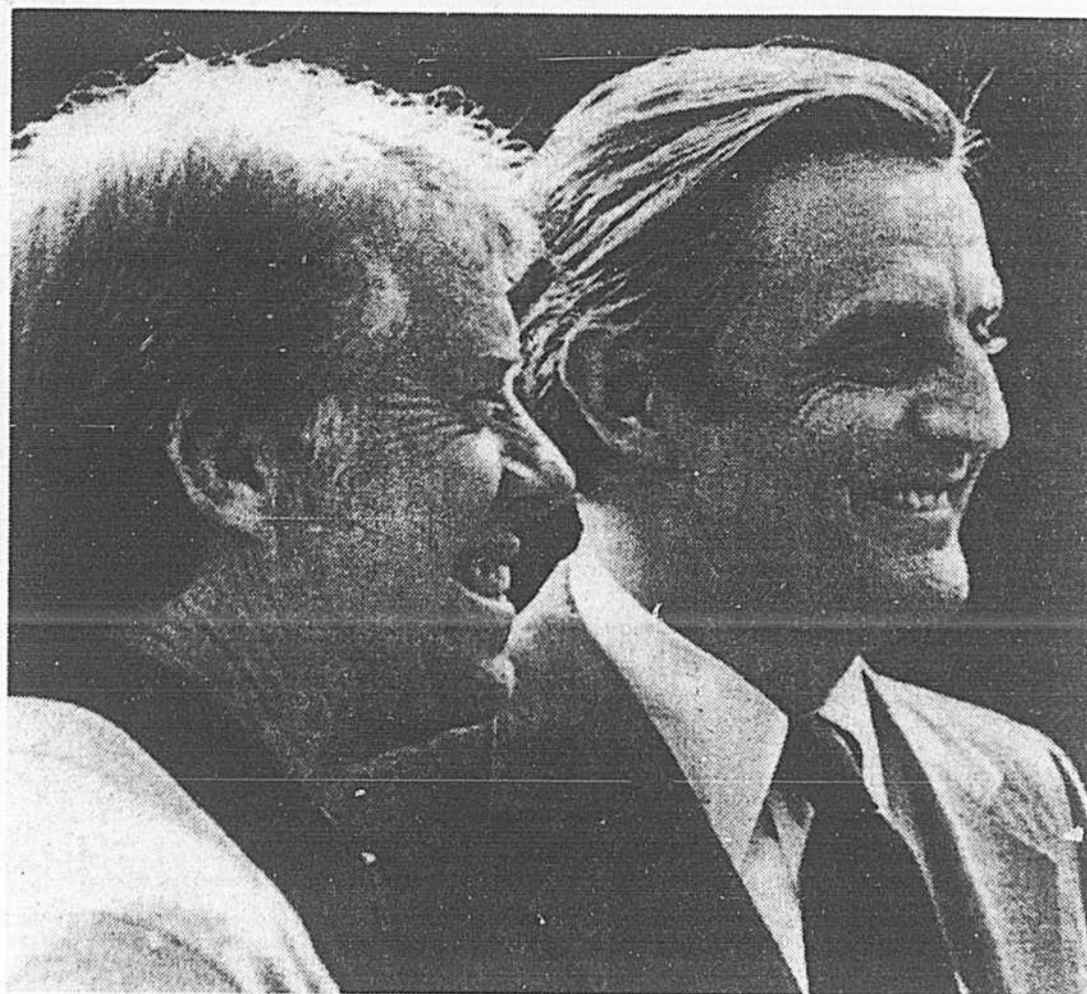
**LES MEMBRES** du "gang des quatre", dirigeants radicaux évincés le mois dernier à Pékin, subiront un procès, a déclaré un officiel chinois à un visiteur finlandais. Les observateurs pendant que le terme "procès" recouvre de fait l'enquête ouverte sur cette affaire de "complot", car la tenue d'un procès judiciaire public reste contraire aux usages politiques en Chine. Selon le visiteur, gouverneur de province en Finlande, les quatre dirigeants arrêtés se trouvent toujours en résidence surveillée à Pékin. On a déjà appris que les quatre ne seraient ni ré-éduqués ni exécutés.

**LE QUOTIDIEN DU PEUPLE** annonce aujourd'hui seulement, en bas à gauche de sa cinquième page, dans une dépêche de quinze lignes en petits caractères, l'élection de M. Jimmy Carter à la présidence des Etats-Unis. Cette discrétion dans l'annonce de cet événement majeur en soi s'explique par le fait que les élections américaines sont officiellement considérées par Pékin comme une affaire intérieure des Etats-Unis. L'organe officiel du parti ne fait aucun commentaire sur les élections américaines, mais déclare que M. Ford comme M. Carter n'étaient que les candidats des deux plus grands partis bourgeois américains.

**IDI AMIN** est, de nouveau, en piste. Son nouveau protégé, Jimmy Carter, il l'a immédiatement inondé de conseils: Se méfier de la CIA qui pourrait l'assassiner, en raison de sa popularité, à l'instar des Kennedy; "Eviter l'erreur" de conserver Henry Kissinger; Ne pas hésiter à puiser dans "le large éventail" de conseils d'Idi sur l'Afrique, le Moyen-Orient et le monde en général. Bon prince, Idi a indiqué qu'il n'avait pas envoyé de félicitations. Ses vœux de réussite, avant l'élection, avaient déjà provoqué l'adhésion massive des Noirs et des Blancs révolutionnaires à sa candidature. Trop serait trop.

Première conférence de presse du président élu

Carter: un leadership plus agressif



Le président-élu des Etats-Unis, Jimmy Carter, a reçu hier, dans son village de Plains, en Georgie, la visite de son vice-président, Walter Mondale, auquel il a promis de confier "des responsabilités sans précédent" dans la future administration.

d'après UPI, AP, AFP et Reuter

Dans sa première conférence de presse en tant que président élu des Etats-Unis, Jimmy Carter s'est enagé hier soir à s'atteler « vite et agressivement à la réalisation des promesses faites au peuple américain » en dépit de l'étroitesse de sa victoire.

Soulignant d'ailleurs que sa majorité « était plus confortable que celles de Truman, Kennedy et Nixon (1968) », il a laissé entendre qu'il pourrait recommander une réduction d'impôts dès son entrée en fonctions, en janvier 1977.

Le vainqueur des élections de mardi, parlant avec une remarquable assurance lors de cette conférence de presse télévisée du quai de la gare désaffectée de son village natal de Plains, a affirmé qu'il y aurait « un degré substantiel de continuité » en politique étrangère.

Il a aussi promis de tenir au moins deux conférences de presse par mois et de charger son vice-président Walter Mondale de responsabilités sans précédent.

Partenaire plein et entier

Le vice-président élu, arrivé dans l'après-midi à Plains en compagnie de sa femme et de ses trois enfants, se tenait aux côtés de M. Carter durant la conférence de presse, mais il n'a eu à répondre à aucune question.

« Le sénateur Mondale sera mon partenaire plein et entier », a dit M. Carter, sans préciser toutefois les tâches qui lui seraient confiées dans la future administration démocrate.

Il n'interprétait pas sa victoire comme un rejet du président Ford « dont la conduite lui a valu une réaction très positive », mais plutôt comme l'expression de la volonté du peuple américain de voir « un leadership plus agressif et une administration plus efficace ».

En ce qui concerne la possibilité de réduction d'impôts, M. Carter a indiqué qu'il ferait sa recommandation si l'état de l'économie demeure en janvier aussi mauvais qu'il l'est maintenant. Il a ajouté que cette mesure profiterait aux salariés se trouvant au bas de l'échelle, « ceux qui ne sont pas en mesure d'économiser ».

Ford reste maître

Transformé par sa victoire et déjà très présidentiel, M. Carter a affirmé qu'il pouvait garantir aux alliés de l'Amérique, et à ses adversaires potentiels (il a nommé l'URSS et la Chine), qu'il rechercherait constamment la paix.

Grave, serein, n'affichant que rarement son célèbre sourire, il a cependant pris soin d'éviter de donner l'impression que c'était lui qui décidait désormais de la politique des Etats-Unis.

Il a en effet dit craindre qu'une hausse du prix du pétrole cet hiver ne soit « un très grave coup », mais il

a ajouté qu'il ne pouvait ni intervenir auprès de l'Organisation des pays producteurs de pétrole (OPEP) ni influencer sur d'autres décisions.

« Le président Ford est toujours en fonctions, a-t-il expliqué. Il reste maître du gouvernement. Il a tous les pouvoirs et je n'en ai aucun. »

Il a indiqué qu'il ne constituerait probablement pas son Cabinet avant le mois prochain, « à l'issue d'une recherche exhaustive de talents à travers le pays ».

Les priorités

« Les priorités du moment demeurent le rétablissement de bonnes relations avec les alliés des Etats-Unis, et l'ouverture vers le Congrès et le peuple américain », a-t-il dit.

M. Carter, qui espère s'entretenir d'ici peu avec le président Ford et les responsables de sa politique étrangère, compte par ailleurs tenir d'ici quelques semaines une séance de travail de deux jours avec des experts de politique étrangère, des représentants du Congrès et, si possible, des membres de l'administration.

Il a émis l'espoir de pouvoir compter sur l'appui du Congrès (qui reste fortement démocrate) et du peuple américain « pour combattre le chômage et l'inflation, réduire la bureaucratie, relancer l'économie et maintenir la position des Etats-Unis dans le monde ».

« Je ne permettrai jamais au personnel de la Maison-Blanche de s'ingérer dans les affaires des ministères », a-t-il dit, en faisant allusion à « la garde prétorienne » de l'ex-président Richard Nixon.

Retraite dorée pour M. Ford

WASHINGTON (UPI) — Le président Ford, lorsqu'il quittera la Maison-Blanche, touchera une pension annuelle de \$90,000 ainsi que \$96,000 supplémentaires destinés à payer ses subordonnés et ses frais de bureau.

En tant qu'ancien président, Gerald Ford bénéficiera de la protection des services secrets jusqu'à la fin de ses jours.

L'allocation annuelle versée au président tient compte de son ancienneté de parlementaire (21 années) ainsi que de ses deux années passées sous les drapeaux, dans la marine.

En tant qu'ancien président, Gerald Ford aura à sa disposition un bureau meublé et équipé dans un immeuble appartenant au gouvernement fédéral, très probablement dans la région de Washington, car on suppose qu'il recommencera dans sa maison d'Alexandria (Virginie).

Un ancien président touche le même salaire qu'un membre du cabinet en exercice.

Kissinger reste en poste mais crée un comité de transition

WASHINGTON (Reuter, AFP, UPI) — Le chef de la diplomatie américaine a rompu hier le silence qu'il observait depuis l'élection de M. Carter.

M. Kissinger, affirmant qu'il garderait son poste jusqu'au 20 janvier, a adressé une mise en garde voilée au monde: ce serait une erreur de mettre à l'épreuve la détermination des Etats-Unis durant la période transitoire qui va précéder l'installation du nouveau président américain à la Maison-Blanche.

Dans un télégramme à toutes les ambassades et consulats des Etats-Unis à travers le monde, le secrétaire d'Etat déclare que l'administration Ford continuera à soutenir les alliés de l'Amérique et à résister à ses adversaires durant les dernières onze semaines de son existence.

« Aucun pays ne doit craindre que nous puissions manquer à nos engagements. Aucun pays ne doit commettre l'erreur de croire que c'est le moment d'éprouver la résolution de l'Amérique », déclare-t-il.

M. Kissinger ajoute dans son télégramme: « Tous les gouvernements

étrangers doivent être conscients que cette administration continuera, durant le temps qui lui reste, à soutenir les amis de l'Amérique et à résister à ses adversaires. »

M. Kissinger invite les diplomates américains à s'abstenir de faire des spéculations, lors de leurs contacts avec les gouvernements étrangers, sur les politiques que M. Carter pourrait appliquer après son installation à la Maison-Blanche le 20 janvier prochain. « Ce serait rendre un mauvais service à M. Carter et aux Etats-Unis », dit-il.

Comité de transition

Le ministère de M. Kissinger a créé un comité de transition qui sera chargé, d'ici le 20 janvier prochain, de tenir au courant des principaux dossiers de politique étrangère les membres du comité parallèle formé par le président-élu. Ce sera le sous-secrétaire d'Etat adjoint, M. Larry Eagleburger, qui sera le coordonnateur de ce comité.

Le président Ford qui est aphone après une longue et épuisante campagne qui lui a apporté la défaite, continue à gouverner. Hier, il a nommé M. John Knebel secrétaire à l'Agriculture en remplacement de

M. Earl Butz, qui a démissionné le mois dernier, après la publication de déclarations injurieuses faites en privé à l'égard des Noirs.

M. Knebel qui avait été nommé sous-secrétaire adjoint en décembre dernier, ne restera en poste que jusqu'au 20 janvier.

M. James Keogh, directeur des services d'information du gouvernement américain (USIA) a ouvert la course aux démissions des grands commis de l'Etat provoquée par l'élection de M. Jimmy Carter.

Plusieurs centaines d'ambassadeurs, de directeurs d'agences fédérales et de détenteurs de postes clés dans les ministères nommés par l'administration républicaine sont tenus de présenter leur démission. Dans de nombreux cas, elle sera acceptée.

Au département d'Etat, on prévoit que la plupart des proches collaborateurs de M. Henry Kissinger partiront avec lui. Le président Ford a accepté la démission de M. Richard Helms de son poste d'ambassadeur des Etats-Unis en Iran. M. Helms était auparavant directeur de la CIA et avait été nommé à Teheran par le président Nixon en février 1973.

Japon: un gouvernement divisé avant les élections de décembre

TOKYO (Reuter) — M. Takeo Fukuda, vice-premier ministre et principal concurrent de M. Takeo Miki pour le poste de premier ministre, a remis sa démission, hier, à un mois des élections au Japon, qui ont été fixées au 5 décembre.

Un porte-parole du gouvernement a déclaré que M. Miki avait accepté la démission de M. Fukuda de son poste de vice-premier ministre et de celui de directeur général de l'agence de planification économique.

M. Miki, critiqué pour la façon dont il a fait face au scandale Lockheed dans lequel son prédécesseur, M. Kakuei Tanaka, est impliqué, est en minorité au sein de son parti, le parti libéral démocrate.

Les deux tiers du groupe parlementaire réclament sa démission et ont désigné M. Fukuda comme candidat à la succession de M. Miki.

La démission de M. Fukuda intervient après la session spéciale de la diète consacrée à l'adoption de mesures économiques d'urgence. La session qui s'est achevée hier soir a décidé de couvrir l'impasse budgétaire par l'émission d'emprunts et d'aug-

menter les tarifs téléphoniques et les chemins de fer.

Longue dissension

La bataille entre M. Miki et ses adversaires au sein du parti libéral démocrate fait rage depuis plusieurs mois. M. Miki refuse de démissionner et il a marqué un nouveau point la semaine dernière quand il a été décidé de remettre après les élections une convention extraordinaire du parti, prévue pour le 31 octobre, au cours de laquelle le problème de son remplacement aurait été examiné.

Après la démission de M. Fukuda, M. Miki a présidé normalement un conseil des ministères auquel assistait M. Masayoshi Ohira, ministre des finances, autre principal adversaire du premier ministre au sein du cabinet. M. Ohira a précisé à la presse ce matin qu'il ne comptait pas démissionner.

Il est difficile de jauger dans l'immédiat les effets qu'aura la démission de M. Fukuda mais certains pensent qu'elle pourrait renforcer la position de M. Miki quand le problème de sa succession sera posée à nouveau, après les élections.



M. Takeo Fukuda, dont la démission accentue la dissension au sein du parti ministériel japonais.

Des chômeurs de luxe en quête d'un emploi

par Yves LECLERC

WASHINGTON — Après un coup de froid mercredi, il fait de nouveau un temps splendide dans la capitale américaine. Un soleil radieux, et assez chaud pour que les fonctionnaires du Commerce et du State Department puissent jouer aux échecs en plein air sur les bancs du square Lafayette, juste en face de la Maison-Blanche.

Celle-ci, comme tous les jours, est envahie par des files de touristes qui s'exclament en traversant au pas de charge les salons publics de la résidence présidentielle. Mais il y a une électricité, une sorte de tension dans l'air qu'on ne sentait pas il y a trois ou quatre jours: Gerald Ford est encore président, selon la Constitution, pour dix semaines... mais en réalité, il ne l'est plus depuis mercredi matin.

Dans l'aile ouest de la Maison-Blanche, où se trouvent les bureaux et les salles de presse, le grand sujet de conversation n'est même pas l'accession au pouvoir de Jimmy Carter, ou les changements prévisibles de la politique nationale. C'est, réduit à sa plus simple expression, la question: Qu'est-ce qu'on fait maintenant?

Cette question, les premiers à se la poser sont bien sûr les membres de l'équipe du président défait. La tradition aussi bien que la logique veulent que chaque nouveau chef d'Etat amène avec lui son propre personnel, depuis le chef de Cabinet jusqu'au chauffeur, ou presque. Ça fait donc des centaines de personnes qui auront au cours des prochaines semaines à se trouver un emploi.

Beaucoup des aides du président Ford avaient commencé plus ou moins discrètement, en août et en septembre, à penser à leur avenir. Mais ensuite la re-

montée spectaculaire du candidat républicain les a convaincus que Ford serait réélu, et qu'ils garderaient leur emploi. Nombreux sont donc ceux qui ont été pris de court mercredi matin.

Pas pour longtemps, cependant: le seul fait d'avoir travaillé à la Maison-Blanche, ne serait-ce que peu de temps, donne un cachet qui est fortement recherché par une foule d'employeurs. Les gens de Ford sont donc des chômeurs "de luxe" qui, pour la plupart, ne le resteront que le temps qu'ils voudront bien.

Il en va un peu de même des journalistes. Car les correspondants des grands organes de presse américains font presque partie du personnel, à la Maison-Blanche: eux aussi, donc, changent presque en bloc quand le régime change. La plupart du temps, ils sont remplacés par l'heureux collègue qui a eu la chance de suivre le candidat vainqueur depuis le début de sa campagne, et qui s'est souvent créé chez lui des liens sinon d'amitié, du moins d'une sorte de camaraderie. Quant aux "sortants", ils se recaseront assez facilement ailleurs.

A l'autre bout de la ville, sous le dôme blanc du Capitole, la situation est un peu la même, mais en plus tragique. On n'y retrouve en général ces jours-ci que les membres des bureaux des sénateurs et représentants défaits, qui commencent tout doucement à mettre leurs affaires en ordre. Eux n'ont pas le prestige de la Maison-Blanche à inscrire à leur curriculum vitae, ni l'appui d'une grande chaîne de télé ou d'un grand journal. Assez nombreux sont ceux qui ont obtenu leur poste par une forme quelconque de népotisme ou de patronage, et qui du jour au lendemain doivent repartir à zéro. De vrais chômeurs...



"Je ne peux pas manger de l'herbe, il me faudra peut-être partir", a confié Mgr Abel Muzorewa aux journalistes en se plaignant du coût de la vie à Genève, une des villes les plus chères en Europe. La Suède et la Norvège ont décidé de venir en aide aux nationalistes qui n'auront plus à se soucier du gîte et du couvert.

## La force arabe sera dirigée par un Libanais musulman

BEYROUTH (Reuter, AFP) — Le président du Liban, M. Elias Sarkis, qui a la responsabilité de la force arabe de dissuasion, a nommé un colonel musulman libanais, Ahmed El Hadj, commandant de cette force. Cette décision du chef de l'Etat libanais a été immédiatement dénoncée par les Palestiniens qui y voient une "violation de l'accord de Riad".

Le quinzième jour du cessez-le-feu a été marqué hier par un déluge de feu à Beyrouth. Les affrontements se sont poursuivis pendant la majeure partie de la nuit à la roquette et au mortier. Les forces rivales se renvoient la responsabilité du déclenchement des combats. Ceux-ci se sont poursuivis pendant la journée et l'action des trames tireuses rendait impossible le franchissement de la ligne verte séparant la ville.

Une grande confusion régnait hier à Beyrouth en ce qui concerne l'arrivée et le déploiement de la force

de paix arabe qui continue toujours à se faire attendre.

De source conservatrice bien informée on a appris en fin de soirée hier que le colonel El Hadj serait assisté dans sa mission du général syrien Naji Jamil, vice-ministre syrien de la Défense et du général Ali Chaer, attaqué militaire saoudien au Liban.

On précise de même source que le camp conservateur, dont certains dirigeants se sont jusqu'à présent montrés opposés à l'entrée dans leur zone de toute force arabe de dissuasion, accepterait la présence d'une brigade syrienne.

Il semble de plus en plus évident que la Syrie constituera l'essentiel des Casques verts. M. Camille Chamoun, chef du Parti national libéral (conservateur) a déclaré hier que les troupes syriennes de la force pan-arabe seront rejointes par trois à quatre mille soldats des autres contingents.

# Rhodésie: les leaders nationalistes veulent l'indépendance dans un an

d'après Reuter, AFP, PA, UPI  
GENÈVE — Les chefs nationalistes et le gouvernement de Ian Smith ont rejeté, à la conférence de Genève sur la Rhodésie, la proposition britannique de fixer l'indépendance de la colonie britannique au 1er mars 1978, soit dans quinze mois à compter du 1er décembre.

Maintenant leurs positions initiales, les quatre chefs nationalistes continuent de réclamer l'indépendance dans douze mois et le gouvernement rhodésien dans 24 à 28 mois.

Ce rejet de la proposition britannique a été manifesté à l'issue d'une séance plénière informelle, de deux heures environ, au Palais des Nations où s'est ouverte la conférence le 28 octobre dernier. La proposition britannique a été aussitôt rejetée par M. Robert Mugabe, au nom des nationalistes. Considéré comme l'un des chefs nationalistes les plus durs et porte-parole de l'armée populaire du Zimbabwe, M. Mugabe a même précisé: "L'indépendance doit être proclamée dans douze mois, ou alors nous partons".

La proposition britannique soumise à la conférence de Genève constitue un compromis évident entre les thèses nationalistes — ceux-ci souhaitent voir l'indépendance proclamée dans douze mois, le 1er septembre 1977 — et des blancs de Rhodésie pour qui la période de transition doit être de vingt-trois mois et encore, à condition qu'un accord se fasse à Genève sur la formation d'un gouvernement de transition multiracial. Les autorités britanniques estiment que le délai de leur proposition est nécessaire pour franchir les diverses étapes constitutionnelles et assurer le transfert sans heurt des pouvoirs des blancs aux noirs.

Tandis que la question de la date de l'indépendance continue de dominer les débats au Palais des Nations, l'évêque Abel Muzorewa qui dirige l'aile "extérieure" du Conseil National africain du Zimbabwe, a préconisé l'élection au suffrage universel du premier ministre de ce gouvernement de transition. Selon lui, cette élection pourrait être organisée dans deux semaines.

Mgr Muzorewa estime, par ailleurs, que le retour, à Salisbury, du premier ministre rhodésien témoin de "la gravité de la guerre". L'Agence d'information du Mozambique rapporte, en effet, que les forces rhodésiennes ont attaqué le poste-frontière mozambicain de Machipanda, hier soir, subissant de lourdes pertes. On ignore l'issue du combat. L'Agence a, de nouveau, rappelé que les troupes rhodésiennes avaient "envahi" au début de cette semaine le Mozambique, attaquant sept secteurs.

A la suite de ces interventions, les chefs d'Etat des pays de "la ligne de

front" se réuniront pour un nouveau "sommet" à partir de samedi à Dar Es Salaam sous la présidence du chef de l'Etat tanzanien, M. Julius Nyerere. Y assisteront MM. Kenneth Kaunda (Zambie), Agostinho Neto (Angola), Samora Machel (Mozambique) et un représentant de Sir Seretse Khama (Botswana). Ce dernier, souffrant de troubles cardiaques, a été hospitalisé à Johannesburg.

A Umtali, dans l'est de la Rhodésie près de la frontière du Mozambique, des sapeurs sont parvenus à sortir du trou qu'elle avait fait près de la rue principale une roquette de 122mm. Tiré mercredi soir à partir du Mozambique, l'engin est passé presque au-dessus du quartier militaire de la zone opérationnelle orientale et s'est enfoncée dans le sol plus loin sans exploser.

Cinq roquettes de fabrication soviétique étaient tombées, en effet, à Umtali. On ne signale aucune victime. Les dégâts sont légers. Des accrochages ont eu lieu également, hier soir. Le poste-frontière situé à la sortie de la ville a été mitraillé. Ses défenseurs ont répondu aux tirs. On ne possède aucune précision sur ces accrochages.



Symbole de la détermination des nationalistes: Robert Mugabe. Il vient de déclarer: "Ou c'est l'indépendance dans douze mois, ou nous partons".

## Le Labour perd encore deux sièges

LONDRES (Reuter) — Les conservateurs ont enlevé deux sièges aux travaillistes au cours de trois élections partielles qui se sont déroulées hier en Angleterre.

La majorité du gouvernement travailliste et de ses alliés au parlement est réduite à une voix: 316 sièges contre 315 à l'ensemble de l'opposition (conservateurs, libéraux et autres petits partis).

A Newcastle, dans le nord du pays, la circonscription de M. Edward Short, leader adjoint du parti, avant sa démission, les travaillistes ont conservé le siège avec 47 pour cent, devant les libéraux, 29 pour cent et les conservateurs 19 pour cent.

Mais la participation électorale n'y a été que de 41 pour cent.

A Workington, également dans le nord de l'Angleterre, fief de M. Fred Peart, ancien ministre de l'Agriculture qui vient d'être nommé à la chambre des Lords les conservateurs l'ont emporté avec 48,2 pour cent des voix, contre 45,6 aux travaillistes. Aux législatives la majorité travailliste était de 11,9 pour cent.

Enfin à Walsall, dans les Midlands, où le siège était vacant par suite de la condamnation à une peine de prison pour fraude de M. John Stonehouse, les conservateurs ont recueilli 43,3 pour cent des suffrages, contre 31,6 pour cent aux travaillistes. Ces derniers y avaient recueilli aux législatives une majorité de 16,7 pour cent.

Dans Walsall, le Front national, formation d'extrême droite qui avait fait campagne contre l'immigration des gens de couleur, a recueilli 7,3 pour cent des suffrages. Walsall a une forte proportion de non blancs.

## La grève des autobus est terminée à Madrid

d'après Reuter, UPI, AFP

MADRID — Les 7.000 chauffeurs et receveurs des autobus madrilènes ont repris le travail, hier matin, après une grève d'une semaine qui a provoqué des embouteillages monstres et entraîné des bagarres avec la police. Le mouvement de grève a pris fin après que la direction de la compagnie eut promis de rouvrir les négociations sur les questions salariales.

Par contre le maintien en prison de trois dirigeants syndicaux menaçait les négociations qui devaient s'engager prochainement entre les employés des transports publics et le conseil municipal de Madrid. Les grévistes exigeaient également que la compagnie des autobus, administrée par le conseil municipal, négocie avec des représentants des syn-

dicats communistes et socialistes. Il semble finalement qu'un compromis soit intervenu et que — cela n'est pas officiel — les membres du comité élu par le personnel participent aux négociations avec la direction.

On apprend, d'autre part, que le gouvernement est parvenu à convaincre l'opposition de ne rien faire qui puisse amener l'extrême-droite à bloquer le passage de ses réformes aux Cortes. Un membre de l'opposition a confirmé l'accord tacite: "Il n'y a pas d'accord formel, nous pensons simplement que nous avons tout à gagner en nous abstenant de faire chavirer la barque".

Enfin le Parti socialiste a décidé de tenir son congrès à Madrid du 5 au 8 décembre si les autorités donnent le feu vert.

NE MANQUEZ PAS

la grande  
vente  
avec de  
grands rabais  
pour vous!

# 7 jours simpsons

au Canada

Pendant toute la semaine prochaine — du lundi 8 novembre au samedi 13 novembre



Consultez la circulaire de  
36 pages Simpsons qui paraîtra dans  
La Presse de demain.

Elle est remplie d'achats intéressants pour le foyer et la famille... vous y trouverez d'excellentes suggestions, cadeaux pour Noël! Commandez au plus tôt tout ce dont vous avez besoin pour l'automne et l'hiver. Composez 842-7221... jour et nuit.

Simpsons

AUJOURD'HUI ET SAMEDI  
2 DERNIERS JOURS  
"QU'EST-CE QUI MIJOTE  
chez SIMPSONS?"

Consultez la circulaire Simpsons de 16 pages; vous y trouverez de toutes nouvelles idées pour les arts ménagers, la maison, les cadeaux. Si vous n'avez pas votre copie, venez en chercher une au magasin Simpsons le plus près de chez vous. Commandez dès maintenant en composant 842-7221 jour et nuit.



galeries  
**CRÉSUS**



S'asseoir c'est Croire

20% DE RÉDUCTION sur tous les sofas et fauteuils Tomlinson pour un temps limité.

"Voir c'est croire" ne suffit pas quand il s'agit d'un meuble Tomlinson; il faut vraiment s'asseoir pour croire à son confort suprême.

Pourquoi ne pas venir visiter les Galeries Crésus où vous pourrez apprécier la Collection des nouveaux modèles et admirer la riche gamme des tissus et des couleurs.

7e, 8e, 9e  
et 10e étages..

Valiquette